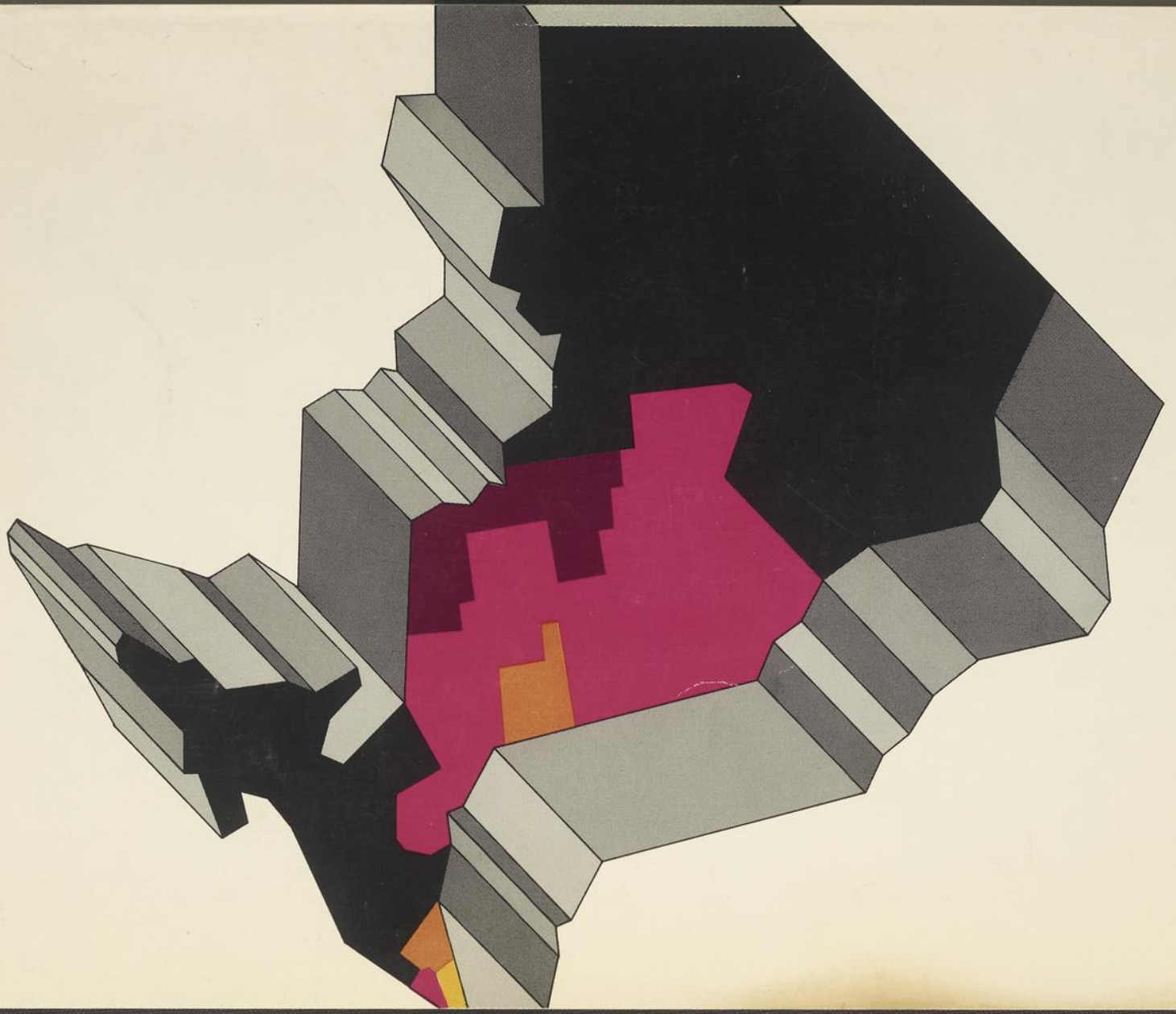

Situation de la recherche sur la vie française en Ontario

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
et
Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa

Bibliothèque Nationale du Québec

Actes du colloque sur la SITUATION DE LA RECHERCHE SUR LA VIE FRANÇAISE EN ONTARIO

Tenu à l'Université d'Ottawa les 28 et 29 novembre 1974

Organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa

Compte rendu publié en collaboration avec l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS)

Disponible aux endroits suivants :

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS),
2730, Chemin de la Côte Sainte-Catherine,
Montréal
Tél. (514) 342-1411

Centre de recherche en civilisation canadienne-française
de l'Université d'Ottawa,
65, Avenue Hastey,
Ottawa, Ontario
Tél. (613) 231-6847

BQ 76-1738

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, 3e trimestre 1975
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 3e trimestre 1975

16405 D7600436

TABLE DES MATIERES

Avant-propos, par *Pierre Savard*... 1

La documentation orale au Nouvel-Ontario, par *Germain Lemieux*... 3

Commentaire, de *Paul Carpentier*... 30

La documentation imprimée sur l'Ontario français ou: une littérature de combat, par *Benjamin Fortin*... 35

Commentaire, d'*Arthur Godbout*... 60

L'histoire des Franco-Ontariens: bilan de la recherche, par *Robert Choquette*... 65

Commentaire, de *Mason Wade*... 79

La population franco-ontarienne: quelques aspects démographiques, par *Ronald D'Costa*... 83

Commentaire, de *Neil Morison*... 101

La vie politique de l'Ontario français, par *Jean-Pierre Gaboury*... 105

Commentaire, de *J.E. Havel*... 122

Etat de la recherche en sociologie sur la vie des Franco-Ontariens, par *Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe*... 128

Commentaire, de *Frank Vallée*... 141

Nature et conditions de la recherche en science économique, par *Jacques Henry*... 146

Contribution franco-ontarienne à la recherche en éducation, par *Lionel Desjarlais*... 162

Commentaire, de *Laurier Carrière*... 194

Le français parlé en Ontario, par *Raymond Lamérand*... 198

La vie religieuse des Franco-Ontariens, par *Pierre Hurtubise*... 211

Commentaire, de *Gérard Dufour*... 226

Art et Culture en Ontario, par *Micheline St-Cyr*... 231

Commentaire, de *Yvon Beaulne*... 249

Pour une idéologie à base d'incidences socio-culturelles régionales, par *Gérard Lemieux*... 256

Commentaire, de *Lorenzo Cadieux*... 272

Appendice: Les archives franco-ontariennes du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

AVANT-PROPOS

Les 28 et 29 novembre 1974 a eu lieu sous les auspices du Centre de recherche en civilisation canadienne-française un colloque regroupant quelques dizaines de spécialistes venus d'Ottawa, de Toronto, de Sudbury et de Windsor pour faire le point de la recherche sur la vie française en Ontario. Le présent volume renferme les communications et les commentaires écrits, fruits de ces deux jours de travail. Couvrant tous les aspects de la vie française en Ontario, cet ouvrage s'offre comme un *vademecum* de la recherche. Il s'adresse d'abord aux chercheurs sur la vie française en Ontario. Mais nul doute que tous les autres qui s'intéressent à la francophonie dans cette province y trouveront eux aussi un aliment à leur réflexion. Les exposants et les commentateurs ont été choisis pour leur compétence dans le secteur traité et ils se sont, règle générale, efforcés de maintenir les débats à un niveau d'échanges scientifiques. Nous espérons que ces pages contribueront à faire avancer la connaissance — et non seulement à mesurer notre

ignorance — des réalités franco-ontariennes au coeur de tant de débats passionnés.

Que soient remerciés le père Robert Barsalou, o.m.i., conseiller pour les questions franco-ontariennes aux Archives du CRCCF et mademoiselle Maryse Pellerin, chargée de recherche au CRCCF qui ont aidé à la préparation du colloque et de la présente publication. Le secrétariat du CRCCF a apporté aussi sa collaboration empressée à toutes les étapes du travail et nous lui en savons gré. La tenue du colloque et la publication des présents Actes ont été rendues possible grâce à une généreuse subvention de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

PIERRE SAVARD
Directeur,
Centre de recherche
en civilisation
canadienne-française,
Université d'Ottawa

LA DOCUMENTATION ORALE
AU NOUVEL-ONTARIO

Précisons, au point de départ, que cette communication n'a pas la prétention de vouloir donner une vue exhaustive de la documentation orale de toute la partie francophone de l'Ontario. Nos enquêtes se sont égrenées d'une façon plus ou moins planifiée pendant nombre d'années; il ne nous a jamais été donné d'enquêter ou de surveiller des enquêtes dans le sud de l'Ontario. Le territoire de notre champ de recherche se situe de l'est à l'ouest, entre Mattawa et Sault-Sainte-Marie; vers le nord, l'enquête s'est limitée à quelques rares villes ou villages, Timmins, Kapuskasing et Earlton; vers le sud, quelques dizaines d'heures à peine ont été consacrées à la recherche dans le territoire de Lafontaine-Penetanguishene. Des 450 heures d'enregistrement sonore que contiennent nos archives, nous pouvons l'affirmer avec certitude, 90 pour cent de notre documentation a été recueillie dans quelques centres à population française plus ou moins minoritaire, Mattawa, Sturgeon Falls, Verner, Warren, Sudbury, Blind River et Sault-Sainte-Marie.

Il nous faut préciser, en outre, que ces 27 ans de recherche plus ou moins régulière n'avaient pas d'autre but que de sauver de l'oubli des milliers de documents oraux emmagasinés dans la mémoire de nos pionniers franco-ontariens. Donc, notre recherche folklorique, bien que patronnée pendant 10 ans par la Société historique du Nouvel-Ontario, n'a jamais poursuivi un but proprement historique. Il s'agissait de fixer sur bande sonore, chansons, légendes, contes ou souvenirs d'antan, avant la disparition des vieux artistes-paysans.

Mais le cadre de ce que l'on appelle le FOLKLORE est tellement élastique que l'on ne peut faire de la recherche folklorique sans s'intéresser aux dates, aux voyages, aux industries locales, à la littérature, à la musique ou à la sociologie. Nos informateurs ont tel âge, ils sont nés à tel endroit, il ont assisté à tel cataclysme, ils sont nés en Ontario (ou au Québec), de parents nés aux Etats-Unis ou en Gaspésie; ils ont travaillé dans les chantiers, sur la voie ferrée, sur des fermes, ils ont été contracteurs, contremaîtres; les informatrices ont parfois été cuisinières dans la forêt ou à la drave. Les fermiers ont battu le grain au fléau, ils ont utilisé le "piloteux" (ou horse power), ils ont assisté aux révolutions qu'a subi le travail de la ferme avec l'arrivée du moteur à explosion ou du moteur électrique. Ils ont bâti des maisons, des étables en utilisant la technique

de la "queue d'aronde". Ils ont vécu avec des anglophones ou des "immigrés" dans les chantiers ou lors de la construction de telle route ou de tel tronçon de voie ferrée... Comment imaginer qu'un enquêteur, -- même s'il a une réputation de folkloriste -- puisse négliger de noter cet amas de renseignements sur une civilisation paysanne qui n'a cessé d'évoluer avec les années?

Ah! les années, les années! En Ontario comme ailleurs, elles arrêtent rarement leur cours...elles ont vu blanchir les chercheurs, elles ont vu les pionniers remiser la faucille ou la faulx, puis aller se reposer sous l'épitaphe funéraire; elles ont vu les générations se succéder dans la maison de bois équarri, elles ont vu le moteur remplacer le cheval, sur la ferme ou sur les routes... Et le chercheur ne peut pas détourner les yeux de ce torrent des années qui entraîne hommes et institutions. Pour nous, un folkloriste qui se contenterait uniquement d'enregistrer des textes musicaux ou littéraires manquerait une belle occasion de venir en aide à l'histoire de la civilisation.

Nous ne reviendrons pas sur l'historique de notre recherche dans le Nouvel-Ontario. Nous en avons longuement parlé, lors d'un Colloque à l'Université d'Ottawa, les 25 et 26 octobre 1968[1].

1. "La littérature orale à l'Université d'Ottawa", par Germain Lemieux, S.J., dans *Recherche et Littérature canadienne-française*, Editions de l'Université d'Ottawa, 1969, p. 138ss.

Rappelons seulement que l'enquête folklorique commença, dans la région de Sudbury, en 1948, pour répondre à la Société historique locale qui voulait se rendre compte jusqu'à quel point notre population paysanne avait conservé l'esprit français du Québec. Dix ans plus tard, l'Université de Sudbury entreprend de continuer l'enquête folklorique régionale pour constituer une banque de documentation orale toujours précieuse dans un milieu universitaire. Trois organismes ont successivement veillé à la persévérance de la recherche dans le domaine de la tradition orale: Le Centre de folklore (soutenu par la Société historique du Nouvel-Ontario[2]), l'Institut de folklore de l'Université de Sudbury et le CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE FOLKLORE qui jouit d'un statut légal depuis 1972. L'enquête directe a été remisée, bien à regret, au second rang pour répondre au désir de certains bailleurs de fonds: "publiez, et nous vous accorderons de la finance pour continuer votre travail!" Il nous a fallu sacrifier l'enquête depuis près de deux ans pour mettre la dernière main à plusieurs manuscrits destinés à l'édition. Malheureusement, il appert que, depuis 1972, le nombre de chercheurs qui demandent des subventions

2. Société historique du Nouvel-Ontario, fondée au Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario, en 1942. Sa collection DOCUMENTS HISTORIQUES en est rendue à sa 64e publication (1974) sur l'histoire régionale. Cet organisme a ses bureaux à l'Université de Sudbury. Son fondateur, et président actuel: le Père Lorenzo Cadieux, S.J.

s'est considérablement développé tandis que les sommes disponibles ont diminué ou peu augmenté. Conclusion peu rassurante pour le chercheur: des centaines de textes oraux se sont perdus ou sont en grand danger de se perdre à cause d'un temps considérable dévié vers la rédaction de manuscrits qui -- selon notre philosophie du moins -- auraient pu attendre encore quelques années. Comme nous le disions ailleurs[3], il faut se résigner à laisser perdre, de bonne foi, de multiples documents oraux, faute de finance pour visiter les informateurs qui plient bagage tout doucement les uns après les autres.

Nous ouvrirons ici une sorte de parenthèse pour engager la discussion sur l'Agora. Où est le plus grand avantage pour la civilisation canadienne-française? Que le chercheur lance dans le public le plus tôt possible, une moisson déjà engrangée, quitte à laisser périr des champs de blé mûr faute de main-d'oeuvre pour l'engranger, ou bien attendre d'avoir terminé la moisson avant de lancer sa récolte sur le marché? Il serait intéressant de soupeser les arguments des deux groupes opposés: il faut accélérer le rythme des enquêtes jusqu'à la disparition des derniers informateurs! -- Non, crie le voisin! Si la documentation recueillie attend trop longtemps sur les tablettes, notre population aura l'impression qu'elle n'a aucune culture, aucune richesse originale; elle s'américanisera ou s'anglicisera plus

3. Germain Lemieux, *Les jongleurs du billochet*, Editions Bellarmin, Montréal, 1972, p. 74-76.

rapidement! Où est le juste milieu? Qui pourra enfin rassurer le chercheur et lui tracer, en toute probabilité, quelle formule adopter? Il ne manquera pas de théoriciens pour nous dire: "Continuez votre recherche, tout en publiant le contenu de vos archives!" La difficulté commence le jour où le chercheur, laissé à ses propres ressources, veut sauver la chèvre et le chou. Il lui faut bientôt faire son choix; et heureux est-il si une lueur prometteuse sortie de l'horizon ne détourne pas son oeil de la proie qu'il vient de découvrir!

Ces considérations de coulisse peuvent nous ramener à notre sujet, pourvu que nous l'abordions maintenant sous l'angle de la quantité documentaire. Il nous faut avouer, comme dans beaucoup d'autres occasions, que nos enquêtes ont débuté trop tard et ont adopté un rythme trop lent, surtout dans les débuts, à cause du manque d'outillage et d'argent. Les bagages étaient lourds, les moyens de communication peu nombreux et peu pratiques surtout pour un folkloriste. Et allez donc arrêter un conteur en plein milieu du récit de la Bête-à-sept-têtes, dix minutes avant le départ de l'autobus! Aussi, en 1958, quand on mit une voiture à la disposition de l'enquêteur, le mode de recherche y gagna; le chercheur put multiplier les rencontres avec les informateurs et pénétrer plus fréquemment au fond des "rangs" les soirs où la neige ou la pluie rendait les routes praticables.

Mais le temps manquait pour organiser les rendez-vous. L'enquêteur était, à la fois, professeur et vicaire à temps partiel dans une paroisse, en fin de semaine. Les heures d'enquêtes ordinaires devaient se situer entre six heures du soir et minuit; naturellement il ne fallait pas -- sauf exception -- quitter le vieil informateur après 10 heures et trente. Il fallait calculer les 60 ou 80 milles du retour sur des routes souvent encombrées ou défoncées. Pendant l'hiver il fallait ralentir le rythme des voyages. C'était le temps de classifier les notes, transcrire la musique des chansons, ou rédiger l'index des informateurs, des contes et des chansons. Rien n'aurait servi d'accumuler des documents à l'aveuglette sans espoir d'y avoir accès au moment désiré! En consultant ces index, on pouvait se rendre compte, en 1970, que nos archives contenaient les enregistrements de nombreux souvenirs de vieillards, de techniques artisanales, ou de gigues de violoneux. Nous avions étrenné, en 1969, un nouvel appareil de recherche, le magnétoscope. Ce nouvel instrument, assez encombrant et très coûteux, n'a été utilisé jusqu'à présent que pour fixer sur ruban, la figure et le geste de certains conteurs talentueux ou les traits d'adresse de certaines techniques: laçage des raquettes, tissage ou détails de menuiserie traditionnelle.

Pour certains observateurs placés à l'écart de la recherche folklorique, ce bilan peut sembler consolant;

il l'est moins pour le folkloriste qui se voit vieillir, qui se voit dans l'impossibilité d'avoir un successeur, qui relit inutilement des listes interminables de noms de chanteurs et de conteurs qu'il n'a pu visiter. Manque de successeur! Est-il possible que les jeunes étudiants se soient tous tournés vers les sciences pures ou vers l'administration? Le malaise ne vient pas du manque d'aptitude de la présente génération pour la recherche folklorique. Mais comment voulez-vous faire spécialiser un jeune littérateur, musicien ou historien pour continuer l'oeuvre folklorique, quand vous n'avez aucun budget garanti pour lui payer un salaire décent? Comment planifier la recherche et l'avenir de la recherche folklorique en comptant à demi sur une subvention de deux ou trois mois de travail par année? Et la Commission sur les Etudes Canadiennes va-t-elle nous livrer un jour ou l'autre ses conclusions? Sera-t-elle satisfaite de l'incertitude continuelle qui paralyse la planification? Si elle suggère de venir en aide aux organismes de recherche, nos gouvernements ne vont-ils pas brandir encore une fois l'épouvantail de l'inflation ou de la lutte contre la pollution?

Pourtant on ne connaît pas vraiment la richesse de la culture d'un peuple si l'on ne fréquente pas la classe paysanne, si l'on ne franchit pas les murs des éternels préjugés qui séparent le professeur d'université et l'illettré des villages reculés. Ce ne sont pas les gouvernements ni les présidents d'universités

qui ont conservé dans leurs notes ou leur mémoire la version musicale de "Marianson", de la "belle Germine" ou du "roi Renaud", encore moins celle du "Beau Foudroyant". Qui de nos illustres sociologues a découvert le conte du roi Rhampsinite ailleurs que dans Hérodote? Sans jamais avoir étudié le grec ou l'Egyptologie, dix, quinze de nos vieux bûcherons peuvent vous parler, avec assurance, des deux voleurs qui se sont introduits dans la fameuse banque d'un ancien roi. Le vieux conteur Alphonse Brault, de Lavigne, en Ontario, n'avait jamais lu Hérodote ou les écrivains du Moyen Age; pourtant, il rapporte, dans des termes plus pathétiques que l'historien grec, comment les deux voleurs, en se guidant sur une boussole (!) primitive, ont creusé un tunnel allant de la cave de leur demeure à la cave de la banque du roi. Qui de nos professeurs de Génie a découvert dans Hérodote, le tour de force de ces deux voleurs, à Ninive, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne? Le folkloriste qui rapporte ici ces faits, a pris connaissance de la finesse des deux voleurs, dans la version Brault, avant de la retrouver dans Hérodote[4]. Libre au lecteur de croire à la fidélité de la tradition orale, mais tout chercheur qui fréquente le paysan de temps en temps pourra vous affirmer que souvent la mémoire du bûcheron rapportera des faits presque centenaires plus fidèlement que certains documents rédigés à la

4. Hérodote. *Les Histoires*. Livre II, ch. 150; Edit. Legrand, 1936, p. 172. Cité dans *Les jongleurs du billochet*.

diable de façon à ne pas dire toute la vérité.

Et qu'avons-nous trouvé dans la mémoire de nos informateurs, depuis plus de 25 ans? Des récits, des chansons, des souvenirs, des techniques, recettes ou remèdes d'un autre âge! Nous entendons certaines gens -- pas les plus jeunes, hélas! -- nous dire: "Laissez ce ténébreux Moyen Age dans les anthologies et n'allez donc pas ressusciter ces anciens mythes!" Combien de jeunes et de moins jeunes paieraient cher pour posséder une véritable verrière, un véritable livre d'heures, un véritable meuble du Moyen Age ou du XVIIe siècle? Les antiquités matérielles valent-elles plus qu'un fabliau, qu'un conte importé d'Orient et remanié par les littérateurs du XIIIe siècle? Et la langue archaïque de différentes provinces françaises d'où sont venus nos ancêtres? Et les châteaux, les guerres, les intrigues d'amour ou de politique, n'intéressent-ils plus aucun professeur, aucun étudiant, aucun chercheur? En juin dernier, un ami de la Bretagne (Nantes) nous apportait une revue[5] de sa province, dans laquelle le docteur Ch. Laurent fait l'analyse d'une chanson tirée du carnet de Joseph Benoît, ancien ouvrier du port de Brest. Le docteur Laurent donne le texte de la "Chanson nouvelle sur la bataille du Vaisseau le Foudroyant". Le début du manuscrit porte la note: "Air connu", mais l'auteur de l'article conclut un paragra-

5. *Peintres et Poètes de Bretagne*, IIe cahier; les Cahiers de l'Ivroise, 19e année, octobre-décembre 1972, Brest, France, p. 245.

phe par ces mots: "Son air est connu, écrit Benoît; pas de moi, hélas!"

Nous avions dans nos archives le texte de deux versions intitulées: "Le Grand Foudrion". Il est évident qu'il s'agit de la même chanson retrouvée très souvent en Acadie, en Gaspésie, ou en Ontario. Nous avons expédié à cet historien français une photocopie de nos versions musicales, pour lui prouver que nos chanteurs paysans vibrent encore aux accents des romances ou des complaintes de nos ancêtres. Que d'exemples nous pourrions apporter de chants ou de contes introuvables en France, mais que nous avons dénichés dans le Nouvel-Ontario!

En 1971, une collection des CHANSONS POPULAIRES de l'ANCIEN HAINAULT nous fut expédiée par la Commission Royale Belge de folklore. Nous avons remarqué que plusieurs textes de chansons retrouvées dans les archives de Belgique avaient perdu leur mélodie. Encore là, nous avons pu faire un échange fructueux en faisant parvenir à M. Roger Pinon, membre de la Commission royale, plusieurs mélodies recueillies dans la région de Sudbury. Tôt en 1972, paraissait un nouveau numéro de la collection "CHANSONS populaires de l'ancien HAINAULT" (vol. IV, notes) dans lequel une grande partie de nos mélodies (et variantes) venaient rappeler aux Belges que la chanson folklorique canadienne-française donnait la preuve d'une étroite parenté entre nos deux pays.

Nous ne saurions trop le dire, nous avons rencontré

en Ontario au cours de nos enquêtes des 25 dernières années, le vieux fonds de civilisation française, le vieil artiste à l'esprit français, qui sait causer, chanter, faire rire et taquiner à ses heures. En 1971, en France, nous avons enregistré, chez les paysans plus de 75 versions de chansons et de légendes; les circonstances de contact étaient bien différentes, mais nous reconnaissons chez le paysan, en Bretagne et en Normandie, la même simplicité, le même esprit artistique que chez le paysan canadien. Une grande différence cependant quant à la matière recueillie en France: les chansons sont plus brèves, plus modernisées que nos versions canadiennes de style simple et ornementé, d'une allure plus archaïque que les versions françaises correspondantes. Une surprise nous attendait à Kermaria (Bretagne) où un prêtre de souche paysanne nous chanta une chanson ancestrale où il s'agissait d'une vieille "gore" (truie) qui se fait tirer l'oreille pour danser au son de la "fioute" du berger. Les couplets contiennent plusieurs expressions dialectales, mais le refrain ramène sans cesse la forme "digue don dje!" Le mode de la musique semble assez moderne (mode de do). Nous avons bientôt reconnu dans cette chanson de berger "de pourciaux" une version d'Alex Simon de Warren (Ontario) où il est question d'une "moutonne" qui refuse de danser avec les autres brebis, parce que son grand-père a été dévoré par les loups. Le berger la fait finalement danser au son de sa "turelurelure". Le mode est

archaïque (mode de sol) et le refrain a conservé "Digue dindaine, digue dindé". C'est dans de semblables circonstances, que nous nous sentons chez nous aussi bien en plein milieu de la Bretagne que dans le village ontarien de Warren. Les thèmes sont les mêmes, la chanson a été remaniée soit au Canada, soit en France, mais nous sommes en face d'un matériel de source française identique.

Nous avons remarqué aussi que dans le domaine de la légende, nos paysans franco-ontariens s'en tirent tout aussi bien dans l'ensemble de leur exposé que le paysan français; un bon conteur paysan franco-ontarien, quant à nous, n'est pas inférieur aux conteurs paysans français; chez ces derniers, le conte n'est souvent qu'un sec résumé ou un exposé schématique dénué de toute poésie, de toute imagination. La chanson, en général ne dépasse pas trois ou quatre couplets parfois disparates. Le reste a été oublié. Il serait intéressant d'entendre, à la suite, deux versions parallèles, une "Belle Eugénie" chantée par une vieille française et l'autre, "Belle Virginie" chantée par Aldéric Perreault de New Sudbury, Damase Rousseau de Lavigne, ou Alex Simon de Warren. Autant la version bretonne est équarrie et modernisée, autant les versions ontariennes ont un style soutenu et archaïque.

Cette même teinte d'archaïsme apparaît dans le vocabulaire de nos conteurs populaires franco-ontariens. A Sturgeon Falls, à Cache Bay, à Hagar, ou à Timmins, Ti-Jean change de "rain-de-vent" quand

il rencontre un voyageur "fou comme braque". Les fées ont "embelle" à "emmorphoser" les voyageurs pour éviter de se faire "cabocher". A la "breunante", le bedeau entend "ferlasser", dans le clocher, un paquet du guenille qu'il identifie comme un quêteux "tortu, bossu, colu". Le jeune voyageur parti à la recherche de la peur, obligé de veiller un mort, rompt la monotonie de sa besogne "en resemelant" ses bottines au moyen de "braquettes"[6], aussi bien en Acadie, en Gaspésie qu'à Sudbury ou à Blind River. Il serait inutile de vouloir passer sous silence les nombreux anglicismes de nos conteurs, mais, règle générale, nous oserions soutenir que la langue de nos conteurs franco-ontariens utilise moins d'anglicismes que beaucoup d'Acadiens ou certains conteurs de la Vallée de Matapédia, ou de la région de Saint-Boniface au Manitoba. D'ailleurs, ces anglicismes de nos bons compagnards nous causent souvent des surprises. Dernièrement, en transcrivant un conte, nous avons découvert que dans l'expression "changer de roule" le conteur avait des chances d'avoir maintenu le "riule" du XIIe siècle, transformé par les Anglais en "rule". Quand un conteur fait monter son héros dans un petit "bote", nous ne l'accusons pas trop tôt de nous servir un anglicisme; est-il certain que "boat" ait précédé "bot"? N'oublions pas que les armoiries d'Angleterre n'ont jamais arboré

6. Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté*, Editions Bellarmin, Montréal, 1974. Lexique des tomes I et II.

d'autre langue que le français![7]

Ces visites régulières réparties sur plus de 25 ans, ont révélé au folkloriste des faits également précieux pour l'historien en quête de renseignements sur le peuplement du Nouvel-Ontario. Sans avoir mené une enquête sur ce sujet précis, nous lisons sur les fiches de nos chanteurs et conteurs que beaucoup de citoyens de Lavigne et de Verner sont nés de parents émigrés, vers 1890, de la région de Joliette, de Saint-Gabriel de Brandon, de Saint-Jean de Matha, de Sainte-Elisabeth; très nombreuses sont les familles venues de la région de Hull. Le grand-père d'un bon chanteur de Warren, Ludger Simon, venait de Matane; le conteur Adélard Boulay de Sudbury était natif de Saint-Donat de Rimouski; de la même paroisse québécoise venait le père de Jean-Baptiste Lavoie, un de nos bons conteurs. Et les immigrants québécois venus chez nous par les Etats-Unis? Donat Poirier, né à Saint-Gabriel de Brandon (Joliette), revint avec ses parents, du Rhode Island; Mme Isaïe Bazinet (Aldéa Leclair) de McFarlane Lake, était née à Gladstone, Michigan; Emile Roy, de Cache Bay, avait vu le jour à New York; le bon conteur Théodule Miville de Sturgeon Falls, était né à Sainte-Anne-des-Monts (Gaspésie) et avait passé sa jeunesse à Manchester, dans le

7. Germain Lemieux, S.J. *Les chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*. Collection DOCUMENTS HISTORIQUES, nos 44-45; la Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1964, p. 103.

New Hampshire. M. Miville n'était pas la seule recrue gaspésienne. Mme Joseph Bédard (Elise Bois) de Sturgeon Falls était native de l'Anse-au-Griffon; les Bujold de Coniston sont nés à Saint-Siméon (Bonaventure). L'Acadie a aussi marqué notre population franco-ontarienne; le conteur Camille Chiasson était de la Baie Sainte-Anne, Nouveau-Brunswick; le chanteur Richard Doucette est natif de Amherst, Nouvelle-Ecosse.

Jetez un coup d'oeil sur nos fiches, vous y trouverez aussi comme lieux d'origine de nos informateurs, Sainte-Anne-de-Beaupré, Sorel, les Bois-Francs, Saint-Alexis-des-Monts...les uns arrivés à l'âge de un an, cinq ans, les autres, nés dans notre région, vers 1903 ou 1910, de parents nouvellement installés sur une ferme...dans le rang appelé autrefois le Grand-Brûlé, devenu la paroisse Saint-Charles. C'est une vraie mine de documentation historique que recueille le folkloriste sans trop ajouter à sa besogne. Ces renseignements intimement liés aux informateurs permettent au chercheur de faire des liens intéressants entre telle ou telle version de conte ou de chanson. Même avant de connaître le lieu d'origine de Mme Joseph Bédard de Sturgeon Falls, un folkloriste un peu renseigné aurait reconnu le style gaspésien de la version "La bergère aux champs" de cette chanteuse presque centenaire.

Cet élément sociologique de notre population pionnière peut, à première vue, prédire un folklore très riche, très varié, importé de points divers de l'Acadie, de la province de Québec, puis remanié dans un milieu neuf, peuplé d'Anglais, d'Indiens Odjibwés et de Cana-

diens français revenus des Etats-Unis avec un bagage folklorique déjà un peu touché par l'élément franco-américain. Pour faire plus de lumière sur cette littérature orale franco-ontarienne, il faut revenir constamment à la période de 1880, début de la construction de la voie ferrée du Pacifique Canadien entre Mattawa et Vancouver. Plusieurs monographies[8] de la Société historique du Nouvel-Ontario pourraient renseigner, sur notre région, plus d'un amateur d'histoire locale.

Mais revenons -- comme dirait un maître-conteur -- revenons au domaine du folklore traditionnel qui a entretenu l'élan de nos enquêtes.

Ces incursions dans la mémoire de nos paysans nous a donc fait découvrir une masse de documentation orale qui peint, sans déguisement, l'artiste et le descendant de Français authentiques. Nos visites régulières dans nombre de familles franco-ontariennes nous a aussi démontré une tendance constante vers

8. Collection DOCUMENTS HISTORIQUES, la Société historique du Nouvel-Ontario, Université de Sudbury, Sudbury, Ontario. No 2- *Aperçu sur les origines de Sudbury (1883-1904);* no 4- *Chelmsford, Coniston, Chapleau;* no 5- *Familles pionnières:* leur odyssée, leur enracinement; no 6- *Les fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie;* no 12- *Histoire de Sturgeon Falls;* no 19- *North Bay et les jumelles Dionne;* no 22- *Timmins, métropole de l'or;* no 23- *Bonfield, Astorville, Corbeil;* no 24- *Blind-River, Blezard Valley;* no 26- *La paroisse Sainte-Anne de Sudbury;* no 31- *Noëlville, un cinquantenaire;* no 41- *Field, un aperçu historique;* nos 46-47 *Le Règlement* XVII *et ses répercussions sur le Nouvel-Ontario.* no 55-57 *Frédéric Romanet du Caillaud "Comte" de Sudbury* (débuts à 1914)

l'anglicisation de notre population. Nous avons connu, en 1948, des fillettes qui, assises par terre, buvaient les contes folkloriques avec leurs deux oreilles et leurs deux yeux. Plusieurs sont devenues les épouses d'Ontariens anglophones; la plupart de leurs rejetons parlent le français avec leur mère, et l'anglais avec leur père. Il y a 25 ans, nous entrions dans ces demeures sans entendre ou sans dire un seul mot d'anglais; aujourd'hui, dans ces mêmes familles, il faut parler l'anglais, quand le gendre ou la bru rend visite aux beaux-parents. Si le garçon a épousé une anglaise, les petits-enfants de ce bon conteur franco-ontarien parlent anglais avec leurs cousins, cousines ou grands-parents. Dans une brave famille que nous avons fréquentée depuis 1958, quatre des cinq filles ont épousé des anglophones plus ou moins sympathiques à la cause française; deux des trois garçons ont épousé des anglaises. Nous n'en finirions pas de considérer le cas de ces familles qui glissent inconsciemment vers l'anglicisation.

Il y a des faits encore plus surprenants; citons-en un qui semble frôler la limite du vraisemblable. Nous téléphonons, un jour, à une dame des environs de Sudbury, pour obtenir un renseignement sur son papa, un de nos informateurs. La dame en question avait épousé un Canadien français de la région de Rimouski. En l'absence de la maman, une fillette de 8 à 10 ans répond au bout du fil. Comme il s'agissait d'une famille canadienne-française, nous nous adressons tout bonnement en français. Après un moment d'hésitation,

la fille répond: "Sorry! I' don't speak French! Please call later on, when mom is back!" L'appareil devient muet et nous laisse en tête-à-tête avec une nouvelle déception... Une femme sortie d'une famille entièrement française, mariée à un Québécois, et dont la fillette ne peut s'exprimer dans la langue de ses parents! Ne cherchons pas midi à quatorze heures. Plusieurs de nos compatriotes franco-ontariens ont déjà simplifié le problème national. Le bébé fréquente une "maternelle" anglophone; à sept ans, on l'inscrit à l'école anglaise, plus moderne, plus proche du logis paternel. Les parents n'ont plus assez de convictions patriotiques pour réagir contre l'habitude du petit à parler la langue la plus facile, la plus connue, l'anglais. Et le parti est pris; parlons l'anglais, écoutons de l'anglais, fréquentons les amis de langue anglaise!

Nous nous expliquons plus facilement aujourd'hui la tendance de certains parents à céder devant la pression anglicisatrice. Quelques visites dans nos écoles secondaires francophones nous ont permis de vérifier un fait rapporté par "tradition orale", à savoir que dans plusieurs de nos écoles dites francophones, trop de nos éducateurs tolèrent les discussions en anglais entre élèves, même entre élèves et professeurs. Dernièrement, nous avons fait une visite dans une école francophone; l'appareil radiophonique des corridors était branché sur une entenne de langue anglaise, trois ou quatre minutes avant la sortie des élèves de classe, et ce, à moins de 20 milles d'un

poste émetteur de langue française. Si nos éducateurs se désintéressent du français en Ontario, comment pouvons-nous blâmer les parents de laisser leurs enfants parler l'anglais entre eux et adhérer à des organismes anglophones?

Si nous jetons les yeux sur les listes d'inscription de certaines universités ontariennes, il est facile de constater combien de Francophones, sortis de nos écoles de langue française, s'inscrivent dans la section anglaise. La réponse à une question directe ne nous donnera pas nécessairement la vraie cause de cette tragédie. Mais causons quelques minutes, mettons-y le temps et la diplomatie. Plusieurs vous avoueront: "Je ne puis saisir toutes les explications en français ...Je ne puis rédiger un "paper" en français!" Il est évident que pour bon nombre de nos Franco-Ontariens, le français est devenu une langue seconde... utile tout au plus en voyage ou lors de transactions commerciales, là où l'on exige le bilinguisme.

Que vient faire cette constatation un peu glaçante en plein milieu d'une bouillante étude sur la vie française en Ontario? Elle veut au moins signaler le gros mérite des vieilles générations qui ont su, malgré et surtout à cause des fougueuses batailles, conserver un solide rameau de la culture française apportée du Québec, il y a trois quarts de siècle. Cette constatation tend aussi à montrer jusqu'à quel point est puissante l'influence du milieu anglo-saxon et américain. Cette force enregistre des conquêtes

quotidiennes même quand les armes ont été remisées dans l'arsenal d'un souriant pacifisme. Il serait peut-être inutile de lancer la bombe incendiaire destinée à ébrécher les murs qui semblent assurer tant de confort et d'aisance. Mais nous pouvons au moins poser la question aux jeunes, aux moins jeunes, aux éducateurs et aux hommes d'affaires, aux professeurs d'université et aux professionnels: "Y gagnerions-nous tellement à rejeter le précieux noyau de culture française retrouvée en Ontario? Sommes-nous certains que notre esprit latin se satisfera d'une culture autre que celle de nos ancêtres?"

Le 10 mai 1973, lors de la célébration du 25e anniversaire de l'Institut de langue et de culture françaises, M. Jean Guitton de l'Académie française, prononça à l'Institut catholique de Paris, devant des étudiants de plusieurs nationalités, un émouvant plaidoyer sur la TRANSPARENCE DE LA LANGUE FRANCAISE. Puisque nous vivons dans un milieu à majorité anglophone, écoutons ce que dit Guitton de la langue anglaise comparée à la langue française:

"Quant à l'anglais, c'est une langue faite pour capter la sensation à l'instant où elle va s'achever en action. L'anglais adhère aux faits tels qu'ils se déroulent, aux êtres tels qu'ils se présentent. Il procède par touches. Il reflète ce qu'il y a d'immédiat, de bigarré, de soudain dans l'expérience; ses ellipses, ses raccourcis lui permettent de donner à l'expression la valeur d'une action commençante. C'est une langue faite pour la pratique, le résultat: l'anglais

filme le monde alors que le français le pense!"[9]

A nous de choisir entre le film ou la pensée. C'est une décision encore plus difficile à prendre pour un groupe que pour un individu. Mais viendra un jour -- pas très éloigné peut-être -- où le groupe tentera en vain de retenir les individus qui ont fait un choix, face à l'avenir, avant d'avoir été suffisamment renseignés sur le passé. Ceci nous amène à parler brièvement de nos réalisations et de nos projets locaux destinés à renseigner notre population sur la richesse culturelle de notre passé.

Nous en parlerons sans aucune prétention parce que nos expériences sont encore au stage du tâtonnement. Durant deux années académiques, entre 1970 et 1972, nous avons donné à l'Université Laurentienne de Sudbury un demi-cours sur le folklore franco-ontarien, programme camouflé sous le titre de "culture paysanne". Ce cours fut le plus fréquenté de toute la section française, soit une moyenne de 20 élèves par leçon. A la fin de la première année, les étudiants manifestèrent le désir de voir ce programme se développer. Le sérieux des travaux et l'intérêt apporté à la recherche prouvaient que les étudiants avaient pris goût à cette "nouvelle" discipline. Mais un malaise financier mit bientôt fin à cette tentative d'utiliser une documentation orale dans une université moderne. Depuis l'an dernier, l'Université de Sudbury a ouvert des pourpar-

9. Jean Guitton. "Transparence de la langue française" dans *Nouvelles de l'Institut de Paris*, no 3, novembre 1973, p. 13ss

lers avec l'Université Laurentienne pour organiser un cycle de six cours qui s'intégreraient au programme de quatre ou cinq disciplines traditionnelles. On vient de nous annoncer que le cours de folklore se donnera à l'Université de Sudbury, en 1975.

Le Centre franco-ontarien de folklore a décidé, il y a deux ans, de fonder la collection LES VIEUX M'ONT CONTE, collection qui contiendrait les quelques centaines de récits folkloriques de nos archives sonores. Les deux premiers tomes sont déjà en librairie, le troisième doit sortir des presses en décembre, soit dans quelques jours. Le nombre de commandes des bibliothèques, des centres sociaux et même des familles de notre région démontre que cette littérature orale correspond à un besoin actuel. D'ailleurs beaucoup de projets nous arrivent d'organismes divers -- même du côté anglophone -- en vue d'exploiter cette matière traditionnelle dans les domaines éducationnel et artistique. Plusieurs nous ont suggéré de faire jouer ces contes par des artistes amateurs ou professionnels dans un studio radiophonique. Nous avons abordé certains groupes qui se disent prêts à aider la production artistique... Les réponses sont lentes à venir, et jusqu'ici elles équivalent à un NON élégant.

Une autre expérience locale a été tentée à Sudbury, l'été dernier, dans l'utilisation de la tradition orale comme sujet d'un programme radiophonique. Le poste CFBR de langue française a demandé au direc-

teur du Centre franco-ontarien de folklore de traiter quotidiennement (5 jours par semaine) un sujet relatif au folklore local. Une première expérience, en juillet, a révélé un profond intérêt pour ce bref programme de 3 minutes qui revenait 4 fois par jour sous forme d'annonce publicitaire de l'INCO (International Nickel Company). Le nombre d'appels téléphoniques approbateurs poussa les autorités du poste à prolonger l'interview jusqu'à 6 minutes. Une autre vague de pétitions contribua à prolonger de quelques autres minutes les émissions de la fin d'août à la fin de septembre. Le poste aurait aimé satisfaire la population en maintenant toute l'année ces quatres causeries quotidiennes d'intérêt local. Mais de sérieuses préoccupations ont fait remettre le projet à une autre année. Toutefois, nous avons pu constater qu'il y aurait place pour d'autres initiatives de ce genre à la radio ou à la télévision.

L'occasion serait belle, il nous semble, d'entretenir, chez nos jeunes surtout, une certaine fierté nationale, en leur enseignant les grandes lignes de la culture ancestrale qu'ils apprendraient à aimer et à transplanter dans leur vie quotidienne actuelle. Depuis trois ou quatre ans, on le sent, un courant se dessine vers une meilleure connaissance de nos origines. Nous avons publié dernièrement le premier volume du *Chansonnier franco-ontarien,* et les réactions des étudiants, des directeurs de centres sociaux ou artistiques nous causent d'agréables surprises. On nous a

demandé, à Toronto, de mettre à la disposition de jeunes compositeurs de chansons les textes sonores de notre *Chansonnier;* on se propose ensuite de livrer ces jeunes musiciens à une sorte de tournoi d'improvisation. Quel sera le résultat de cette initiative? Il est trop tôt pour le dire, mais ces activités créatrices rejoignent un des buts de notre Centre: organiser une sorte de banque de documentation destinée à stimuler nos écrivains, nos musiciens et nos artistes de la radio et de la télévision. Si nous analysons la chanson de Gilles Vigneault, nous y retrouvons le poète qui s'est d'abord rempli les yeux et les oreilles d'un lointain passé québécois et qui nourrit l'âme canadienne de concepts et de rythmes adaptés à ses pulsations vitales. Nous ne recherchons pas Vigneault pour son timbre de voix, mais nous retrouvons à chacun de ses vers, à chacune de ses blagues, cette sincérité imbibée de l'amour de son pays et de la civilisation ancestrale. Connaissons mieux notre chanson, nos légendes et nos contes, regardons notre milieu avec une âme purifiée de tout snobisme ou de tout préjugé, et nous verrons peut-être nos Vigneault faire aimer à tout le Canada nos rochers dénudés!

Mais ne songeons pas à engranger la moisson avant d'avoir versé le grain dans le semoir... Il nous faut répandre à plein jet dans la tête de nos jeunes, comme dans les cartables de nos artistes, les notions authentiques de notre civilisation canadienne-française. Sachons expliquer les textes du programme scolaire en

remontant à la source, c'est-à-dire aux mille et une petites inventions ou industries paysannes qui ont laissé des traces dans notre littérature écrite. Dès que le jeune aura découvert que "les vieux" avaient du génie, il sera disposé à les écouter, à les questionner ou au moins à ne plus avoir honte de ce qu'ils ont raconté ou produit.

Résumons cette communication. Nos recherches locales au Nouvel-Ontario, depuis 25 ans, nous ont procuré une quantité impressionnante de documents oraux dans lesquels nous percevons encore les finesses du vieil esprit français. A mesure que les vieux disparaissent, les jeunes désertent la paroisse natale pour se réfugier en ville, où l'anglicisation les attaque. Pour arrêter ou ralentir cette hémorragie, nous proposons, par la publication, les conférences ou les cours, de redonner aux jeunes Franco-Ontariens le goût de vivre en français, de s'exprimer en français et de s'inspirer des reliques du passé pour perpétuer en Ontario la culture canadienne-française apportée du Québec par les pionniers.

GERMAIN LEMIEUX, S.J.,
Directeur du Centre
franco-ontarien de
folklore,
Université de Sudbury.

Bibliographie

Documents historiques. Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, Ontario, Nos 2, 4, 5, 6, 12, 19, 22, 23, 24, 26, 31, 41, 46-47, 55-57.

Hérodote. *Les Histoires,* Livre II, ch. 150; Editions Legrand, 1936.

Lemieux, Germain. *Les jongleurs du billochet,* Editions Bellarmin, Montréal 1972.

--- *Les vieux m'ont conté,* Tome I et II, Editions Bellarmin, Montréal, 1974.

--- *Les chanteurs franco-ontariens et leurs chansons,* Collection DOCUMENTS HISTORIQUES, nos 44-45; la Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, Ontario, 1964.

Nouvelles de l'Institut de Paris, no 3, novembre 1973. "Transparence de la langue française" par Jean Guitton, p. 13.

Peintres et Poètes de Bretagne, IIe cahier; les Cahiers de l'Iroise, 19e année, octobre-décembre, Brest, France, p. 245.

Recherche et littérature canadienne-française. Editions l'Université d'Ottawa, 1969. "La littérature orale à l'Université de Sudbury" par Germain Lemieux, S.J., p. 138.

COMMENTAIRE

Vingt-sept années d'enquêtes sur le terrain marquent une personne de façon non-équivogue. On comprendra donc jusqu'à quel point je peux me sentir mal à mon aise, avec à peine le quart de cette expérience, pour commenter un texte qui est un peu la vie d'un grand homme. Il va sans dire que l'oeuvre accomplie dont il est fait état gagne toute mon admiration. Pourtant, le texte qui nous est présenté soulève quelques points qui appellent la discussion.

Sans être effectivement divisée, il ressort clairement que cette communication nous présente le folklore en deux volets, chacun correspondant à une attitude précise de la part de l'auteur. D'une part il y est traité de la cueillette en des termes comportant une forte charge émotive. En un second temps est exposée l'utilisation de la matière dans une vision franchement nationaliste.

Commençons donc par examiner quelques aspects de la cueillette. Je ne peux passer sous silence une redite commune à plusieurs folkloristes: la nécessité de noter les souvenirs des anciens avant qu'ils ne les emportent dans leur tombe. Déjà l'abbé Casgrain émettait ce souhait il y a plus d'un siècle. C'est certainement une tâche inhérente au métier de folkloriste, mais elle est souvent présentée comme une excuse devant

une certaine déficience à accomplir d'autres tâches telles l'interprétation et la diffusion de ce matériel. Ici, l'argument en est un de pure discussion dans le texte que nous commentons puisque même s'il est mentionné dans les premières pages, les réalisations qui ont suivi cette première interrogation sont venues infirmer son caractère discutable. Si l'on ajoute à ce point les difficultés matérielles de tous ordres, nous en arrivons à une confusion entre les objectifs qui sont toujours un idéal et les buts atteints qui sont toujours platement réels. Il va de soi que l'ambition de tout chercheur est de découvrir le plus de choses possibles pour faire progresser la connaissance, et le folkloriste n'échappe pas à cette règle. Mais on ne doit pas attendre de lui qu'il accomplisse une oeuvre surhumaine puisqu'il n'est, en définitive, qu'un homme ordinaire; et s'il y a des gens pour exiger l'impossible du folkloriste, il est tout à fait normal qu'on puisse leur répondre qu'il y a erreur sur la personne.

Un autre élément a retenu mon attention, sinon suscité mon étonnement. Il s'agit d'une définition, ou plutôt d'une explication du folklore. Le profane qui lit ce texte en vient à la conclusion que le folklore n'existe qu'en autant qu'on amasse les contes, les légendes et les chansons des paysans, et qu'accidentellement un folkloriste zélé note les autres coutumes. *Le folklore a pour objet l'étude des traditions, des usages et de l'art populaire d'un*

peuple. La tradition orale n'est qu'une partie de la science du folklore; et ce n'est que par un concours de circonstances lié à son évolution que cette partie s'est avérée la plus importante: nos premiers folkloristes s'étant à peu près tous spécialisés en folklore oral. Signalons qu'en toute discipline un chercheur a le droit et souvent le devoir de se spécialiser. Mais le danger pointe à l'horizon quand il en oublie que la partie n'est pas le tout.

Venons-en à la fameuse controverse cueillette vs diffusion. Je ne détiens peut-être pas la réponse miracle à ce sujet, mais comme toutes les personnes concernées, j'ai une opinion. Je crois être dans le vrai en affirmant que le folklore est une science humaine et non un élément actif de l'économie. Aussi fait-on fausse route quand on discute de cueillette et de diffusion en termes d'offre et de demande. Le rôle du folkloriste est d'étudier la tradition et non de la faire survivre, encore moins de la faire revivre. Le devoir du folkloriste n'est pas de publier des oeuvres incitatives décrivant des faits de tradition en invitant le lecteur à les perpétuer sous cette forme qui n'est que celle d'un moment de son évolution. Ce serait faire du faux "revival". Le devoir du folkloriste est plutôt de faire connaître *son* interprétation des traditions qu'il a observées parce que, comme il est si bien dit dans le texte, "on ne connaît pas vraiment la richesse de la culture d'un peuple si l'on ne fréquente pas la classe paysanne". Tant qu'à

publier à l'état brut le matériel recueilli, n'importe qui pourra le faire dans un siècle ou deux, et alors cueillons, cueillons le plus possible! Mais quand il s'agit d'interpréter ce matériel, seul celui qui a vécu le contexte d'où il vient peut en assurer la portée. Ceci n'est pas une négation de l'utilité que peut avoir le matériel brut. On peut en effet constater l'emploi fécond d'un tel répertoire dans sa réutilisation à des fins aussi diverses que l'information (radio, télévision), le spectacle (D. Lussier, L. Forestier, R. Charlebois) ou l'enseignement. Mais alors ce rôle n'est plus celui du folkloriste, c'est celui du journaliste, de l'artiste, de l'éducateur.

Je ferai enfin un dernier commentaire sur ce que j'appellerai l'atmosphère dans laquelle baigne toute la communication. Très ténue au début du texte, la note nationaliste va s'amplifiant pour dominer entièrement à la fin. Il y a une certaine hésitation quant à l'appartenance. Est-elle française? québécoise? ou doit-elle être franco-ontarienne? On saisit facilement le caractère français originel de notre culture au Canada, quel que soit l'endroit où elle s'est implantée. Il semble également assez clair que la population franco-ontarienne est de souche québécoise. Il est plus difficile de saisir l'originalité de la culture franco-ontarienne si ce n'est dans sa facilité à l'assimilation. Encore une fois j'en reviens à dire que le rôle du folkloriste n'est pas de sauver une culture mais bien de l'observer. Il

n'y a pas nécessairement de conflit entre le folkloriste et le nationaliste, mais quand l'individu devient initiateur culturel, il cesse d'être l'observateur objectif de cette culture, et alors augmente pour lui la difficulté à définir sa culture. Cette attitude n'est pas le lot exclusif de l'auteur de ce texte, mais elle est plutôt commune à plusieurs écoles de folklore chez les minorités culturelles, qu'elles soient acadienne, québécoise, louisianaise ou autre. Je concluerai en disant que s'il est désolant de savoir qu'il y aura toujours une bête à sept têtes où que l'on aille, il est à espérer qu'il se trouvera également toujours un courageux Ti-Jean pour couper les sept têtes.

Paul Carpentier,
Centre canadien d'études
sur la culture traditionnelle,
Musée national de l'Homme.

LA DOCUMENTATION IMPRIMÉE SUR L'ONTARIO FRANCAIS OU: UNE LITTÉRATURE DE COMBAT

A notre avis, peu d'intellectuels canadiens-français ou même franco-ontariens pourraient estimer précisément la quantité et la qualité de la documentation imprimée sur l'Ontario français. En fait, si la question leur était posée, seul un petit nombre d'avertis ne répondrait pas qu'il n'existe que peu de documentation sur ce sujet et la plupart ne pourraient souligner que des études connexes. Déçus seraient ceux qui se précipiteraient vers les ouvrages de référence en bibliothèque pour consulter des index de sujets relatifs à l'Ontario français car, dans la plupart des cas, la vedette matière "franco-ontarien" ne s'y trouve pas. Quant à l'étudiant novice en sciences sociales désireux d'analyser quelque phénomène social se rattachant à l'exemple franco-ontarien, il devra s'astreindre à certains thèmes précis et pourra se consoler à la pensée qu'il n'aura aucune difficulté à trouver un sujet de thèse original. A l'autre extrême, peu d'amants de la science peuvent vanter les apports de leurs disciplines respectives à la compréhension de la société franco-ontarienne.

Quelle part de vérité renferment ces affirmations que nous présentons comme hypothèses? Voilà en fait une question bien vaste à laquelle seule une pléiade d'experts peut répondre, par exemple en participant à la rédaction d'une bibliographie analytique ou à l'étude des plus solides travaux, anciens, récents et classiques sur l'Ontario français. Nonobstant la valeur de cette approche,- et conscients de l'apport des autres participants à ce colloque,- nous avons opté pour une façon différente de répondre à cette interrogation. En effet, guidés par certaines impressions ou constatations générales que nous a laissé la compilation d'une bibliographie analytique de l'Ontario français[1], nous avons cherché à expliquer nos hypothèses à l'aide de statistiques sur les divers aspects de la documentation.

En effet, au cours de la compilation de notre bibliographie analytique de l'Ontario français, nous avons été frappés par certaines constantes des oeuvres relativement à leur support, à leur spécificité, à leur ton et à leur but.

Notre bibliographie récense des livres, des chapitres de livres, des articles de revues, des brochures, des rapports d'enquêtes, des polycopiés, des mémoires et des thèses. Au sujet de ces supports, la faible proportion de livres par rapport aux autres media alimenta nos premières conjectures. Quant à

1. Monsieur Jean-Pierre Gaboury est co-auteur de cette bibliographie.

leur spécificité, les notices retenues incluent des oeuvres pouvant servir de cadre général de référence pour l'étude du cas franco-ontarien, ou dans lesquelles ce dernier est étudié à titre d'exemple ou mentionné à l'appui d'une thèse ou enfin qui portent spécifiquement sur l'Ontario français. Ici, les travaux spécifiques semblaient les plus nombreux comparés aux ouvrages généraux, mais il nous fallait attendre la compilation complète pour évaluer la justesse de cette impression. Enfin, l'engagement d'une grande proportion de travaux, révélé le plus souvent par leur ton agressif, leurs exhortations à l'action, leur relation avec les conflits concomittants, nous apparut essentiel à analyser.

Voyons donc, en calculant le pourcentage des oeuvres dans chacune des catégories, selon leur type de support, leur spécificité, leur caractère engagé et les aspects de la vie franco-ontarienne analysés - culturel, économique, social, démographique, religieux, scolaire, politique, historique - si se confirment ou s'infirment nos hypothèses initiales et ensuite s'il s'en dégage quelque forme d'explication. Par exemple, dans quelle mesure les écrits sur et par les Franco-Ontariens se présentent-ils comme armes de combat? Comment expliquer l'impression générale d'une disette de livres ou d'imprimés, de travaux scientifiques ou en profondeur sur l'Ontario français? Si nous constatons une abondance notable de certains types de supports de la documen-

tation imprimée, est-il possible d'en tirer quelques hypothèses d'analyse de la documentation sur l'Ontario français? Par exemple, peut-on parler d'une prédilection pour les brochures et expliquer ce phénomène en tenant compte de son contexte? Peut-on vérifier et expliquer le désintéressement, par les sciences sociales, des problèmes qui tourmentent l'Ontario français? Quoi qu'il en soit, avant d'entrer de plein pied dans notre analyse statistique, il importe de mentionner nos principaux critères de classification.

En excluant les bibliographies[2] nous avons compté les livres, les articles de revues, etc., traitant de chaque sphère de la vie franco-ontarienne[3]. Ensuite, nous avons utilisé le sigle "EG" pour représenter les études générales, "ES" pour les études spécifiques, et nous avons ajouté à ces sigles un "T" pour "Thèse" quand le ton et les présence d'arguments appuyés nous a amené à juger que le document a été écrit dans le but au moins apparent d'influencer des idées, des situations ou des événements plutôt que de simplement les décrire ou les analyser. Il nous faut signaler aussi que nous avons englobé dans nos statistiques le nombre des polycopiés, des rapports non publiés, des mémoires et des thèses. Nous voulions ainsi

2. Dont le sujet principal ne porte pas sur l'Ontario français, mais qui peut décrire, analyser, mentionner certains aspects.
3. Dont le sujet regarde spécifiquement l'Ontario français.

faire constater les domaines où existe une documentation franco-ontarienne abondante mais non publiée et tenter d'expliquer la pénurie apparente d'études en profondeur sur l'Ontario français. Nous allons maintenant livrer le fruit de nos compilations[4].

Avant de faire l'analyse de la documentation par secteur, nous allons donner une vue d'ensemble de notre bibliographie. Le tableau I (page suivante) démontre le nombre d'oeuvres par secteur spécifique avant tout effort de subdivision.

D'après ce tableau, 46% des écrits sur l'Ontario français sont de nature historique, c'est-à-dire qu'ils portent surtout sur des événements qui se sont déroulés avant 1950 et, grosso modo, qu'ils ont été conçus avant cette date. Ce chiffre devient vraiment significatif quand nous considérons que 38% de toute cette documentation historique porte sur l'éducation et qu'à lui seul le Règlement 17 en constitue près de 50%. Il ne reste donc plus que 8% des travaux pour les autres aspects de la vie franco-ontarienne. Pour l'instant, ne retenons que ce fait et son corrollaire: le très faible pourcentage d'écrits sur la culture, la démographie, l'économie, la poli-

4. Nous avons choisi de calculer les pourcentages et d'en tirer nos conclusions, parce que nous voulions surtout exprimer des tendances, particulièrement à cause du caractère subjectif de nos décisions. Aussi, les pourcentages font saisir la réalité avec plus de constance, étant donné le caractère vivant de toute bibliographie.

TABLEAU I : Pourcentage des oeuvres par secteur de la vie franco-ontarienne

	Culture	Démographie	Economie	Education	Histoire	Politique	Religion	Société	TOTAL
Nombre	152	35	29	245	562	90	26	94	1233
Pourcentage	12	3	2	20	46	7	2	8	100

TABLEAU II : Pourcentage des oeuvres selon leur objet spécifique

	Culture	Démographie	Economie	Education	Histoire	Politique	Religion	Société	TOTAL
Nombre	212	49	46	459	74	139	160	94	1233
Pourcentage	17	4	4	37	6	11	13	8	100

tique, la religion et la société.

Le pourcentage élevé d'oeuvres historiques s'explique par nos critères de classification des documents. Pour avoir une idée plus juste du pourcentage des écrits dans les divers domaines de la vie franco-ontarienne, nous renvoierons, sous chacun de leurs sujets spécifiques, les documents initialement classés comme historiques. Le tableau II représente les nouvelles données ainsi obtenues.

Nous devons faire remarquer que, dans notre section histoire, nous avions réuni les sujets "Culture" et "Société" à cause de leur imbrication étroite dans les textes trouvés. Cela rehausse certainement l'importance de la rubrique "Culture". Mais en partageant également l'accroissement de pourcentage au sujet "Culture" (5%) entre ce dernier et le sujet "Société", nous obtiendrions 14.5% pour la culture et 10.5% pour la société. Quant au 6% qui reste pour l'histoire, il est constitué de bibliographies (15% du 6%) mais surtout des histoires régionales (68% du 6%) et des biographies (18% du 6%).

Ainsi donc l'analyse de l'ensemble des données fait clairement ressortir que l'éducation reçoit la part du lion dans la documentation touchant l'Ontario français. En effet, nous découvrons plus de deux fois plus de travaux sur l'éducation que sur la culture et la religion et trois fois plus que sur la politique. A l'autre extrême, la "démographie", "l'économie" et "l'histoire" se révèlent de véritables parents pauvres avec seulement 6% de la documentation totale.

Mais, si ces tableaux donnent une image assez juste de l'ordre d'importance des sujets traités en rapport avec la vie franco-ontarienne, ils ne distinguent pas la documentation imprimée de celle qui ne l'est pas. Nous établirons donc maintenant cette distinction et nous utiliserons ensuite les statistiques sur la documentation non-imprimée à des fins de comparaison. Aussi, comme dans le tableau II, les ouvrages concernant les mêmes grands thèmes qui avaient initialement été classifiés sous la rubrique "histoire" seront regroupés (voir tableau III).

D'après cette compilation, nous constatons immédiatement que, dans chacun des cas, la documentation imprimée dépasse celle non-imprimée. Mais la différence s'avère négligeable dans le cas de la "société" si l'on considère que des omissions sont inévitables dans toute compilation bibliographique surtout quand il s'agit des travaux non-imprimés. Pareillement, nous remarquons que les brochures l'emportent sur l'ensemble des autres médias. Elles sont suivies, mais de loin, par les articles de revues et les livres. Toutefois, si relativement à "l'économie" et la "religion", les brochures règnent nettement, les articles de revues prennent la relève au niveau de la *culture* et de la *démographie*. Par contre, les livres se manifestent comme supports principaux des études démographiques et politiques. Les pourcentages relativement élevés de mémoires dans le domaine de la "culture", de rapports d'enquête en "économie", de polycopiés et de mémoires en "éducation", et de

TABLEAU III : Les contenants de la documentation selon les domaines de recherche.

TABLEAU III : Les contenants de la documentation selon les domaines de recherche.

	Documentation imprimée									Documentation non-imprimée								
	L*		CL		R		B		TOTAL	Q		P		M		T		TOTAL
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Culture	12	32	5	14	29	74	18	47	64	3	8	10	25	20	5	3	7	26
Démographie	21	10	6	3	47	22	4	2	78	6	3	10	5	0	0	6	3	22
Economie	14	6	2	1	12	5	37	16	65	23	10	7	3	0	0	5	2	35
Education	11	45	5	20	13	53	28	112	67	8	34	15	59	17	71	3	12	43
Politique	21	25	11	12	23	27	14	17	69	7	8	7	8	11	13	6	7	31
Religion	5	4	3	2	15	11	69	50	92	0	0	7	5	0	0	1	1	8
Société	13	11	2	2	9	8	27	23	51	6	5	27	23	8	7	8	6	49
TOTAL (N)	133		44		200		267		644/64%	68		128		96		38		330/36%

* L: livre; CL: chapître de livre; R: article de revue; B: brochure;
Q: enquête ou rapport d'enquête; P: polycopié; M: mémoire; T: thèse

polycopiés en "religion" méritent réflexion.

Malgré toutes les observations précédentes, la proportion de la *documentation non-imprimée* se révèle assez élevée surtout sous les rubriques "société", "éducation", "économie" et "culture". D'autre part, ce tableau indique que 64% de toute la documentation sur les Franco-Ontariens prend la forme d'imprimés. La prédominance des brochures et des articles de revues dans les domaines considérés comme vitaux par les Franco-Ontariens pour leur survivance ethnique - le pourcentage relativement élevé de mémoires et de polycopiés dans le domaine de l'éducation, par exemple - expliquerait-elle la méconnaissance de la documentation sur la vie franco-ontarienne? Par contre, ces instruments ne conviennent-ils pas mieux aux faibles ressources de cette minorité? Ne sont-ils pas plus efficaces, moins coûteux, plus flexibles, plus aptes à influencer lors de situations litigieuses? D'autres éléments nous manquent cependant avant d'avancer des réponses à ce sujet.

Comme mentionné plus haut, nous avons d'abord classifié nos notices bibliographiques selon que leur objet était *spécifique* (ES) ou *général* (EG) et ensuite, selon notre jugement, nous avons indiqué si nous les considérions engagées ou non en ajoutant ou non le sigle T (thèse) selon le cas. Les données obtenues pour chacun de nos thèmes bibliographiques apparaissent au tableau IV.

Certaines constatations nouvelles émergent de ce tableau. D'abord nous observons que moins de 30% des

études démographiques et politiques portent directement sur l'Ontario français mais que dans leur ensemble les dernières se distinguent nettement des premières par leur caractère engagé. Encore plus révélatrices deviennent les 44% *d'études spécifiques engagées* portant sur l'éducation par rapport aux 0% sur la démographie, aux 16% sur l'économie, aux 18% sur la religion et aux 17% sur la société. Faut-il en conclure que les hérauts franco-ontariens ont négligé de soulever les problèmes démographiques et se sont peu préoccupés de lutter sur les trois autres fronts?

En réponse à cette question, soulignons d'abord que les études économiques, démographiques, sociologiques et religieuses, - nous devrons nuancer plus loin au sujet de ces dernières, - que nous avons recensées, ne semblent pas originer de situations litigieuses ou vouloir faire avancer la cause franco-ontarienne. Le fait que ces sujets soient surtout traités à l'intérieur "d'études générales" nous suggère également, sinon leur caractère secondaire dans le schéma de survivance franco-ontarienne, leur moins grande capacité de susciter l'attention des chercheurs, surtout de ceux engagés dans la lutte pour cette survivance. Les pourcentages élevés d'études à thèse en éducation, en politique et en culture nous laissent au moins supposer que les luttes des Franco-Ontariennes ont été menées sur ces trois fronts et que l'éducation constitue à la fois l'arme du combat et sa fin. Cependant, il faut reconnaître que la religion fut toujours

étroitement reliée à l'éducation et qu'elle faut autant et davantage avant et après le Règlement 17 que la langue à l'origine des conflits scolaires majeurs.

Il nous reste maintenant à dresser le tableau général de toutes les données obtenues pour chacun des aspects de la recherche sur l'Ontario français, à faire ressortir les principaux thèmes développés et enfin à définir brièvement l'image que toutes nos données projètent de la situation de la recherche sur l'Ontario français.

Nous commencerons par présenter le tableau général réunissant toutes nos statistiques (pages suivantes).

Un premier élément que nous croyons devoir faire ressortir et expliciter au sujet des études sur la "culture" est le 20% de mémoires que nous remarquons parmi les "études spécifiques à thèse". En fait, l'analyse du contenu de ces mémoires nous révèle que 75% d'entre eux furent rédigés à l'intention de la Commission BB. L'envergure des sujets traités et le souci manifeste de rigueur dans l'argumentation de la plupart d'entre eux témoignent également de la signification qu'a prise la Commission BB aux yeux des Franco-Ontariens.

Car, tour à tour, la nécessité d'une révision de la Constitution, le rôle fonctionnel des institutions politiques fédérales et provinciales et des moyens de communications, la revalorisation des associations franco-ontariennes, la vocation de la race française en Amérique, le besoin d'une conscience nationale et enfin la nécessité de promouvoir un Canada bilingue,

TABLEAU IV : Pourcentage des travaux selon leur objet relié à leur "engagement"

TABLEAU IV : Pourcentage des travaux selon leur objet relié à leur "engagement"

	EG*		EGT		ES		EST		ER**		ERT	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Culture	11	13	15	18	48	56	26	30	80	113	20	29
Démographie	69	33	4	2	27	13	0	0				
Economie	47	20	7	3	30	13	16	7				
Education	14	56	6	24	36	148	44	178				
Politique	44	52	27	32	6	7	23	26				
Religion	15	10	5	4	62	32	18	11				
Société	22	19	1	1	60	51	17	14				

* EG : Etudes générales
EGT : Etudes générales à thèse
ES : Etudes spécifiques
EST : Etudes spécifiques à thèse
ER : Etudes régionales
ERT : Etudes régionales à thèse

** Ici, nous avons décidé d'isoler les études régionales.

TABLEAU V : Pourcentage des travaux selon leur sujet, leur support et leur rapport direct ou indirect à l'Ontario français (cadre).

		L		CL		R		B		Q		P		M		T		TOTAL
		%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	
Culture	EG	4	5	2	2	3	3	.9	1	0	0	.9	1	.9	1	0	0	117
	EGT	8	9	2	2	2	2	2	2	0	0	.9	1	2	2	0	0	
	ES	2	2	3	3	16	19	15	17	3	3	8	9	0	0	3	3	
	EST	0	0	0	0	3	3	3	3	0	0	.9	1	20	23	0	0	
	ER	11	16	5	7	19	27	16	23	2	3	6	8	18	26	2	3	
	ERT	0	0	0	0	15	21	.7	1	1	2	3	4	0	0	.7	1	
Démographie	EG	19	9	4	2	31	15	2	1	6	3	2	1	0	0	4	2	48
	EGT	2	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ES	0	0	2	1	13	6	2	1	0	0	8	4	0	0	2	1	
	EST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Economie	EG	5	2	2	1	9	4	2	1	21	9	2	1	0	0	5	2	
	EGT	5	2	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	
	ES	5	2	0	0	2	1	19	8	0	0	5	2	0	0	0	0	
	EST	0	0	0	0	0	0	16	7	0	0	0	0	0	0	0	0	

TABLEAU V (suite)

TABLEAU V (suite)

		L		CL		R		B		Q		P		M		T		
		%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	TOTAL
Education	EG	6	24	.7	3	.7	3	4	15	.7	3	.2	1	0	0	2	7	406
	EGT	1	6	0	0	.5	2	2	9	0	0	1	4	.7	3	0	0	
	ES	1	4	2	10	7	29	11	43	7	28	7	28	.2	1	1	5	
	EST	3	11	2	7	5	19	11	45	.7	3	6	26	17	67	0	0	
Politique	EG	10	12	6	7	13	15	3	3	5	6	3	3	0	0	5	6	117
	EGT	7	8	2	2	8	9	9	10	0	0	.8	1	.8	1	.8	1	
	ES	3	3	.8	1	0	0	0	0	2	2	.8	1	0	0	0	0	
	EST	2	2	2	2	3	3	3	4	0	0	3	3	10	12	0	0	
Religion	EG	4	3	1	1	0	0	8	6	0	0	0	0	0	0	1	1	73
	EGT	0	0	0	0	0	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ES	1	1	1	1	15	11	40	29	0	0	4	3	0	0	0	0	
	EST	0	0	0	0	0	0	15	11	0	0	3	2	0	0	0	0	
Société	EG	12	10	0	0	4	3	0	0	4	3	2	2	0	0	1	1	85
	EGT	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ES	1	1	2	2	5	4	27	23	2	2	16	14	0	0	6	5	
	EST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	7	9	7	0	0	

en constituent le fond. La Commission BB semble donc être survenue à moment crucial et avoir permis aux Franco-Ontariens d'exprimer quelques-unes de leurs préoccupations majeures.

Nous remarquons également que la situation de leurs institutions sociales et culturelles est exposée au niveau d'articles de revues et de brochures constituant ensemble 31% de la documentation totale et que des considérations sur l'avenir du français en Ontario et dans le reste du Canada, suite aux ravages de l'assimilation et de l'acculturation, y reviennent très fréquemment. Toutefois le nombre relativement élevé de brochures sur le folklore mérite d'être signalé. Mais, les études régionales exclues, seulement 2% de la documentation spécifique sur l'Ontario français a été publiée sous forme de livres. D'autre part, la majorité des études régionales se retrouvent dans des articles de revues, des brochures et des mémoires et les thèmes traditionnels relatifs à la survivance ethnique, mais cette fois analysés au niveau des régions, villes, paroisses et diocèses, s'y profilent régulièrement. Enfin, parmi le nombre restreint d'études "scientifiques" sur la culture française en Ontario, le Rapport Saint-Denis, la Commission B & B et les travaux sur le folklore, la langue, l'assimilation et l'acculturation constituent les plus importantes.

Soulignons en terminant que l'idée de survivance hante toutes les études sur la culture française en Ontario et qu'elle est reliée le plus souvent à l'im-

portance numérique de l'élément francophone, au bilinguisme ou si l'on veut à la reconnaissance de la langue française à l'école, à l'Eglise et dans la cité.

Comme on l'a déjà vu, nous pouvons nous renseigner sur les aspects démographiques de la collectivité française en Ontario, grâce principalement à des articles de revues et à des livres dont l'objet premier n'est pas d'étudier l'Ontario français. En effet, seulement 17% des imprimés, comparativement à 60% au niveau des "études générales" en traitent spécifiquement. Ces derniers interprètent surtout les données du recensement ou la carte démographique des Canadiens-Français ou encore ils relèvent le phénomène franco-ontarien à titre d'exemple ou l'examinent en fonction du Canada français, des minorités françaises du pays ou de la population totale de l'Ontario. Toutefois, dans certaines études, les Franco-Ontariens occupent une place de choix à cause de leur importance numérique parmi les autres minorités françaises. Quelques ouvrages partent de constatations sur la situation démographique ou sur les politiques actuelles des gouvernements envers les minorités et hasardent des prédictions sur leur survie tout en proposant des remèdes à leurs maux. A l'exception des "études générales" (4%) qui suggèrent des mécanismes pour assurer la survie des minorités, aucun ouvrage démographique d'envergure ne s'attache spécifiquement au cas franco-ontarien.

D'un autre côté, il n'existe aucun livre traitant spécifiquement de la situation démographique de

l'Ontario français. Les écrits spécifiques à ce propos se composent d'articles de revues et de polycopiés surtout. De ceux-ci, soulignons le souci scientifique des contributions de Richard Arès, de Jacques Henripin, de Robert Maheu et de Richard Joy.

Enfin, nous devons faire remarquer qu'il ne faut pas s'en tenir uniquement aux études démographiques proprement dites, pour évaluer l'importance des préoccupations de cet ordre chez les Franco-Ontariens. En effet, la question de progression ou de régression numérique de leur groupe apparaît de façon sous-jacente pour le moins, dans la plupart des études portant sur la survivance de leur ethnie en terre ontarienne.

Relativement à l'économie viennent en tête de liste les rapports d'enquête généraux (20%); suivent les brochures spécifiques (19%) puis les thèses (16%). En ces écrits se retrouve la documentation la plus abondante touchant le domaine économique. En fait, les rapports d'enquête généraux, la majorité de source gouvernementale, suggèrent un cadre d'analyse ou de référence pour l'étude des activités économiques des Franco-Ontariens, sans mentionner le fait explicitement. Quant aux "études spécifiques" contenues dans les brochures, certaines s'attachent surtout à la justification d'enquêtes économiques et analysent globalement la situation économique des Franco-Ontariens. D'autres, à caractère plus engagé, démontrent les avantages économiques de la colonisation et de la coopération. Dans un domaine que plu-

sieurs croient avoir été négligé, le pourcentage de livres y afférent s'avère surprenant. Néanmoins, à l'exception des études d'André Raynauld, du Comité d'enquête économique de l'Association canadienne-française de l'Ontario, du Conseil de la vie française, ces études servent surtout à situer l'environnement économique des Franco-Ontariens.

Quant à l'éducation, nous savons déjà qu'elle constitue la question ayant suscité le plus d'études. Les statistiques révèlent que les mémoires à thèse en constituent la proportion de documentation la plus élevée avec 17%. Ils sont suivis des brochures spécifiques et à thèse avec chacune 11%. En fait, pour expliquer cette prédominance des mémoires et des brochures, il faut signaler la présence de 31 rapports d'enquête. Le nombre très restreint de volumes, dans un domaine considéré comme aussi vital par les Franco-Ontariens, s'expliquerait-il par la concentration de leurs efforts autour des commissions d'enquête instituées pour découvrir l'état des écoles franco-ontariennes et suggérer des solutions à leurs problèmes? Cela constitue certainement un élément de réponse: les groupements particuliers d'écrits autour de ces rapports le suggèrent fortement. En effet, la grande partie des 17% de mémoires à cet effet s'adressait aux nombreuses commissions d'enquête sur l'éducation depuis 1950. S'y rattache aussi l'observation que 43% de la documentation spécifique s'applique à la justification de thèses ou de demandes en éducation. Une proportion aussi élevée ne se rencontre dans aucun

autre domaine.

Le Règlement 17 a certes marqué profondément l'histoire des Franco-Ontariens et de leurs écoles puisque 26% de tous les écrits portent sur lui et que la majorité des brochures - des pamphlets devrait-on dire dans plusieurs cas - proviennent de la lutte contre cette loi.

En résumé, l'éducation domine littéralement l'histoire des Franco-Ontariens. Celle-ci se concentre en effet autour d'une série de revendications pour l'égalité de droits et de privilèges avec l'élément anglophone en matière d'éducation. Chaque gain en ce domaine prend l'allure d'une victoire et chaque victoire ne constitue qu'un pas de plus dans la poursuite de ce but.

Dans le domaine politique, par contre, ce qui frappe d'emblée en analysant la documentation imprimée, c'est une carence marquée d'études spécifiques. En effet, 58% des oeuvres imprimées sont "générales" comparativement aux 14% de travaux spécifiques. Ces études générales se retrouvent surtout au niveau des revues (13%) et des livres (10%) et il est intéressant de noter les pourcentages d'études générales où l'on réfère à l'Ontario français ne serait-ce qu'à titre d'exemple. Les mémoires, avec 10%, y représentent le groupe le plus nombreux des études spécifiques. En fait, pour étudier l'Ontario français d'un point de vue politique, il faut se référer à des thèmes plus généraux comme: (1) le fédéralisme et la protection des minorités, (2) les institutions politiques fédéra-

les et ontariennes, [3] l'Ontario et la révision constitutionnelle, [4] le statut du français au Canada, [5] le Québec et le Canada-Français. Les bribes de renseignements relevées, il s'agit alors de les grouper. Dans la plupart des cas, les mémoires semblent être les documents qui peuvent nous renseigner le mieux sur les "inputs" des Franco-Ontariens dans les systèmes politiques ontarien et canadien. Quant à leurs attitudes politiques, les études de Havel et de Lapalme sont à signaler.

Si l'on se fie à la proportion élevée des mémoires au niveau des études spécifiques, il semble qu'il ne reste pas beaucoup de temps aux intellectuels ou hommes d'action franco-ontariens pour écrire des synthèses après qu'ils ont consacré leur plume à tenter d'influencer les événements courants.

Il apparaît évident, d'après notre tableau, que la documentation sur le phénomène religieux en Ontario se retrouve presque excluvisement dans des brochures (55%) et dans des articles de revues (15%). Cependant presque 80% des travaux concernent spécifiquement l'Ontario. Ce sont surtout des monographies diocésaines ou paroissiales où, règle générale, se retrouve l'historique d'un diocèse ou d'une paroisse: ses principaux pasteurs, ses familles de la première heure, ses institutions religieuses et sociales qui, comme l'aventure scolaire, gravitent habituellement autour de l'église paroissiale. Car les problèmes religieux en Ontario se sont la plupart rattachés à l'éducation

d'abord et à la politique ensuite. En fait, bon nombre d'études historiques sur les relations religion-éducation-politique comptent parmi les mieux documentées et les plus complètes. Enfin l'apostolat missionnaire dans les diverses régions et les institutions fondées par des religieux forment le contenu d'une autre catégorie importante de travaux publiés en brochures.

Il semble bien que les écrits des associations franco-ontariennes sous forme de brochures (27% de la documentation totale) et de polycopiés (16%) constituent les sources premières pour l'étude de la société franco-ontarienne ou du moins de certains de ses aspects. Pour élargir cette vision, il faut s'en remettre à des études plus globales ou générales portant sur des sociétés différentes de la société franco-ontarienne mais qui s'apparentent à elle par quelques-uns de leurs problèmes. Par exemple, des études générales sur: (1) les effets du bilinguisme et des mariages mixtes, (2) les autres groupes ethniques minoritaires, (3) sur la société canadienne-française, (4) les problèmes d'intégration d'une minorité à la société majoritaire, (5) les relations interethnique, ou (6) la stratification sociale. Douze pour cent (12%) de notre documentation traite de ces thèmes, mais nous sommes conscients ici qu'il s'agit tant ou plus d'un échantillonnage. Cependant, même si des études de synthèse sur la société franco-ontarienne n'existent pas, nous pourrions en reconstituer un certain nombre grâce aux études majeures portant sur chacun des domaines de la vie franco-ontarienne.

Conclusions

Au retour d'un long voyage dans l'univers documentaire où se déroule la vie franco-ontarienne, il nous reste l'impression d'avoir assisté à un harassant combat dont l'issue nous demeure incertaine et surtout imprévisible. Nous connaissons pourtant mieux les vicissitudes des Franco-Ontariens, ainsi que ce qu'on ignore à leur endroit. Nous avons parcouru des études de sociologues, de politologues, de démographes et d'économistes à la recherche des éléments qui pourraient dissiper le doute au sujet de leur survivance ethnique. Nous avons aussi constaté que l'enseignement et les recherches en ce domaine n'ont pas suffisamment approfondi les problèmes de l'Ontario français si ce n'est par des études trop générales. Cela s'expliquerait-il par le fait que toute l'attention des historiens et des chercheurs en histoire a été polarisée sur le Québec? Serait-ce qu'on ait le pressentiment que la première bataille doit se gagner là? Ou serait-ce plutôt que l'identité franco-ontarienne reste mal définie? Dans quelle mesure des affirmations comme les suivantes contribuent-elles à créer le désintéressement pour ou de l'Ontario français: "Les minorités sont condamnées à disparaître", "Mais que sont les Franco-Ontariens?", "Où sont-ils, comment se manifestent-ils, ont-ils des institutions sociales qui leur sont propres?".

Chose certaine les Franco-Ontariens vivent toujours, ils combattent encore et ils écrivent aussi.

Malheureusement, leurs écrits ne sont pas de ceux qui attirent l'attention. Le peu de livres à leur sujet expliquerait-il l'impression générale que peu a été écrit par et sur les Franco-Ontariens? L'absence d'ouvrage de synthèse spécifique sur l'Ontario français constituerait-elle une partie de la réponse? Sinon comment expliquer que l'avalanche de mémoires, de brochures et de pamphlets, les innombrables récits de leurs conflits scolaires, leurs luttes pour la survivance n'aient pas fait germer de solides études à leur endroit? L'élite intellectuelle serait-elle toute occupée à combattre et les instruments les plus adaptés pour elle ne seraient-ils pas justement les mémoires, les brochures, les articles de revues et les polycopiés? Ou serait-ce, comme le pressent Roger Duhamel, que les héros sont fatigués?

La survivance demeure incertaine malgré toutes les luttes. Cela laisse un goût amer. Où puiser l'énergie pour continuer? Pouvons-nous expliquer le très grand nombre de bilans, de retours au passé, d'évaluations des progrès dans les domaines scolaires, démographiques et au niveau des institutions paroissiales et religieuses, de rappels des victoires acquises comme autant de rappels de soi, de ses énergies, des troupes dispersées au combat?

Lionel Groulx n'a-t-il pas dit en une phrase ce que notre avalanche de statistiques n'a exprimé que très imparfaitement: "Chez-nous écrire c'est vivre, se défendre, et se prolonger" (*Dix ans*

d'action française, Montréal, Bibliothèque de l'Action Française, 1962, p. 31).

BENJAMIN FORTIN
Recherche de matériel
didactique français
Centre de documentation
Collège Algonquin, Ottawa

COMMENTAIRE

C'est toujours un tour de force que de donner vie à des statistiques. Et c'est un fameux défi à relever que de traduire en chiffres des données culturelles. Voilà pourtant ce qu'a réussi à accomplir M. Benjamin Fortin, et qu'il nous a exposé ce matin, avec l'assurance du jeune âge et le calme serein d'un expert. Pour cela il a droit à la vive reconnaissance des Franco-Ontariens et aux félicitations de son auditoire. Si l'analyse qu'il a faite de ses données statistiques ne l'a pas conduit à des conclusions en tous points conformes à la réalité, l'on doit pourtant reconnaître le sérieux de son étude et l'objectivité de son exposé.

Sans doute, M. Fortin avait-il pour but premier d'amorcer une discussion sur un thème vital de prospective, relative à la perpétuation de la collectivité francophone de l'Ontario. Ce but, il l'a sûrement atteint. Ce sur quoi l'on peut pourtant différer d'opinion avec lui, c'est sa propension au pessimisme. Néanmoins, l'on ne peut pas l'en blâmer tout à fait si, comme lui, l'on s'en tient strictement aux données statistiques portant sur la documentation imprimée. Mais l'analyse de pareilles données ne donne qu'une idée bien imparfaite de ce que peut être la culture d'un groupe ethnique. Et cette dernière se compose de trop d'éléments divers pour qu'il soit possible d'en évaluer le degré ou l'étendue en chif-

fres ou en pourcentages.

Toutefois, l'on ne peut reprocher à M. Fortin d'avoir tiré ses conclusions de constatations démographiques et du nombre d'imprimés s'y rattachant: c'étaient ses seules sources d'information. Aussi, lui fallut-il se résigner à ne considérer que quatre choses:

a) s'il existe une documentation suffisamment importante sur les Franco-Ontariens pour permettre des jugements sans appel sur leurs chances de survie ethnique en Ontario;

b) si oui, où se peut trouver ladite documentation, en quoi elle consiste, quelle forme elle revêt et pourquoi;

c) se demander si la somme totale des imprimés en question révèle l'état véritable de la culture franco-ontarienne;

d) enfin, découvrir des moyens de rendre la documentation imprimée accessible à tous ceux que préoccupe l'avenir culturel des francophones ontariens.

A l'aide d'un collègue, Monsieur Jean-Pierre Gaboury, notre conférencier a accompli ce travail de bénédictin avec coeur et fort bien. Comme tous ses auditeurs il a dû admettre que vouloir réduire en statistiques les éléments d'une culture, c'est s'exposer à de tristes constatations, devant nécessairement engendrer de violentes contradictions. Au fait, les statistiques peuvent contribuer aussi bien à réduire à néant les meilleurs exposés, qu'à renforcer une thèse apparemment bien assise. D'où l'aphorisme:

des statistiques ça dit tout ou rien!

Il ne faut pas oublier, non plus, que la méthode de procéder en statistique révèle souvent plus que ne le font les chiffres qu'on y emploie: car, dans la compilation de données mathématiques et dans leur interprétation, il faut obligatoirement laisser dans l'ombre certains facteurs qui, à première vue, semblent non pertinents, mais dont la non-utilisation peut conduire aux conclusions les plus fantaisistes. M. Fortin a su éviter ce danger en précisant les seuls facteurs qu'il a retenus et pourquoi.

Ainsi son introduction fait ressortir un point qu'on a souligné au Premier Congrès des Franco-Ontariens, en 1910, et qu'on n'a jamais cessé de relever depuis: trop peu de gens connaissent l'histoire des francophones de l'Ontario. Au fait c'est un Français, Rameau de Saint-Père, qui s'est intéressé le premier à la vie et à la culture des pionniers véritables de l'Ontario. Et, avant 1783, ces pionniers étaient presque tous Français ou de descendance française; très peu d'entre eux avaient une certaine connaissance de l'anglais, antérieurement à 1850. C'est un autre Français, le Père Alexis de Barbezieux qui prit la relève à la fin du XIXe siècle. Mais le nom de Télesphore Saint-Pierre doit s'ajouter à ceux-là en 1895. Chose plus curieuse encore, avant la thèse du Frère Benoît, en 1946, c'est surtout à des anglophones, dont Henry Moore, Percy Robinson et C.B. Sissons au Canada et Mason Wade aux Etats-Unis qu'on doit le plus de nos connaissances sur les

Franco-Ontariens. Viendront ensuite Lucien Brault et Séraphin Marion, puis Arthur Godbout pour ne citer que les mieux connus.

D'autre part, M. Fortin a peut-être attaché trop d'importance à l'idée du chanoine Lionel Groulx: "Pour nous, écrire c'est combattre." Cela n'est vrai que partiellement, car faire connaître le passé des siens ne devrait pas nécessairement constituer un ouvrage de combat. Il est vrai que les circonstances ont voulu qu'il en fût ainsi dans l'Ontario depuis 1910, et même avant dans le cas des écoles confessionnelles. Mais le Règlement XVII, en 1912, la défense du français à l'Université d'Ottawa par Mgr Duhamel au tout début du siècle, les attaques sournoises de nos coreligionnaires de langue anglaise, à maintes reprises, etc., ne sont que des accidents de parcours dans l'évolution normale de la collectivité franco-ontarienne.

D'ailleurs, on n'a qu'à lire l'excellent volume de Télesphore Saint-Pierre: *Histoire du Michigan et du Comté d'Essex*, publié en 1885, pour se rendre compte qu'il fait bon au coeur de connaître la vie, les coutumes et les réalisations de ses ancêtres. Point de littérature de combat en cela: du quotidien bien raconté, plaisant à apprendre et digne d'être transmis à la postérité!

Evidemment, devant les chiffres que M. Fortin avance et les questions qu'il pose dans ses conclusions, l'on peut rester perplexe. Pourtant, si danger il y a pour les Franco-Ontariens de se lais-

ser assimiler, ce n'est pas du dehors mais du dedans qu'il provient. Comme l'a si bien dit un jour M. Roger Duhamel: "Nous avons parfois le sentiment que les héros sont fatigués".

Mais alors, comment se fait-il que le français ait survécu plus de deux siècles dans une province créée expressément pour laisser les anglophones se conduire à leur guise en 1791? Le pessimisme est un mal dont l'aboutissement est toujours catastrophique. L'optimisme de son côté est toujours de rigueur pour qui veut vivre une vie normale malgré tous les obstacles.

L'important c'est d'être de son temps, mais réaliste et en toute occasion maître de ses moyens. Voilà en quoi je crois et qui m'éloigne des vues de M. Fortin. Ses craintes sont légitimes. Mais son enthousiasme du jeune âge devrait le prémunir des prophètes de malheur. Les questions qu'il se pose doivent faire réfléchir mais sans obnubiler les espoirs de lendemains plus beaux. Ecrire c'est donc plus que combattre: c'est un signe de vie!

Arthur Godbout
Ancien professeur,
Faculté d'éducation
Université d'Ottawa

L'HISTOIRE DES FRANCO-ONTARIENS

BILAN DE LA RECHERCHE

Comme pour tant d'autres domaines, il faut dire que l'histoire de l'Ontario français reste à faire. Dans ce bref bilan je signalerai d'abord les travaux déjà faits qui méritent d'être retenus, y inclus certains qui sont en cours, pour ensuite suggérer quelques pistes de recherche qui vaudraient la peine d'être exploitées.

I *Bilan des travaux déjà faits:*

Au départ, je voudrais diviser l'histoire des Franco-Ontariens en périodes chronologiques, qui correspondent à la fois aux hausses et baisses du sentiment d'identité du Franco-Ontarien et aux grands événements de son histoire. C'est le cadre général que je vais utiliser pour situer et commenter les études historiques sur le sujet.

Notre sujet se divise, à première vue, en six périodes, auxquelles j'impose des dates limites plutôt arbitraires:

1. Les habitants de langue française aux 17e et 18e siècles.

2. La colonisation française en terre ontarienne au 19e siècle (1800-1880). (Le commerce du bois dans l'Outaouais, la construction du canal Rideau et la construction des chemins de fer, l'établissement des églises et des institutions d'enseignement et de service social).
3. La vague de migration québécoise vers l'Ontario (1881-1910).
4. Les conflits épiques (1911-1927).
5. La consolidation et la stabilité (1928-1968).
6. Un nouveau régime (1968 ff.).

Ce schéma correspond à la réalité de la vie ou de l'histoire de l'Ontario français. Pourtant les rares études sérieuses qui existent sont presque exclusivement concentrées sur la période des conflits (1911-1927). De plus, il y a très peu d'études d'envergure en langue française. Le Franco-Ontarien, en règle générale, a laissé l'étude scientifique de son histoire principalement à l'anglophone.

Enfin, avant d'aborder les écrits eux-mêmes, il faut dire un mot de la documentation disponible au chercheur. Signalons d'abord la foule de petites brochures partisanes, le plus souvent pieuses, tant en langue française qu'en langue anglaise. Quoique ces brochures éclairent leur période surtout en faisant voir l'intensité des émotions en jeu, je ne crois pas qu'elles puissent figurer dans un bilan des études historiques. Je prends également pour acquis l'information livrée dans des causeries qui

ont précédé la mienne à propos de la documentation existante tant manuscrite qu'imprimée.

Une histoire générale des Franco-Ontariens n'existe pas, ni comme étude scientifique, ni comme manuel scolaire. Le soussigné se propose donc d'écrire une telle histoire qui pourrait servir, au moins pour un certain temps, à combler une lacune sérieuse. Si je prends une à une les six périodes que j'énumérais plus haut, les écrits portant sur les trois premières, soit de 1608 à 1910 sont en effet rares.

Exception faite des explorateurs missionnaires et voyageurs qui sillonnèrent les 'pays d'en haut', et même pratiquement tout le continent nord-américain, il y eut deux établissements plus ou moins permanents de francophones sur le territoire appelé Ontario depuis 1867. C'étaient les établissements de Kingston (Fort Frontenac) et Windsor (Détroit, Sandwich). M. Arthur Godbout a fait l'histoire de ces groupes, particulièrement de leurs écoles dans son volume intitulé *L'origine des écoles françaises en Ontario*, publié aux Editions de l'Université d'Ottawa en 1972. On retrouve dans ce volume quelques références à des monographies portant sur certaines paroisses ou individus des régions qui font l'objet de l'étude.

La deuxième période que je distinguais, celle allant de l'arrivée de Philémon Wright dans la vallée de l'Outaouais en 1800 jusqu'à l'année 1880, (faute de mieux j'ai choisi ici l'année du recensement), est un peu mieux servie par les historiens. C'est ici qu'il faut classer l'étude du Père Alexis

de Barbezieux intitulée *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la Civilisation dans la Vallée de l'Ottawa*, (Ottawa: la Cie d'Imprimerie d'Ottawa, 1897), 2 volumes; signalons aussi les travaux de Lucien Brault et du Père Gaston Carrière, le premier nous livrant des études historiques des villes d'Ottawa et de Hull, ainsi que des comtés unis de Prescott et Russell, le deuxième nous donnant une série d'articles et de volumes, certains portant sur des individus et des institutions de l'Ontario français. Son *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée* est une mine de renseignements pour le chercheur qui étudie une région canadienne où oeuvraient les Oblats. Nous savons que l'Ontario, particulièrement ses centres de langue française, constituaient des champs d'apostolat préféré pour cette communauté. Il en était de même dans tout l'Ouest et le Nord canadien, sans parler du Québec et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ces études constituent les points saillants du regard que les historiens de l'Ontario français ont bien voulu jeter sur ces trois premiers quarts du 19e siècle. Ce fut pour l'Ontario une période de colonisation, de développement économique et d'industrialisation. Ce fut également le début d'une forte croissance démographique, car de 26,417/949,902 qu'ils étaient en 1851, les Franco-Ontariens passèrent à 33,287/1,382,425 en 1861 à 75,383/1,620,851 en 1871, et à 102,743/1,926,922 en 1881. C'est dire que de 2.7% de la population provinciale en 1851, les franco-

phones passèrent à 5.3% en 1881.

Si la proportion de francophones chez les Ontariens avait doublé entre 1850 et 1880, elle allait continuer à augmenter rapidement entre 1881 et 1910, année où ils auront atteint 8.0% de la population. Les trois décennies entre 1880 et 1910 n'ont pourtant pas fait l'objet d'études sérieuses d'envergure.

Parlez au Franco-Ontarien du Règlement 17, de Mgr Fallon, de Samuel Genest, etc. et la réaction sera semblable à celle du Protestant devant le nom de Martin Luther, de l'Irlandais devant celui de Daniel O'Connell, ou de l'Américain devant celui d'Abraham Lincoln. C'est dire que la mythologie, le symbolisme, le sens d'identité du Franco-Ontarien sont fondés sur les grands personnages qui ont dirigé la lutte pour les droits du français entre 1910 et 1927.

Ceux qui se sont penché sur l'histoire des Franco-Ontariens ont presque tous commencé avec le Règlement 17. Le soussigné ne faisant pas exception à la règle, j'ai préparé ma thèse de doctorat à l'Université de Chicago sur les confilts entre catholiques francophones et anglophones en Ontario entre 1897 et 1927. Il en ressort que cette période des luttes épiques pour la collectivité franco-ontarienne mettait aux prises non seulement les Ontariens francophones et anglophones mais aussi les catholiques et protestants de l'Ontario tant francophones qu'anglophones. La thèse donne lieu à deux articles et à un volume (la thèse révisée et augmentée) qui doit paraître bientôt aux Editions de l'Université d'Ottawa.

D'autres thèses et articles étudiant cette période des luttes épiques ont aussi été présentés depuis quelques années. Signalons celle de Marilyn Barber intitulée *The Ontario Bilingual Schools Issue*, 1910-1916 (M.A., Queens, 1964) et qui fit l'objet d'un article dans le *Canadian Historical Review* de septembre 1966; cela fut précédé de l'article de Margaret Prang "Clerics, Politicians and the Bilingual Schools issue in Ontario, 1910-1917", dans le *Canadian Historical Review* de décembre 1960. M. Peter Oliver signa "The Resolution of the Ontario Bilingual Schools Crisis 1919-1929" dans le numéro de février 1972 du *Journal of Canadian Studies*. Ce même auteur a plus d'un chapitre sur les Franco-Ontariens dans sa thèse inédite de doctorat intitulée "The Making of a Provincial Premier, Howard Ferguson and Ontario Politics: 1870-1923" (Ph.D., U. de Toronto, 1969). Le soussigné ne partage pas certaines des interprétations de M. Oliver touchant le Règlement 17, le but visé par le Gouvernement qui l'adopta, et les attitudes des Canadiens français à son égard. Il faut aussi signaler la thèse de M.A. de M.J. Fitzpatrick intitulée *The Role of Bishop Michael Francis Fallon and the Conflict Between the French Catholics and Irish Catholics in the Ontario Bilingual Schools Questions 1910-1920;* cette thèse fut présentée à l'Université Western (Ontario) en 1969.

Enfin signalons certains ouvrages connus qui traitent assez longuement de cette période dans l'histoire de l'Ontario français, tels le tome XX de

l'Histoire de la province de Québec de Robert Rumilly, le classique de Mason Wade intitulé *The French Canadians*, et les écrits de Lionel Groulx, entre autres.

Je ne parle pas de mes deux dernières périodes (1928-1968, et 1969 ff) qui sont encore trop récentes pour permettre des études historiques sérieuses fondées sur des sources premières.

II *Les lacunes à combler dans l'historiographie de l'Ontario français.*

Un instrument de recherche utile paraîtra bientôt aux Editions de l'Université d'Ottawa. Il s'agit de la *Bibliographie de l'Ontario français* de MM. Benjamin Fortin et Jean-Pierre Gaboury. Beaucoup nous manque présentement dans l'historiographie de l'Ontario français. J'ai tenté de fournir, dans le volume auquel je faisais allusion plus haut, une histoire exhaustive du développement de l'identité franco-ontarienne pendant le premier quart du vingtième siècle. Des études semblables sur d'autres périodes importantes nous manquent toujours. Depuis un an, quelques étudiants sérieux, ici à l'Université, me parlent de préparer leur thèse sur l'histoire de l'Ontario français. Je m'en réjouis et les encourage à persévérer.

Quiconque aborde ces questions soulève par le fait même le problème de la documentation disponible. Les dossiers de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, ici même au C.R.C.C.F., cons-

tituent le fonds d'archives le plus important pour l'histoire des Franco-Ontariens. Mais l'A.C.F.E.O. ne fut fondée qu'en 1910. Où fouiller pour reconstituer l'histoire des périodes comme 1881 à 1910 ou 1800 à 1880, les périodes les plus prometteuses actuellement? Les sources pour ces périodes sont éparpillées; elles ne sont pourtant pas inexistantes. La recherche, ici comme ailleurs, est possible. Nous attendons les chercheurs qui voudront bien s'en donner la peine.

Bref, le besoin le plus pressant pour ceux qui veulent comprendre l'histoire de l'Ontario français est l'étude, au niveau du doctorat, des Franco-Ontariens pendant les deux périodes 1800-1880 et 1881-1910. Si on disposait aujourd'hui de ces études, on pourrait écrire une histoire générale des Franco-Ontariens. Jusqu'à ce que ces études soient faites, une telle histoire générale serait au mieux de valeur provisoire.

A part ces études d'envergure, nous avons besoin d'un bon nombre de monographies portant tant sur des individus, des associations et des institutions diverses que sur certains thèmes clefs. Il n'y a pas à ma connaissance d'étude traçant le portrait de la colonisation par les francophones en Ontario, les comtés et villages préférés par les migrateurs. Quels étaient les motifs de leur choix, l'influence de quel personnage dans leur lieu d'origine, la présence du prêtre, les possibilités d'emplois, l'avenir économique, la présence d'un groupe de langue française sur les lieux? Si tous ces facteurs avaient une certaine importance, lesquels étaient prioritaires?

Sauf pour certaines enquêtes officielles du gouvernement provincial, nous ne connaissons pas le milieu scolaire des Franco-Ontariens du dix-neuvième siècle, nous ignorons leur standard de vie comparé à celui de leurs contemporains anglophones. Nous savons que le Franco-Ontarien était règle générale pauvre et mal servi par ses écoles, mais la preuve reste à faire.

Quel était le rôle de l'Eglise chez nos ancêtres? Nous commençons tout juste à obtenir certaines études sur ces questions, surtout pour le Québec et pour le monde canadien anglo-protestant. Mais les minorités comme les Franco-Ontariens et les catholiques anglophones sont toujours assez mal servies.

Quelles étaient les moeurs des gens de l'époque? Comment se comparaient-elles avec les moeurs environnantes tant anglo-protestantes que québécoises? Quel était le degré d'apprentissage de la langue anglaise chez les Franco-Ontariens? Quel sorte de sermon entendait-on à l'église paroissiale? Comment le Franco-Ontarien se comportait-il lors des élections?

Vous avez là, à titre d'exemple, une série de questions sur l'histoire de l'Ontario français, qui attendent des réponses. Les fonds sont aujourd'hui disponibles pour des recherches sur de tels sujets. Les documents deviennent progressivement plus accessibles, tant dans ce centre de recherches, que dans les évêchés et communautés religieuses de l'Ontario et aux archives provinciales ou fédérales.

Il faut que l'historiographie de l'Ontario français soit de première qualité. Nous devons aller au-

delà non seulement des brochures pieuses et patriotiques dépourvues de tout caractère scientifique, mais au-delà aussi des grands croquis à la Rumilly. Ce type d'auteur a contribué beaucoup si nous tenons compte du contexte dans lequel il publiait. Une méthode plus scientifique et critique s'avère pourtant indispensable à l'avenir.

III *Pourquoi faire l'histoire de l'Ontario français?*

La rareté des études sur l'histoire de l'Ontario français et le fait que nous souhaitions susciter de telles recherches, m'amènent à soulever la question de leur importance. Je passe sous silence les raisons qui incitent les hommes ou les peuples à connaître leur histoire, raisons tout aussi valables ici qu'ailleurs. Je voudrais cependant m'arrêter sur une raison d'intérêt à la fois régional, provincial, national et international et qui vaut particulièrement quand nous étudions l'histoire des Franco-Ontariens.

S'il y a un trait qui caractérise plus que tout autre les Franco-Ontariens, c'est le choc culturel qu'ils ont subi dans leur rencontre avec le monde canadien de langue anglaise. Quelque soit la période que vous scrutiez vous allez découvrir les effets de cette rencontre. Le Franco-Ontarien a dû s'adapter à une ambiance anglo-ontarienne tout en demeurant Canadien-français. A la différence des francophones de l'ouest canadien ou des provinces maritimes, il vivait au centre politique et économique du pays, il y était

comme l'acadien du Nouveau-Brunswick, en nombre suffisant pour résister à l'assimilation, et il vivait sur la frontière entre le Canada français et le Canada anglais. C'est dire qu'en étudiant son histoire, nous voyons comme dans un microcosme le pays dans son ensemble. Ainsi la loi des langues officielles des gouvernements Pearson et Trudeau devient la législation fédérale consacrant ce que les nationalistes canadien-français du début du siècle prônaient, et cela en raison des événements qui se passaient en Ontario chez les francophones. L'effort pour rendre la fonction publique fédérale bilingue correspond drôlement aux efforts pénibles de l'Université d'Ottawa pour se faire bilingue. Cette dernière a en grande partie réussi ce tour de force après plus d'un siècle de labeurs. Les cours d'immersion en langue française pour les élèves anglophones des écoles élémentaires d'Ottawa, évoquent le souvenir des écoles "bilingues" de la minorités franco-ontarienne. En somme l'aventure bilingue du gouvernement fédéral aurait profit à s'éclairer de l'expérience des institutions franco-ontariennes, car celles-ci ont adopté et appliqué les mêmes politiques plus d'un demi-siècle plus tôt.

Ces considérations politiques mises à part, l'histoire des Franco-Ontariens éclaire le lien qui existait entre langue, culture, religion et ethnie. En effet c'est dans les conflits entre catholiques d'origine ethnique diverse qu'on entrevoit l'échelle des valeurs de chaque groupe. Dès le début du vingtième siècle le Franco-Ontarien était plus Canadien français que catho-

lique tout en coiffant les deux épithètes. Il en était de même du catholique anglophone, lequel s'avérait plus irlandais que catholique. Il est utile pour le politicien, l'éducateur ou l'homme d'église ontarien de comprendre un tel phénomène.

Enfin la connaissance du choc franco-anglais chez les Ontariens peut servir à ceux qui se proposent de bâtir un Canada uni. Cette connaissance peut les aider à éviter certains faux pas et à explorer les voies qui se sont avérées les plus prometteuses. C'est dire que l'histoire de l'Ontario français doit se situer au coeur des préoccupations des historiens canadiens, particulièrement à l'Université d'Ottawa.

ROBERT CHOQUETTE
Professeur,
Département des sciences religieuses
Université d'Ottawa

IV *Bibliographie choisie*

Barber, Marilyn, *The Ontario Bilingual Schools Issue, 1910-1916*, unpublished M.A. thesis, Queen's University, 1964.

Barber, Marilyn, "The Ontario Bilingual Schools Issue: Sources of Conflict" in *Canadian Historical Review*, Vol. XLVII, No. 3, Septembre 1966, p. 227-248.

Choquette, Robert, "Facteurs linguistiques et ethniques dans les rapports entre Canadiens-irlandais et Canadiens-français en Ontario", art. in *SR, Studies in Religion / Sciences religieuses*, Vol. II, No. 4, 1973, p. 303-314.

Choquette, Robert, *Language and Religion in Ontario. A History of French-English Conflict in Ontario Catholicism*, book to be published by the University of Ottawa Press.

Choquette, Robert, "Linguistic and Ethnic Factors in the French-Irish Catholic Relations in Ontario", art. in *Report of the Canadian Catholic Historical Association*, 1972, p. 35-43.

Choquette, Robert, *The Roman Catholic Church and English-French Conflict in Ontario*, unpublished Ph.D. dissertation, The University of Chicago, 1972.

Fitzpatrick, Michael Joseph, *The Role of Bishop Michael Francis Fallon, and the Conflict Between the French Catholics and Irish Catholics in the Ontario Bilingual Schools Question 1910-1920*, unpublished M.A. thesis, University of Western Ontario, London, 1969.

Fortin, Benjamin et Gaboury, Jean-Pierre, *Bibliographie de l'Ontario français*, manuscrit soumis aux Editions de l'Université d'Ottawa, 1974.

Groulx, Lionel, *L'enseignement français au Canada*, Tome II, Librairie Granger et frères, Montréal, 1935.

Oliver, Peter, "The Resolution of the Ontario Bilingual Schools Crisis 1919-1929", art. in *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, VII, I, Feb./fév., 1972, 22-45.

Prang, Margaret, "Clerics, Politicians and the Bilingual Schools Issue in Ontario, 1910-1917" in *Canadian Historical Review*, Vol. XLI, No. 4, December 1960, p. 281-307.

Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec, Tome XX: Philippe Landry* (Montréal, Montréal-Editions, 1948) 211 pp.

Sissons, C.B., *Bilingual Schools in Canada* (London, England, 1917).

Wade, Mason, *The French Canadians 1760-1967*, Rev. ed., (Toronto, Macmillan of Canada, 1968) 2 vol. 1128 p.

Walker, F.A., *Catholic Education and Politics in Ontario* (Toronto, Thomas Nelson and Sons, 1964).

COMMENTAIRE

M. Choquette m'a laissé peu à dire, étant donné surtout qu'il est spécialisé dans le seul aspect de l'histoire des Franco-Ontariens que j'ai quelque peu effleuré moi-même, soit la lutte pour les droits du français entre mil neuf cent onze et mil neuf cent vingt-sept.

Mais comme il me faut tout de même faire un commentaire de son texte, je voudrais bien commencer en disant que je trouve fort bien sa division du sujet, sa bibliographie des études déjà faites, et ses propres projets d'avenir.

Ce que je lui reproche, c'est de limiter le sujet un peu étroitement. Après tout, l'histoire des Franco-Ontariens n'est pas seulement une question de "nous" francophones contre les "autres" anglophones. En effet, les "autres" sont bien divers et divisés entre eux; ils comprennent non seulement les Irlandais, mais aussi les Ecossais, les Anglais, les Américains, et les nouveaux Canadiens. Il faut distinguer les attitudes de chacun de ces groupes envers les Franco-Ontariens, et vice versa. Par exemple, il y a beaucoup à dire sur la différence des relations entre les Irlandais catholiques et celles des Ecossais catholiques avec les Franco-Ontariens. Ce sont là des questions délicates et pas facile à régler. Mais je veux suggérer que l'action réciproque entre les

Franco-Ontariens et les autres catholiques de l'Ontario --pas seulement les Irlandais-- est un aspect très important dans l'histoire de la collectivité franco-ontarienne.

Un autre champ d'enquête très fertile est celui du passage des Franco-Ontariens d'un peuple de bûcherons et de cultivateurs à un peuple d'entrepreneurs, de professionnels et de fonctionnaires. Le processus de transition sociale -- d'embourgeoisement, si vous le voulez -- a été plus rapide encore qu'au Québec, grâce à l'industrialisation et à l'urbanisation à grand pas de l'Ontario peu après le commencement de la migration des Québécois vers l'ouest par les vallées de l'Outaouais et du Saint-Laurent. Il y a beaucoup de travail à faire sur cette migration et ses motifs. Pourquoi tant de Québécois ont-ils pris la route de l'Ouest quand tant d'autres prenaient le chemin des Etats-Unis? Et si quelques Franco-Américains ont joué un rôle notable dans la vie du Québec-- je pense entre autres à Olivar Asselin et Edmond Turcotte-- est-ce que des Franco-Ontariens ont fait de même? Il faut rappeler sans doute ici le cas de Mgr Joseph Charbonneau, sociologue en avant de son temps et archevêque de Montréal, qui était le fils d'un cheminot du Northern Transcontinental dans le Nord de l'Ontario (Hearst).

Je suis tout à fait d'accord avec l'opinion de M. Choquette à savoir "la connaissance du choc franco-anglais chez les Ontariens peut servir à ceux qui se

proposent de bâtir un Canada uni, les aidant à éviter certains faux pas et à explorer les voies qui se sont avérées les plus prometteuses". Je crois comme lui également que l'histoire de l'Ontario français doit se situer au coeur des préoccupations des historiens ici à l'Université d'Ottawa. Je suis très heureux d'apprendre qu'il a l'intention lui-même de faire une histoire générale des Franco-Ontariens, et d'encourager la préparation de thèses sur ce sujet.

Un conseil est sans doute ici de règle. Cet intérêt pour l'histoire des Franco-Ontariens sera fructueux pourvu que les Franco-Ontariens soient étudiés dans le contexte total de l'Ontario, et même du Canada, et non seulement en eux-mêmes. Car de l'autre variété d'histoire ethnique ou locale, l'histoire de "ourselves alone", il faut dire ce que feu Ernest Bevan a dit d'un dossier du Foreign Office sur Chypre: "This sort of thing ain't going to do nobody no bloody good". La tâche propre de l'historien est de faire comprendre l'histoire en rapport avec toute la société, plutôt que de continuer dans les imprimés des batailles du passé entre un groupe et un autre. La micro-histoire a beaucoup à apporter à la macro-histoire pourvu que l'historien ait une large vision et ne perde pas de vue les grands mouvements de l'époque dont il étudie une partie.

Mais je suis en train de vous faire un sermon plutôt que vous donner un commentaire. Peut-être est-ce parce qu'il me manque une chaire ces jours-ci, étant à

la retraite comme professeur, et que je ne suis pas capable de laisser passer une si belle occasion.

Mason Wade
historien,
Nouvelle-Angleterre

LA POPULATION FRANCO-ONTARIENNE: QUELQUES ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES.

Il n'est pas facile de traiter de la démographie de la population française en Ontario. Les données disponibles dans ce domaine se limitent aux divers recensements du Canada et les recherches démographiques proprement dites sont peu nombreuses. Il y a, bien sûr, plusieurs études consacrées à l'analyse de cette population mais elles traitent des aspects culturels plutôt que démographiques. Un champ de recherche bien défini existe donc pour les chercheurs qui s'intéressent à l'analyse des structures de population et j'espère que dans un proche avenir nous aurons plusieurs études dans ce domaine. Je me contente de vous présenter quelques généralités concernant le nombre, la répartition et la structure de la population Franco-Ontarienne. Je me permets également de vous présenter quelques données sur les transferts linguistiques.

"Population française" peut être interprétée de différentes façons. Les recensements avant 1971 nous donnent deux (2) critères: origine (groupe) ethnique et langue maternelle; tandis que le recensement de 1971 ajoute une troisième dimension, la langue d'usage. Pour les fins de recensement, ces trois notions sont

définies comme suit:

Groupe ethnique: Antécédens ethniques ou culturels du côté paternel. (La langue parlée par le recensé ou par son ancêtre paternel à son arrivée en Amérique sert de guide pour déterminer le groupe ethnique) [1]

Langue maternelle: Première langue apprise et encore comprise.[1]

Langue d'usage: Langue le plus souvent parlée à la maison.[1]

L'emploi de l'un ou de l'autre de ces critères change considérablement le nombre de la population française. Cependant, il me semble que la "langue d'usage" est le critère le plus utile pour étudier l'état actuel de cette population. Selon la définition que l'on utilise, telle qu'indiquée au Tableau I (en annexe), la population française de l'Ontario représente respectivement 9.6%, 6.3% ou 4.6% de la population totale de la Province.

Il est cependant illusoire de parler de la population francophone de l'Ontario. En effet, les francophones sont concentrés dans quelques comtés seulement et sont majoritaires uniquement dans les comtés de Prescott et Russell. La carte en annexe montre l'importance des francophones (selon la langue d'usage) pour les divisions du recensement par rapport à la population totale de ces mêmes divisions. A part Prescott et Russell les divisions où les francophones

1. Dictionnaire des termes du recensement 1971. Statistiques Canada, 1972, pp. 15 et 17.

ont une certaine importance numérique sont Cochrane, Glengarry, Nipissing, Stormont, Sudbury, et d'une façon moindre Ottawa-Carleton et Timiskaming.

Cependant, si nous examinons la répartition de la population totale francophone, l'importance de certaines divisions change. C'est à Ottawa-Carleton que nous trouvons la plus grande concentration de francophones. Tel qu'indiqué au Tableau II, colonne 3, les divisions par ordre d'importance sont Ottawa-Carleton (23.5%), Sudbury (14.8%), Cochrane (12.2%), Prescott (6.4%), Nipissing (6.1%), Toronto (4.9%), et Stormont (4.8%). En vue d'une action socio-culturelle, cette répartition me semble plus utile étant donné qu'elle nous démontre la concentration des francophones par rapport à la population totale francophone. Par exemple, quoique le nombre de francophones par rapport à la population totale de Toronto soit négligeable, néanmoins le nombre de francophones à Toronto s'élève à 17,320 personnes, ce qui représente 4.9% de la population totale francophone en Ontario. Dans cette perspective, l'importance de Ottawa-Carleton, Sudbury, Cochrane et même de Toronto est évidente.

La répartition de la population selon l'habitat démontre que les francophones sont relativement moins nombreux dans les zones urbaines par rapport à la distribution pour la province. Le Tableau III donne quelques chiffres à ce propos. Nous remarquons également que même dans les zones urbaines, les francophones se trouvent dans les villes de taille moyenne et petite

plutôt que dans les régions métropolitaines.

Les Tableaux IV et V indiquent respectivement la répartition de la population francophone par grands groupes d'âge et le rapport de masculinité. Si nous considérons la population dont la langue d'usage est le français nous remarquons qu'il y a relativement plus de jeunes dans cette population. Ceci se traduit par un taux de dépendance des jeunes de 53 par rapport à 45 pour l'Ontario. Nous remarquons également qu'il y a plus d'hommes que de femmes, quoique en comparaison avec d'autres groupes ethniques, le rapport de masculinité pour les francophones n'est pas très élevé.

La composition de la population française selon l'état matrimonial ainsi que celle des groupes britanniques et italiens est indiquée au Tableau VI. Par rapport au groupe britannique, le groupe ethnique français a relativement plus de célibataires et moins de personnes dans les catégories veufs et divorcés.

Le Tableau VII indique le nombre d'enfants pour 1,000 femmes pour le groupe britannique et le groupe français. Que nous prenions le groupe ethnique ou la langue maternelle, les Français ont plus d'enfants et ceci sans exception à tous les âges.

J'avais l'intention de décrire également la composition occupationnelle et les revenus moyens des francophones. Malheureusement, les rapports du recensement traitant de ces sujets ne sont pas disponibles présentement.

Avant de conclure, permettez-moi de vous présenter quelques chiffres sur l'aspect démographique du

transfert linguistique. Comme je l'ai déjà signalé, il existe quelques publications dans ce domaine. Citons à titre d'exemple le rapport St-Denis (La vie culturelle des Franco-Ontariens), l'ouvrage "Languages in Conflict" de Richard J. Joy et les articles du professeur Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa. L'ouvrage de Stanley Lieberson "Language and Ethnic Relations in Canada" est reconnu comme un ouvrage de base dans ce domaine.

La diminution, en nombre, de personnes à travers le passage - origine ethnique - langue maternelle - langue d'usage est illustrée au graphique en annexe. Pour mieux comprendre cette perte, nous pouvons la traduire en taux et l'exprimer comme le rapport langue d'usage/groupe ethnique ou bien langue d'usage/langue maternelle. Considérons ce deuxième rapport: pour la population totale francophone, le rapport est de 70%, c'est-à-dire que 30% des personnes en Ontario qui ont indiqué le français comme étant leur langue maternelle n'utilisent plus cette langue au foyer. Cependant, si nous tenons compte de l'âge, nous remarquons que le groupe le plus jeune (0-14 ans) a une perte relativement plus faible - 13% (rapport 87%) tandis que le groupe 45-64 ans subit une perte de 34% (rapport 65.9%). Ces chiffres peuvent être interprétés soit comme un espoir pour l'avenir, en tenant compte du groupe 0-14 ans, ou bien comme étant une indication d'un transfert à des âges plus élevés, par exemple: en relation avec le groupe 15-44 ans.

Nous remarquons également quelques variations si nous tenons compte du lieu de naissance (province ou pays étranger) des Franco-Ontariens. Quoique le transfert est toujours présent, il est relativement plus faible pour les personnes nées au Québec et en Ontario que pour celles nées dans les autres provinces ou à l'étranger. Le Tableau VIII donne des chiffres à ce propos et le Tableau IX présente une comparaison entre le Franco-Ontarien et quelques autres groupes linguistiques. Quoique l'anglais et le français sont toutes deux les langues officielles du Canada, il est néanmoins vrai qu'un nombre négligeable de personnes dont la langue maternelle n'est pas le français adoptent cette langue comme langue d'usage. Ceci n'est évidemment pas le cas pour l'anglais.

Un fait remarquable est le pourcentage très élevé des personnes de langue maternelle française nées à l'extérieur du Canada qui choisissent l'anglais comme langue d'usage. Parmi les groupes mentionnés au Tableau IX, les groupes français et yiddish ont le pourcentage le plus faible de personnes qui parlent leur langue maternelle au foyer. Par contre, pour les autres groupes, ce pourcentage est très élevé et varie entre 72% et 82%.

J'espère que ce bref exposé nous fournit les premiers éléments pour un profil de la population francophone de l'Ontario. Les Franco-Ontariens sont relativement peu nombreux. Il y a plus de jeunes par rapport à la population totale de la Province, plus de célibataires et ils ont une fécondité relativement plus éle-

vée. Le transfert linguistique est considérable même si nous utilisons uniquement les critères langue maternelle et langue d'usage.

RONALD D'COSTA
professeur,
Département de sociologie
Université d'Ottawa.

ONTARIO: Population dont la langue d'usage est le français - 1971.

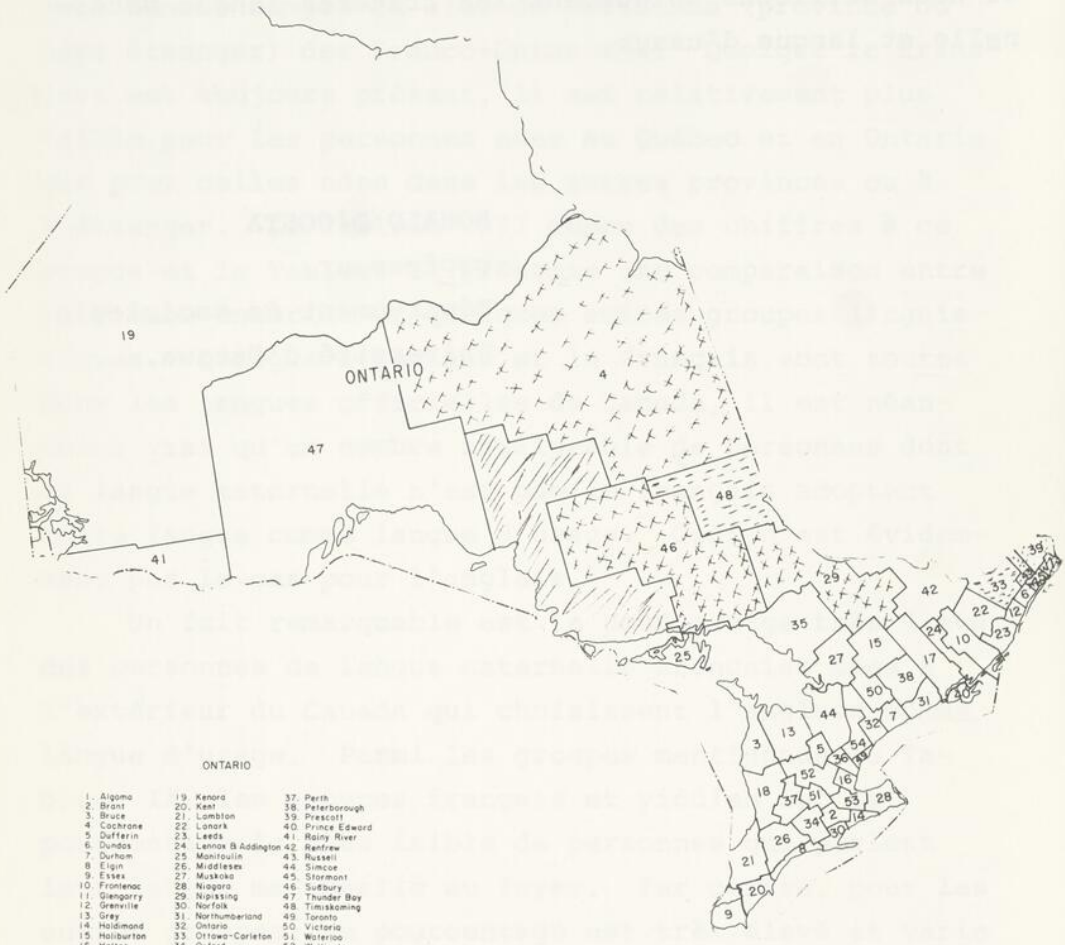

ONTARIO

1. Algoma	19. Kenora	37. Perth
2. Brant	20. Kent	38. Peterborough
3. Bruce	21. Lambton	39. Prescott
4. Cochrane	22. Lanark	40. Prince Edward
5. Dufferin	23. Leeds	41. Rainy River
6. Dundas	24. Lennox & Addington	42. Renfrew
7. Durham	25. Manitoulin	43. Russell
8. Elgin	26. Middlesex	44. Simcoe
9. Essex	27. Muskoka	45. Stormont
10. Frontenac	28. Niagara	46. Sudbury
11. Glengarry	29. Nipissing	47. Thunder Bay
12. Grenville	30. Norfolk	48. Timiskaming
13. Grey	31. Northumberland	49. Toronto
14. Haldimand	32. Ontario	50. Victoria
15. Haliburton	33. Ottawa-Carleton	51. Waterloo
16. Halton	34. Oxford	52. Wellington
17. Hastings	35. Parry Sound	53. Wentworth
18. Huron	36. Peel	54. York

.....= 80 - 85%

xxxxx = 25 - 50%

- - - - = 15 - 24%

////// = 6 - 10%

Toutes les autres divisions moins de 5%.

Population Française de l'Ontario, 1971.

Age	Rapport % Lg. d'usage/ gr. ethnique	Lg. d'usage/ Lg. mat.
0-14 ans	49.2	87.4
15-44	44.8	67.6
45-64	50.0	65.9
65/	58.3	73.9
TOTAL	47.8	70.1

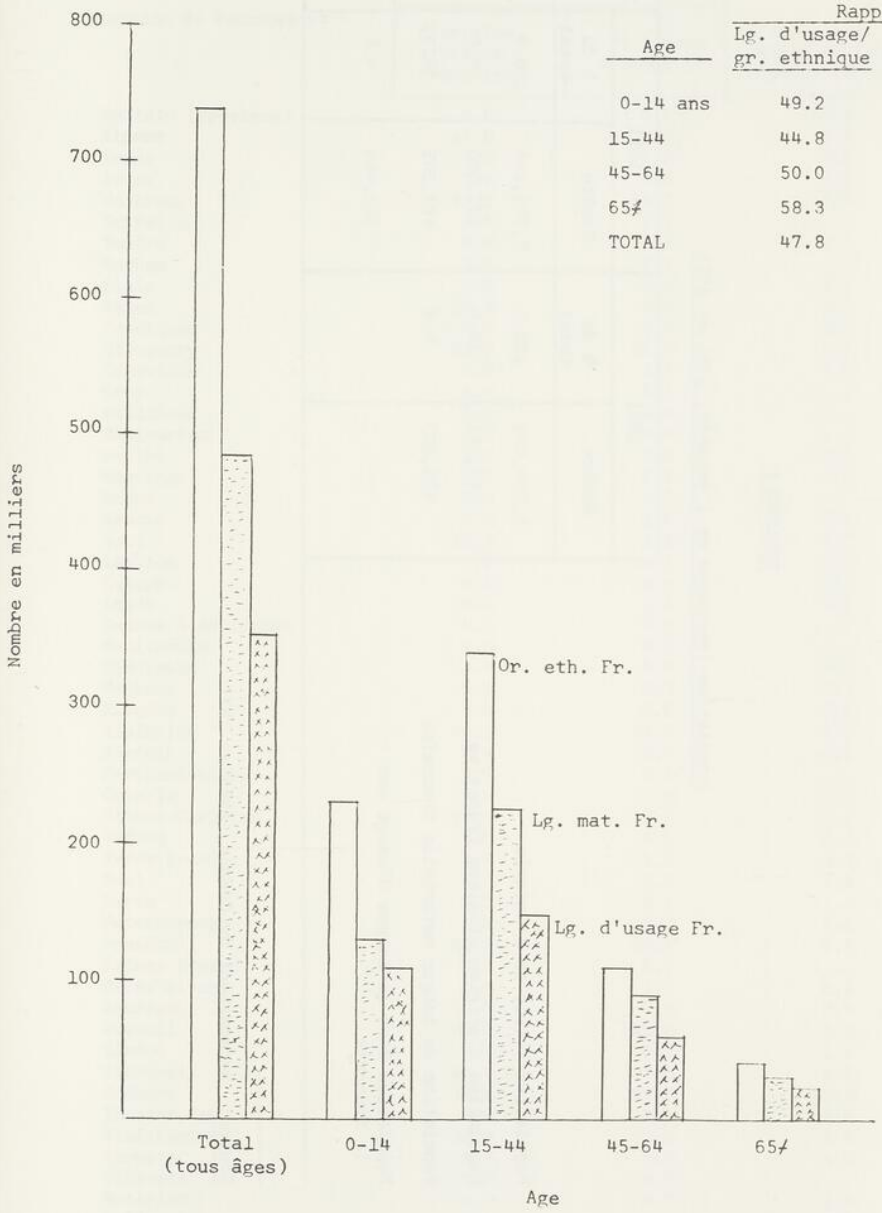

TABLEAU I

Population Française de l'Ontario, 1961 et 1971

	1961		1971		Accroissement (%) 1961-71
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	
Population totale de l'Ontario	6,236,092	100.0	7,703,105	100.0	23.5
Population d'origine ethnique française	647,941	10.4	737,360	9.6	13.8
Population de langue maternelle française	425,302	6.8	482,345	6.3	13.4
Population dont la langue d'usage est le français	-	-	352,465	4.6	-

Source: Recensement du Canada, 1961 et 1971.

TABLEAU II

Répartition (en %) de la population Française de l'Ontario par Division de Recensement

Division de Recensement	% de la Pop. totale de la Division		% de la pop. totale de langue d'usage Française
	d'origine ethnique française	de langue d'usage fr.	
ONTARIO (Province)	9.6	4.6	100.0
Algoma	17.8	6.9	2.4
Brant	3.3	0.6	0.2
Bruce	2.6	0.6	0.1
Cochrane	52.2	44.7	12.2
Dufferin	2.5	0.2	....
Dundas	8.9	2.4	0.1
Durham	3.4	0.2	....
Elgin	2.6	0.4	0.1
Essex	19.2	3.9	3.4
Frontenac	6.3	0.7	0.2
Glengarry	52.5	39.5	2.1
Grenville	7.9	1.3	0.1
Grey	1.4	0.1	....
Haldimand	3.0	0.4	....
Haliburton	3.2	0.4	....
Halton	3.9	0.8	0.5
Hastings	6.6	0.8	0.2
Huron	3.3	0.2	....
Kenora	9.2	1.6	0.2
Kent	12.2	2.6	0.7
Lambton	7.0	1.5	0.5
Lanark	6.2	0.6	0.1
Leeds	5.3	0.8	0.1
Lennox & Addington	4.1	0.5	....
Manitoulin	2.8	0.3	....
Middlesex	3.4	0.3	0.2
Muskoka	5.0	0.7	0.1
Niagara	8.0	3.2	3.1
Nipissing	40.1	27.2	6.1
Norfolk	3.4	0.9	0.1
Northumberland	3.4	0.3	....
Ontario	4.9	1.0	0.6
Ottawa-Carleton	24.9	17.5	23.5
Oxford	3.3	0.5	0.1
Parry Sound	8.8	1.0	0.1
Peel	4.0	0.6	0.5
Perth	2.3	0.6	....
Peterborough	3.7	0.2	0.1
Prescott	81.2	80.7	6.4
Prince Edward	2.9	0.2	....
Rainy River	9.4	1.1	0.1
Renfrew	13.7	2.5	0.6
Russell	84.3	83.0	3.8
Simcoe	9.4	2.2	1.1
Stormont	44.4	27.5	4.8
Sudbury	38.5	26.3	14.8
Thunder Bay	8.9	2.4	1.0
Timiskaming	33.3	23.0	3.0
Toronto	3.4	0.8	4.9
Victoria	2.7	0.2	....
Waterloo	4.2	0.7	0.5
Wellington	2.6	0.3	0.1
Wentworth	4.2	0.8	1.0
York	2.8	0.6	....

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. I:3.

.... = moins de 0.05%

TABLEAU III

Répartition de la Population selon l'habitat:
Population Francophone* et Ontario

	Population Francophone*		ONTARIO	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Régions urbaines	260,910	74.0	6,349,845	82.4
Regions métropolitaines≠	172,325	66.0	4,922,670	77.5
Autres	88,585	34.0	1,427,175	22.5
Régions rurales non-agricoles	72,995	20.7	989,205	12.9
Régions rurales agricoles	18,560	5.3	364,055	4.7
TOTAL:**	352,460	100.0	7,703,105	100.0

Source: Recensement du Canada, 1971, Vol. I - 3.

*Population dont la langue d'usage est le français.

≠ Hamilton, London, Ottawa, St.Catharines-Niagara, Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Windsor.

**Etant donné que les totaux sont arrondis séparément, ils ne sont pas nécessairement égaux à la somme des chiffres individuels arrondis dans les distributions. ("Arrondissement aléatoire" utilisées par Statistique Canada pour le recensement 1971)

TABLEAU IV

Répartition de la Population Francophone de l'Ontario

par grands groupes d'âges et taux de dépendance, 1971

	0-14 ans		15-64 ans		65 ans et plus		Taux de dép. (%)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Jeunes*	Pers.âgées*
Population de langue maternelle française.	130,435	27.0	319,110	66.2	32,795	6.8	40.9	10.3
Population langue d'usage: français	113,955	32.3	214,260	60.8	24,250	6.9	53.2	11.3
ONTARIO.	2,207,200	28.6	4,851,575	63.0	644,330	8.4	45.5	13.3

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. I:4.

*Le taux (rapport) de dépendance est le rapport: $\frac{\text{Population 0-14 ans}}{\text{Population 15-64 ans}} \times 100$

$\frac{\text{Population 65 ans et plus}}{\text{Population 15-64 ans}} \times 100$

TABLEAU V

Rapport de masculinité, quelques groupes, Ontario 1971

	Rapport de musculinité
ONTARIO	99
Population de langue maternelle:	
- Anglaise	98
- Française	100
- Indien et Esquimeau	111
- Italienne	112
Population dont la langue d'usage est:	
- Anglais	99
- Français	101
- Indien et Esquimeau	106
- Italien	107

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. I:2 et Vol. I:4.

TABLEAU VI

Population 15 ans et plus selon l'état matrimonial et sexe, quelques groupes ethniques, Ontario 1971.

	Population 15 ans et plus							
	TOTAL	Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Britannique:									
H	1,588,130	466,500	29.4	1,057,670	66.6	45,190	2.8	18,770	1.2
F	1,703,535	389,670	22.9	1,084,685	63.7	200,760	11.8	28,420	1.6
Français:									
H	251,205	79,240	31.5	164,020	65.3	5,670	2.3	2,275	0.9
F	254,570	60,455	23.7	169,940	66.8	20,955	8.2	3,220	1.3
Italien:									
H	161,365	43,075	26.7	116,280	72.0	1,420	0.9	590	0.4
F	140,465	26,340	18.8	107,410	76.5	5,935	4.2	780	0.5

Source: Recensement du Canada, 1971, Vol. I:4.

TABLEAU VII

Nombre d'enfants mis au monde pour 1000 femmes non célibataires selon l'origine ethnique et la langue maternelle, Ontario, 1971

	Groupe d'âge					
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
I Groupe ethnique						
Britannique	618	868	1640	2540	2984	3030
Français	657	1009	1915	3003	3656	3865
II Langue maternelle						
Anglais	618	886	1648	2556	3006	3058
Français	645	997	1876	2988	3685	3908
ONTARIO	610	887	1652	2523	2964	3033

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. I:5.

TABLEAU VIII

Population de langue maternelle Anglaise et Française selon le lieu de naissance et langue d'usage, Ontario 1971.

Lieu de naissance et langue maternelle	TOTAL	Langue d'usage					
		Même que la langue maternelle		Différente de la langue maternelle			
				Anglais/Franc.		Autres	
		no.	%	no.	%	no.	%
-Prov. de l'Atlantique							
Anglais	251,970	250,955	99.6	720	0.3	290	0.1
Français	22,385	10,225	45.7	12,125	54.2	35	0.1
-Québec							
Anglais	137,500	135,215	98.3	1,930	1.4	360	0.3
Français	107,475	79,930	74.4	27,395	25.5	150	0.1
-Ontario							
Anglais	4,574,165	4,540,015	99.2	8,580	0.2	25,570	0.6
Français	330,225	236,575	71.6	93,345	28.3	300	0.1
-Prov. des Prairies							
Anglais	180,140	179,350	99.6	170	0.1	615	0.3
Français	6,030	1,865	30.9	4,155	68.9	15	0.2
-Colombie Britannique							
Anglais	35,355	35,115	99.3	35	0.1	205	0.6
Français	310	145	46.8	165	53.2	-	-
-Territoires du Nord							
Anglais	2,950	2,850	96.6	10	0.3	90	3.1
Français	180	95	52.8	85	47.2	-	-
-Personnes nées au Canada							
Anglais	5,182,085	5,143,505	99.3	11,450	0.2	27,130	0.5
Français	466,610	328,835	70.5	137,270	29.4	505	0.1
-Personnes nées à l'ext. du Canada.							
Anglais	785,640	765,445	97.4	710	0.1	19,480	2.5
Français	15,740	7,590	48.2	6,970	44.3	1,185	7.5

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. 1:4.

TABLEAU IX

Langue d'usage selon la langue maternelle et le lieu de naissance, quelques groupes, Ontario 1971

Lieu de naissance et langue maternelle	TOTAL	Langue d'usage							
		Même que la langue maternelle		Différente de la langue maternelle					
				Anglais		Français		Autres	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nés au Canada									
Chinois et Japonais	10,730	5,505	51.3	5,000	46.6	30	0.3	200	1.8
Français	466,610	328,835	70.5	137,270	29.4	-	-	505	0.1
Italien	96,295	58,240	60.5	36,640	38.1	1,190	1.2	225	0.2
Ukrainien	40,385	11,595	28.7	28,565	70.7	75	0.2	150	0.4
Yiddish	4,570	460	10.0	4,030	88.2	10	0.2	75	1.6
Indien et Esquimeau	27,215	18,635	68.5	8,460	31.1	40	0.1	80	0.3
Nés à l'ext. du Canada									
Chinois et Japonais	26,740	21,515	80.5	4,625	17.3	10	...	590	2.2
Français	15,740	7,590	48.2	6,970	44.3	-	-	1,185	7.5
Italien	246,975	203,825	82.5	41,705	16.9	390	0.2	1,045	0.4
Ukrainien	39,830	28,580	71.8	10,175	25.6	30	0.1	1,040	2.6
Yiddish	15,450	6,965	45.1	8,275	53.5	20	0.1	200	1.3

Source: Recensement du Canada 1971, Vol. I:4

COMMENTAIRE

Je voudrais féliciter et remercier le directeur du Centre de recherche et les autorités de l'Université d'Ottawa de leur initiative. Je crois fortement que nous avons besoin de beaucoup plus de dialogues de cette sorte sur l'état actuel de la recherche sociale au Canada. Nous devons aussi considérer l'orientation, la stratégie - si vous voulez - pour l'avenir aussi bien que les exigences politiques, économiques, sociales et culturelles.

Dans le bref temps qui m'est alloué je voudrais mentionner d'une manière assez arbitraire, sommaire et même brusque quelques considérations soulevées par l'exposé du Professeur D'Costa.

J'ai lu avec intérêt son exposé: "La population Franco-Ontarienne: Quelques Aspects Démographiques", mais franchement, j'ai été déçu parce que ce n'était pas ce à quoi je m'attendais vu les objectifs du colloque, et selon les mots employés dans "le mode de procéder": "on souhaite que l'auteur souligne non seulement ce qui a été fait mais aussi ce qui reste à faire". A mon avis, comme première étape du travail systématique à faire dans ce domaine, il y a besoin urgent d'un inventaire critique des études déjà faites. Peut-être est-il vrai qu'il n'y a pas de recherches démographiques proprement dites consacrées

spécifiquement à l'analyse de la population française en Ontario, mais il y a eu des études sérieuses effectuées au niveau du pays en entier qui comprenaient un examen plus ou moins adéquat de la situation ontarienne. Depuis la semaine dernière j'ai rapidement revu les travaux faits par les auteurs ou chercheurs comme Arès, Henripin, Joy, Keyfitz, Lieberson et Maheux et je les ai trouvés assez solides. Naturellement, ils sont dépassés en certains aspects par les développements rapides des années récentes et par les nouvelles données et méthodes. Mais il me semble que ces études ont encore une valeur réelle et qu'elles peuvent au moins servir de modèles ou points de départ pour la recherche faite présentement et dans un avenir rapproché.

Des recherches plus récentes, basées sur les données du recensement de 1971, comme celles du professeur Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa, et d'autres ont été publiées dans les quotidiens; elles semblent avoir été bien faites et contribuent à la connaissance de la situation actuelle des communautés minoritaires, même si elles sont d'une envergure encore partielle ou limitée.

Je suis complètement d'accord avec le professeur D'Costa quand il dit qu'un domaine de recherche existe, mais je ne suis pas si certain qu'il soit encore bien défini.

Je ne peux pas comprendre pourquoi M. D'Costa suggère que les données disponibles ne sont pas adéquates ou suffisantes pour les besoins de la recherche

démographique. Il est évident qu'il y a toujours des limites et des faiblesses dans les statistiques de chaque recensement mais, comparativement, comme Stanley Lieberson écrivait dans son livre "Language and Ethnic Relations in Canada" (1970): "Its (Canada's) censuses have relatively good language data". Ce jugement a été fait avant le dernier recensement. Depuis lors les données sont meilleures, plus riches et les méthodes de les manipuler et de les présenter sont plus avancées et plus raffinées. Par exemple, les professeurs Charles Castonguay et Claude Marcoux écrivaient dans le Droit (8 février 1974) "que le recensement de 1971 nous permet enfin d'évaluer - un aspect de la réalité linguistique canadienne - du phénomène des transferts linguistiques"... "Pour la première fois, nous avons dans les données sur la langue maternelle et la langue d'usage le moyen de déterminer avec précision la santé et l'attrait d'une langue dans une région quelconque du Canada". Je suis heureux de voir que M. D'Costa a décidé comme M. Castonguay et d'autres auteurs, que "la langue d'usage" est le critère le plus utile pour étudier l'état actuel de la population française. Il me semble qu'un concensus se forme maintenant parmi les spécialistes et que "langue d'usage" remplacera "langue maternelle" pour définir les limites des divers groupes linguistiques.

Il y a beaucoup d'autres questions à discuter comme M. D'Costa l'a suggéré dans on exposé. Il a souligné des tendances et des faits importants, notamment concernant la concentration des francophones en

Ontario et le transfert linguistique. J'espère qu'il poursuivra sa recherche dans le but de produire un portrait plus complet, plus détaillé de la population francophone d'Ontario et de révéler les tendances probables de son évolution.

En conclusion, je dirais que j'ai travaillé dans le domaine des relations des groupes ethniques et linguistiques et plus particulièrement dans celui des problèmes du bilinguisme et du biculturalisme presqu'à plein temps depuis plus de dix ans maintenant. Même si je ne suis pas expert, je peux constater l'importance primordiale que la démographie porte pour la connaissance, et la survie de la vie française en Ontario ou au Canada. Je suis de plus en plus convaincu de la nécessité d'études démographiques plus poussées, comme base fondamentale de toute autre recherche, et de la politique publique et privée dans le domaine des rapports entre les groupes ethniques et linguistiques de notre société.

Neil Morrison
Secrétaire général
Conseil consultatif des
districts bilingues,
Ottawa.

LA VIE POLITIQUE DE L'ONTARIO FRANCAIS

Le sujet que l'on nous propose d'aborder à l'intérieur de ce colloque fait violence à un politologue. En effet, la science politique est une science retardée dont l'objet est fort imprécis. Aussi avons-nous l'agréable habitude, en particulier lorsque nous devons traiter de la vie politique d'une société, de butiner d'une discipline à une autre, empruntant à l'histoire, les preuves de nos énoncés; à la sociologie, les notions de structures sociales; à l'économie, les problèmes de la distribution des biens; à la psychologie, les lois du comportement; au droit, les règles des institutions, à la démographie, les perspectives de survie et ainsi de suite. Quel fut donc mon désarroi de constater que chacun de ces concepts serait abordé par des experts. Cela me contraint donc de circonscrire étroitement mon exposé autour du politique.

Qu'est-ce que le politique au regard d'une société, principalement au regard d'un groupe minoritaire? Le politique dans une telle perspective c'est d'une part la façon dont un groupe ethnique acquiert et maintient un certain *pouvoir*, le politique c'est d'autre part les idées, les attitudes et les compor-

tements des membres d'un groupe face au pouvoir c'est ce que l'on appelle la *culture politique*. Voilà donc les deux aspects le pouvoir et la culture politique autour desquels nous regrouperons ce que nous savons sur l'Ontario français.

Que savons-nous sur la vie politique de l'Ontario français? Ce serait sans doute un lieu commun, du moins au milieu de la communauté savante de l'Ontario français, que de répondre tout simplement: "peu de choses". Nous avons, Benjamin Fortin et moi, au cours de recherches bibliographiques, répertorié plus de mille trois cents documents sur l'Ontario français dont quatre-vingt sur la politique en général et vingt et un sur la vie politique. De ces derniers, deux seulement ont pour objet la vie politique des francophones de l'Ontario (Beaulne 1970; Lapalme 1968). Cela étant, j'attacherai autant d'importance, ce qui veut dire plus d'importance aux connaissances à acquérir, à ce que nous ne savons pas qu'aux connaissances acquises, à ce que nous savons.

Le pouvoir franco-ontarien

La science politique canadienne est inachevée, ainsi elle ne nous fournit pas une explication globale de la société politique canadienne, une explication qui puisse nous indiquer l'importance des conflits ethniques au Canada et la position qu'occupent dans ce pays les divers groupes ethniques comme par exemple, l'Ontario français. Nous devrons donc la deviner. Pour déterminer le pouvoir de cette minorité nous tien-

drons compte de trois facteurs: son importance démographique, son organisation, et ses ressources (Vallée, Schulman 1969: 87). Toutefois avant d'aborder l'étude de l'Ontario français en lui-même il n'est pas inutile de jeter un coup d'oeil à la société politique dans laquelle il s'intègre, à savoir l'Ontario et le Canada.

La cohabitation de deux collectivités linguistiques entraîne inévitablement des conflits, car les conditions linguistiques idéales pour chacune des deux communautés sont incompatibles (Lieberson 1970: 9). L'Ontario, nous le savons, est un Etat libéral. C'est-à-dire un régime au sein duquel les problèmes politiques se posent plutôt en termes individuels qu'en termes collectifs. Les citoyens ont tous les mêmes droits et la même chance de progresser dans l'échelle sociale. Ils ont tous la liberté de se regrouper pour former des associations et pour défendre leurs intérêts. Les communautés ethniques dans un tel contexte ne sont que des groupes comme les autres qui n'ont pas a priori de problèmes particuliers et partant qui n'ont pas droit à des privilèges spéciaux. C'est dans un tel contexte que se situent les démarches des Ontariens francophones pour obtenir les droits collectifs jugés essentiels à leur vie culturelle.

L'attitude officielle et officieuse de la majorité à l'égard de la minorité s'est toutefois considérablement modifiée depuis la fin des années cinquante. Thomas H.B. Symons a fort bien décrit ce changement important, il le qualifie même de "révolution tranquille" (1971: 169, Ontario Advisory Committee on Confede-

ration 1967).

L'Ontario français a donc maintenant un statut officiel au moins au Parlement ontarien et dans les domaines éducatif et culturel. Il reste naturellement d'autres revendications (bilinguisme au niveau municipal, bilinguisme à la fonction publique provinciale et dans le domaine de la justice) auxquelles on n'a pas encore donné suite.

Voilà que cette révolution tranquille au niveau provincial accompagne une mutation analogue au niveau fédéral. C'est la Commission d'enquête sur le bilinguisme, c'est la loi des langues officielles, c'est le bilinguisme à la fonction publique, etc. Les Franco-Ontariens misent maintenant autant sur Ottawa que sur Toronto, phénomène nouveau. La résistance française a enfin raison, elle triomphe.

Cela dit, si l'on connaît bien les changements de position du groupement majoritaire on connaît moins bien les répercussions de ceux-ci sur le groupe minoritaire. Cette reconnaissance risque-t-elle par exemple de compromettre l'unité? Celle-ci est en générale plus forte lorsque le clan est sur la défensive, lorsqu'il se sent victime de discrimination. Qu'arrive-t-il lorsque, selon l'expression de Roger Duhamel les "héros sont fatigués"? Entraîne-t-elle une modification de l'idéologie? Engendre-t-elle de nouvelles aspirations? Si l'on excepte les oeuvres polémiques, nous n'avons sur cette question que trois études, importantes certes mais dont l'objet est limité (Comeau, Patry, Chayer, Roy 1971; Comité franco-

ontarien d'enquête culturelle 1969; Havel 1972).

Qu'en est-il de la puissance de notre groupe minoritaire? Nous avons vu que le pouvoir que détient une collectivité dans une société dépend partiellement de son importance démographique. A ce point de vue, nous n'avons pas affaire à un sous-groupe très influent puisqu'il ne regroupe pas plus de 7% de la population. Toutefois le nombre n'exprime pas automatiquement et proportionnellement le pouvoir politique. Ce dernier dépend également de la façon dont le nombre est utilisé. Jusqu'à quel point les francophones de l'Ontario ont-ils été mobilisés politiquement? Quelle fut leur motivation? Quels partis ont-ils appuyé? Nous avons des bribes de réponses à ces questions.

Une analyse de Victor Lapalme (1968: 105) nous apprend que les Franco-Ontariens au niveau provincial ont jusqu'à la deuxième guerre mondiale appuyé le parti jugé le plus sympathique à leurs objectifs. A partir de l'élection de 1945 leur orientation partisane est plus partagée. Les réclamations franco-ontariennes deviennent non-partisanes. Ce texte est intéressant pour nous, notons-le en passant, car il est un des seuls qui abordent la vie politique franco-ontarienne d'une manière compréhensive, il en trace et l'histoire et le portrait actuel. Cependant les conclusions de cette thèse ne sont pas très précises à cause de la méthode utilisée. L'auteur a eu recours aux résultats électoraux au niveau des douze circonscriptions électorales où les Franco-Ontariens forment ou la majorité (4) ou une minorité importante

(35%). Un sondage donnerait des résultats plus exacts sur le comportement actuel des francophones. A l'échelle fédérale il est clair que nous avons affaire à des partisans libéraux. Cela dit, nous connaissons mal les résultats d'une telle stratégie. Ainsi l'influence politique dépend bien souvent de l'accès aux autorités politiques dont un groupe dispose. Quelle fut, quelle est l'audience des Franco-Ontariens auprès des dirigeants des partis, auprès des gouvernants, auprès de la fonction publique? Nous pouvons bien penser qu'elle est maintenant plus grande que naguère. Nous devons néanmoins déplorer l'absence d'ouvrages sur ce point. Il est bien évident par ailleurs que les francophones de l'Ontario ont occupé et occupent toujours d'une manière disproportionnée les échelons inférieurs de l'échelle économique et sociale de l'Ontario, position qui a priori éloigne un groupe des centres de décision.

L'organisation sociale d'un groupe ethnique détermine également l'influence qu'il détient dans une société. Une minorité peut s'intégrer aux institutions de la société globale ou mettre elle-même sur pied ses propres institutions parallèlement à celles du groupe dominant. C'est cette seconde voie qu'emprunte l'Ontario français et qui est celle des communautés qui refusent l'assimilation. Les Franco-Ontariens ont le plus souvent créé leurs propres organismes ou ils ont cherché à modifier les organisations existantes pour que celles-ci tiennent compte de leurs particularités culturelles. Les institutions

d'un groupe sont importantes car elles ont pour fonction de poursuivre les objectifs de la collectivité, de faire connaître ses aspirations, de former ses dirigeants et de maintenir ses valeurs. Elles sont une source de pouvoir. Elles entretiennent la conscience collective, condition essentielle à une action politique efficace. Il faudrait donc connaître la vie et le rôle des principales associations franco-ontariennes. Les premières institutions ont gravité autour de l'Eglise et elles se sont préoccupées surtout des problèmes de l'éducation. Dans la mesure où la société ontarienne et la société franco-ontarienne ont beaucoup évolué depuis quelques années et dans la mesure où les problèmes de l'éducation se sont déplacés: où en sont les associations francophones traditionnelles? L'Eglise occupe-t-elle toujours une position centrale? Comment les associations franco-ontariennes maintiennent-elles la solidarité du groupe en dépit des différents clivages qui le marquent: les conflits sociaux, les différences régionales, les oppositions de générations, les différents degrés d'assimilation? Sont-elles toujours vouées à la séparation du sous-groupe plutôt qu'à l'intégration de celui-ci à la société ontarienne? Autour de quels objectifs se rallient-elles? Les minorités culturelles d'une société industrielle avancée sont placées devant la difficile alternative ou la survivance ou le progrès économique et social. Le premier choix se réalise souvent aux dépens du niveau de vie, alors que le deuxième entraîne l'assimilation

(Vallée 1971: 158). Nous sommes forcés de reconnaître que peu de travaux nous informent sur cette question et encore ceux-ci demeurent-ils plutôt descriptifs (Huot 1964-1965). Il est particulièrement dommage que des organisations comme l'A.C.F.O. n'aient pas été l'objet d'études approfondies.

Enfin il y a les ressources et il importe de tenir compte à cet égard du leadership dont dispose une minorité. La marque politique d'un groupe dépend de son élite. Il a besoin au minimum d'une classe moyenne capable de véhiculer ses aspirations, capable de s'intégrer à la politique, capable de prendre part aux élections, etc. Nous savons que cette "classe moyenne" existe et qu'elle milite au sein des trois partis ontariens (Lapalme 1968: 96). Nous connaissons moins bien la nature de l'élite franco-ontarienne, sa place et son rôle dans la province. Sur quels groupes sociaux repose-t-elle, le clergé, les membres de professions libérales, la petite ou moyenne bourgeoisie commerciale, les technocrates? Quelle importance a-t-elle? Quel rôle joue-t-elle en tant qu'intermédiaire entre le clan et le régime politique? S'agit-il d'une classe dirigeante intransigeante et progressiste; ou se contente-t-elle d'échanger l'appui du sous-groupe pour des faveurs personnelles selon ses intérêts de classe (Clark 1971: 79). Voilà des interrogations qui demeurent sans réponses. Il y a quelques biographies ou autobiographies intéressantes (Courteau 1971) mais elles ne nous permettent pas d'appréhender le phénomène dans son ensemble.

En somme nous devons admettre que notre connaissance du pouvoir franco-ontarien est lacunaire, en effet nous connaissons mal les éléments sur lesquels il repose. Est-ce là le signe d'un pouvoir faible, le symptôme d'une société apolitique? Un groupe ethnique au sein d'un régime exerce grossièrement l'un ou l'autre des rôles suivants: dominant, intermédiaire, accessoire (Enloe 1973: 187-215). Le premier serait par exemple celui des protestants de l'Irlande du Nord, le deuxième celui du Québec au Canada et le troisième celui des Franco-Ontariens dans cette province. Ceux-ci ne se trouvent-ils pas en quelque sorte aux "limites de la légitimité"? Ils ont bien une importance numérique, ils disposent bien de quelques organismes, ils possèdent certaines ressources, mais pas suffisamment pour infléchir d'une manière substantielle et durable les décisions politiques de l'Etat ontarien. Leur position est précaire et partant délicate.

La culture politique franco-ontarienne

La culture politique c'est en général l'ensemble des idées, des attitudes et des comportements d'un groupe. L'Ontario français, il faut le reconnaître, ne constitue pas une communauté pleinement homogène comme le souligne plusieurs travaux (Comeau, Patry, Chayer, Roy 1971: 40). Néanmoins les Français d'Ontario ont, semble-t-il, des idées et des attitudes politiques différentes de celles des Ontariens et des Québécois.

La société franco-ontarienne a longtemps souscrit

aux valeurs traditionnelles du Canada français. Elle a subi les bouleversements de l'industrialisation et de l'urbanisation. Ceux-ci ont-ils provoqué un changement idéologique important? Le Québec, qui a toujours orienté la pensée des minorités françaises au Canada, a connu une véritable mutation idéologique. Qu'en est-il de l'Ontario français? L'idéologie que véhicule la classe dirigeante et les associations franco-ontariennes est-elle toujours l'idéologie traditionnelle? Dans quelle mesure se rattache-t-elle aux problèmes de la société franco-ontarienne moderne? Les groupes ethniques ne s'aventurent dans l'idéologique et le politique que pour mieux saisir et exprimer leurs problèmes. En d'autres termes la "révolution tranquille" ontarienne dont nous parlions a-t-elle touché l'Ontario français? Trop peu d'études nous renseignent à cet égard. René G. Guindon a analysé les discours des Congrès de 1910 et de 1960 de l'A.C.F.O. pour constater une évolution du concept, "éducation" chez les dirigeants de ce mouvement. L'école en 1960 est moins exclusivement conçue en termes de moyen de "survivance", elle est également perçue comme un agent de "développement" (Guindon 1971: 85).

Nos connaissances sont à peine plus précises quant aux attitudes et aux comportements politiques des Franco-Ontariens. Il y aurait au Canada plusieurs cultures politiques régionales et celle de la communauté française de l'Ontario se rapprocherait de celle des Québécois francophones et des citoyens des provinces maritimes (Simeon, Elkins 1974: 399). Selon

une telle interprétation les Franco-Ontariens se sentent individuellement peu capables d'exercer une influence sur le déroulement de la politique, ils jugent que les hommes politiques sont peu compétents et médiocrement dévoués au bien public et ils estiment que les résultats électoraux modifient peu les choses. Ils appartiendraient à la catégorie des "indifférents", des citoyens étrangers au politique. C'est un comportement propre à une société traditionnelle isolée dans un monde moderne, éloignée des centres de décisions. Ce sont des attitudes associées aux groupes peu favorisés. Cette interprétation est confirmée par quelques autres études (Meisel 1972: 127-181). Toutefois la plupart de ces résultats nous proviennent d'enquêtes effectuées à l'échelle nationale: ce qui implique que relativement peu de Franco-Ontariens se retrouvent dans ces échantillons. Il faudrait donc faire une enquête politologique exclusivement auprès de la population française de l'Ontario, pour connaître d'une manière bien précise ses attitudes politiques. La seule étude qui se rapproche de celle dont nous parlons est celle de Jean Havel (1966). Cette dernière toutefois n'aborde pas spécifiquement le comportement des francophones et ne peut pleinement éclairer nos préoccupations. Soulignons que de telles études régionales sont très utiles et elles sont nécessaires pour cerner les caractéristiques des différents groupements franco-ontariens.

La vie politique d'un groupe minoritaire pose à la science politique des questions importantes, elle

pose le problème de l'ethnie en tant que facteur explicatif du comportement politique. En effet, nous attachons beaucoup d'importance aux facteurs économiques et sociaux pour expliquer les phénomènes politiques et nous tenons pour moins importantes les variables culturelles ou ethniques. Plus précisément nous pensons qu'elles n'exercent qu'une action éphémère, qui se dissout avec la modernisation, avec le développement économique et social d'une société. L'existence ou plutôt la persistance de groupes culturels, comme l'Ontario français remet donc, du moins partiellement, en question cette idée reçue.

A cet égard le Canada, société pluriethnique est un laboratoire bien choisi. La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a stimulé quelques recherches dans ce domaine. L'étude approfondie du comportement politique de l'Ontario français apportera peut-être quelques éclaircissements sur cette question. Les différences de comportement que l'on note par exemple entre les francophones et les anglophones de l'Ontario proviennent-elles de facteurs économiques et sociaux (Wilson 1974: 438-483), ou de facteurs culturels, comme la religion (Havel 1966: 75), l'ethnie (Lapalme 1968: 105)? Ce sont là des hypothèses que nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer d'une manière définitive. Il semble bien que la variable ethnique ne soit pas sans influence sur le comportement des Franco-Ontariens. Ils ont dans le passé appuyé en bloc un parti et ils ont modifié leur allégeance politique pour voter pour des candidats francophones (La-

palme 1968: 105). Ce qui est la marque de l'influence ethnique (Wolfinger 1966: 43).

Ce qui importe maintenant c'est de voir jusqu'à quel point ces attitudes et ces comportements se maintiennent face aux transformations économiques et sociales de la société ontarienne et face au phénomène de l'anglicisation. Autrement dit, jusqu'à quel point y a-t-il acculturation? Autre question qui demeure à peu près sans réponses.

Conclusion

Nous devons conclure sur une note d'humilité un peu comme Joseph Haydn à la fin de sa vie: "Mon domaine est sans limites, écrivit-il, ce qui peut encore être fait en musique est beaucoup plus grand que ce qu'on a déjà fait". En effet ce que nous savons sur la vie politique de l'Ontario français est fort peu comparé à ce que nous pourrions savoir. Nous avons besoin de la connaître en premier lieu dans sa dimension historique, il faut savoir ce qu'elle fut traditionnellement. Il faut aussi connaître ce qu'elle est depuis que la société franco-ontarienne est devenue industrielle et urbaine. Il faut déterminer comment elle se manifeste dans chacune des régions de l'Ontario français et comment elle s'exprime par chacun des groupes sociaux. Pour cela, il faut accumuler des données à partir de différentes méthodes, l'analyse qualitative, les résultats électoraux, les enquêtes, la comparaison, etc. Nous pourrions alors espérer une

analyse globale de la vie politique de l'Ontario français.

JEAN-PIERRE GABOURY
Professeur
Département de science politique
Université d'Ottawa.

Bibliographie

BEAULNE, François (1970) "Le processus d'extinctions du règlement 17 en Ontario", Ottawa Université d'Ottawa, thèse de maîtrise, 275p.

CLARK, S.D., "The Position of French-Speaking Population in the Northern Industrial Community", dans Richard J. Ossenberg, *Canadian Society*, Scarborough, Prentice-Hall, 62-85p.

COMEAU, Paul-André, PATRY, Maurice, CHAYER, Réjean, ROY, Pauline (1971) *Les facettes d'un système scolaire*, Ottawa, Faculté des sciences sociales, 180p.

COMITE FRANCO-ONTARIEN D'ENQUETE CULTURELLE, (1969) *La vie culturelle des Franco-Ontariens*, Ottawa, 259p.

COURTEAU, S.j., Guy (1971) *Le docteur J. Raoul Hurtubise, M.D.-M.A. (1882-1955), 40 ans de vie française à Sudbury*, Montréal, Editions Bellarmin, 134p.

(1972) *Working Papers on Canadian Politics*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 220p.

ONTARIO ADVISORY COMMITTEE ON CONFEDERATION
(1967) *Ontario Advisory Committee on Confederation, Background Papers and Reports*, Toronto, Queen's Printer of Ontario, 435p.

SIMEON, Richard et ELKINS, David J.,
(1974) "Regional Political Cultures" dans *Revue Canadienne de science politique*, vol. VII, no. 3, septembre, 397-437p.

SYMMONS, Thomas H.B. "Ontario's Quiet Revolution, A
(1971) Study of Change in the Position of the Franco-Ontarian Community" dans R.M. Burns, *One Country or two?* Montréal, McGill-Queen's University Press, 169-204p.

VALLEE, Frank G., "Regionalism and Ethnicity: The
(1971) French-Canadian Case", dans Jean Leonard Elliott, *Minority Canadians 2, Immigrant Groups*, Scarborough, Prentice-Hall, 151-159p.

VALLEE, Frank G. et SCHULMAN, Norman
(1969) "The Viability of French Groupings outside Quebec", dans Mason Wade, *Regionalism in the Canadian Community, 1867-1967*, Toronto, University of Toronto Press, 83-99p.

WILSON, John, "The Canadian Political Cultures: Towards a Redefinition of the Nature of Canadian Political System", dans *Revue canadienne de science politique*, vol. VII, no. 3, sept. 438-483p.

ENLOE, Cynthia H. (1973) *Ethnic Conflict and Political Development*, Boston, Little, Brown and Company, 282p.

GUINDON, René G., (1971) "Essai d'analyse interne d'un discours idéologique", Ottawa, Université d'Ottawa, Thèse de maîtrise, 138p.

HAVEL, Jean E., (1966) *Les citoyens de Sudbury et la politique*, Sudbury, Editions de l'Université Laurentienne, 103p.

(1972) "Some Effects of the Introduction of a Policy of Bilingualism in the Polyglot Community of Sudbury", dans *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 9, no. 1, fév. p. 57-71.

HUOT, Maurice, (1964-1965) "Survol de l'Ontario français", dans *Le Droit*, 2 déc. 1964, 28 avril 1965.

LAPALME, Victor, (1968) "Les Franco-Ontariens et la politique provinciale", Ottawa, Université d'Ottawa, Thèse de maîtrise, 131p.

LAPONCE, Jean (1969) "Ethnicity Religion and Politics in Canada: A Comparative Analysis of Survey and Census Date", dans Stein Rokkan et Matei Dogan, *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences* Cambridge, Mass, M.I.T. Press, 187-216p.

LIEBERSON, Stanley (1970) *Language and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, John Wiley and Sons, 264p.

MEISEL, John (1964) *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 288p.

WOLFINGER, Raymond E., (1966) "Some Consequences of Ethnic Politics", dans M. Kent Jennings et L. Harmon Zeigler, *The Electoral Process*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 42-54p.

COMMENTAIRE

L'inconvénient majeur du texte de M. Gaboury est qu'il est très complet, ce qui réduit souvent le commentaire à la paraphrase. M. Gaboury montre combien sont nombreuses mais insuffisantes les études sur le sujet. Sa conclusion contient un tableau excellent des recherches à entreprendre et son pessimisme s'y montre constructif. Typiques de sa pensée ressortent au cours du texte des variables particulièrement importantes pour une minorité mais négligées dans les études sociales dominantes en Amérique du Nord, comme le passage du temps et celui des générations (Neuman, 1942, 235-236; Rintala, 1962) ou l'importance de la culture sans laquelle on ne peut comprendre les situations, les ressources et les stratégies (Spengler, 1911; Gaboury, 1970).

Au terme de sa première partie, le conférencier a nettement posé le problème central: les Franco-Ontariens sont-ils réduits à jamais à un rôle accessoire, voire, ajouterai-je, d'exploités (par exemple, la stabilité de leur vote en fait-elle des oubliés)? Sous un autre jour, le problème se présente de savoir si les Franco-Ontariens ont les moyens de mieux jouer à la politique.

La dimension du problème la plus aisée à saisir malgré sa difficulté est celle des ressources politiques des Franco-Ontariens. La première ressource

est le nombre. Mais pour le connaître, il faut définir le Franco-Ontarien (religion? langue? ethnie? culture?) et étudier ce qu'il devient au contact des autres dans la ville qui est de plus en plus sa place. Une seconde ressource est l'information et l'éducation. (Par exemple, les Juifs, minoritaires aux Etats-Unis, y accèdent au pouvoir par une instruction supérieure). La qualité des moyens d'information et d'éducation, son orientation sociale donnent-elles des espoirs? La géographie influe sur la disponibilité des ressources (Par exemple, que donnerait comme influence accrue un système électoral proportionnel de liste basé sur de plus grandes circonscriptions? Par exemple encore, quelle attitude faut-il avoir devant des expropriations ou des mesures équivalentes par des promoteurs lorsqu'elles détruisent un quartier homogène?). Une autre ressource est faite des organisations. Que cherchent-elles à obtenir réellement? Les individus les considèrent-ils comme utiles ou nuisibles ou indifférentes à leurs vies et à leurs buts personnels? Les têtes de file restent-elles les mêmes ou changent-elles, prêtres, notables, cols blancs, cols bleus, immigrants du Québec ou de l'étranger? Quel est le degré de légitimité de ces organisations et de ces têtes de file dans les municipalités, dans la province et au pays (Presthus, 1973)? Y a-t-il une hémorragie des élites potentielles (comme missionnaires, administrateurs publics ou privés, syndicalistes ou savants)? Une autre ressource est la fierté: les succès sont-ils mesurés en termes stricts de survie (nombre d'enfants dans les écoles, par exem-

ple) ou aussi en termes de réalisation dans l'économie, dans la culture, dans le sport ou dans toute autre activité (y a-t-il des catalogues de célébrités?).

Au catalogue des forces s'est ajoutée la corporation. Le Franco-Ontarien y trouve-t-il place? Le sert-elle ou le dessert-elle? Les organisations franco-ontariennes avaient-elles intérêt à acquérir le contrôle (bien moins cher que la propriété) de certaines corporations?

Il existe d'autres cadres où considérer l'emploi des ressources. Certains de ces cadres sont ceux traditionnels de la politique en Ontario. Vu d'Ottawa, siège du gouvernement fédéral, il peut apparaître que le cadre canadien soit le plus digne d'attention, d'autant plus que le gouvernement canadien veuille soigner la vitrine d'un bilinguisme dans la région proche du Québec et la plus visible aux diplomates étrangers. Mais le cadre de la province d'Ontario, compétente en matière d'enseignement et, en général, en ce qui touche le plus à la vie de tous les jours des individus et des groupes, est peut-être plus important pour les autres régions? A-t-on compté combien chacun des gouvernements a donné ces dernières années, dans quelles régions, et avec quel degré de succès? Le cadre local (quartier, municipalité, municipalité régionale, syndicat, entreprise industrielle ou commerciale, association sportive ou autre) présente un avantage particulier: parce qu'il est petit, il permet à une minorité de devenir majorité (Dahl, 1961) et ne devrait pas être négligé. Enfin, que trouve le Franco-Ontarien auprès

du Québec, auprès des minorités francophones et auprès des pays de langue française?

Les actes accomplis dans ces divers cadres dépendent de la manière dont les esprits - à la fois ceux de la majorité qui change de composition très vite - et de la minorité - sont entraînés à concevoir. Ils dépendent donc, comme l'indique le conférencier, de leur culture politique (par exemple, croyance que la majorité décide; autre exemple, croyance que la minorité a des droits). La culture modifie l'importance des ressources politiques dont un groupe dispose: ainsi une très grande ressource peut être la mauvaise conscience d'une majorité lorsqu'elle attaque une minorité et la bonne conscience de cette majorité lorsqu'elle aide cette même minorité; ainsi encore il peut être plus ou moins permis et plus ou moins légitime d'employer de l'argent à des fins politiques. Il y a peu d'études sur la culture politique au Canada en général. Or la culture n'est qu'en partie consciente. Il arrive même que les affirmations doctrinales des individus et des groupes soient le contraire des véritables volontés des intéressés et ceci à leur insu. Le résultat est une très grande difficulté pour le chercheur qui doit s'inspirer des méthodes de l'anthropologue (M. Mead, 1951; Métraux et M. Mead, 1957).

Cependant c'est la recherche culturelle qui permettra de répondre à des questions importantes pour les Franco-Ontariens, comme de savoir s'ils auront à vivre dans une société de type colonial, ou dans une société définie par la maxime "Divisez - entre les

minorités - pour règner", ou dans un monde reconnaissant le droit à être soi-même et admettant comme fondamental l'égalité des chances. C'est encore l'analyse culturelle qui peut indiquer dans quelle mesure pour les générations d'une société d'abondance le contrôle de l'économie perd de son importance pour les individus et pour le pouvoir.

Jean Havel
Professeur,
Département de science politique
Université Laurentienne de Sudbury.

Bibliographie

DAHL, Robert A. (1961) — *Who Governs?* Democracy and Power in an American City, New Haven & Londres, Yale University Press.

GABOURY, Jean-Pierre (1970) — *Le nationalisme de Lionel Groulx:* aspects idéologiques, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa.

MEAD, Margaret (1951) — Columbia University Research in Contemporary Culture, dans Harold *Guetzkov*, directeur, *Groups, Leadership, and Men*, Pittsburgh, Carnegie Press.

METRAUX, Rhode & Margaret MEAD
(1957) *Thèmes de "culture" de la France*. Traduit de l'américain par Yv.-Delphée Miroglio, Le Havre, Institut havrais de sociologie économique et de psychologie des peuples.

NEUMAN, Sigmund
(1942) *Permanent Revolution: The Total State in a World at War*, New York, Harper and Brothers Publishers.

PRESTHUS, Robert
(1973) *Elite Accommodation in Canadian Politics*, Toronto, Macmillan of Canada.

RINTALA, Martin
(1962) *Three Generations: The Extreme Right Wing in Finish Politics*, Bloomington, Indiana University Publications.

SPENGLER, Oswald
(1948) *Le déclin de l'Occident: esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*, Traduit de l'allemand par M. Tazerout d'après l'édition de 1927 (écrit en 1911, édition princeps en 1917), Paris, N.R.F.-Gallimard.

ETAT DE LA RECHERCHE EN SOCIOLOGIE SUR LA VIE DES FRANCO-ONTARIENS [1]

Du point de vue de la sociologie, les Franco-Ontariens constituent un objet d'étude d'un grand intérêt. L'évolution de ce groupe ethnique depuis plus d'un siècle dans une situation historique bien définie nous permet d'isoler et d'analyser une série de facteurs déterminants dans la vie des sociétés; leur étude nous permet de vérifier beaucoup de théories sur le comportement collectif dans différentes conditions. Et, bien entendu, une meilleure connaissance de leur condition de vie et de leurs ressources leur permettrait d'être mieux en mesure d'organiser leur action collective.

En face de cet intérêt théorique et empirique de la sociologie pour le groupe franco-ontarien, nous allons revoir brièvement les domaines où les contributions se sont concentrées jusqu'ici; nous allons dégager quelques orientations qui caractérisent les études actuelles et finalement faire un plaidoyer en

1. Nous remercions M. Pierre Fortin, du département de sociologie de l'Université d'Ottawa, pour le travail de révision de la documentation existante que cet exposé implique.

faveur d'un type d'études dont l'absence apparaît dramatique: les interactions entre groupes et individus dans des communautés multi-ethniques.

1- *Contributions à l'étude des différents secteurs de la vie sociale*

Les différentes bibliographies qui ont colligé des études se rapportant aux Franco-Ontariens, et spécialement celle de Gaboury et Fortin (1974), présentent une quantité impressionnante de matériel (cf. SECRETARIAT D'ETAT 1972, 1973; Stelter and Rowan 1972).

Ces études se distribuent assez inégalement dans les différents domaines de la vie sociale. Signalons entre autres les domaines culturel, économique, politique et écologique.

Le domaine qui, sans conteste, est le mieux documenté est celui de la *culture*, entendue ici dans le sens d'activités et d'expressions symboliques.

Nous avons beaucoup de données dans le domaine des manifestations culturelles. Le rapport St-Denis (1969) résume assez bien le genre de préoccupations qui s'est manifesté dans ce domaine. On décrit les nombreuses activités folkloriques et artistiques promues dans différentes régions de la province; on connait assez bien les organismes (ou centres culturels) qui sont nés pour encourager ces activités aux niveaux local, régional et provincial.

La langue et la religion comme valeurs qui sous-tendent l'identité et la cohésion des Franco-Ontariens ont été fortement soulignées et attestées dans beaucoup

de documents. Ces dimensions sont certainement très vivantes dans toute l'histoire des Franco-Ontariens et ont été fortement affirmées dans des textes qui expriment des prises de positions idéologiques. L'étude de Guindon (1971) présente une bonne analyse de ce genre de textes.

L'analyse systématique, cependant, des formes que prennent la langue et la religion dans différentes populations est très mal représentée. On assume qu'elles sont présentées dans des formes universelles sans en pousser plus loin l'analyse structurelle et fonctionnelle.

La vie culturelle des Franco-Ontariens est constamment colorée par la menace toujours présente de l'*assimilation*. Nous entrons ici dans le domaine des dynamismes sociaux et des transformations culturelles. A ce niveau, la vie culturelle des Franco-Ontariens est toute tournée vers la préservation des valeurs traditionnelles, la conservation de leur identité sociale et le contrôle des moyens qui assurent la continuité de leur vie culturelle propre. Les études sur les problèmes de leur survivance sont très nombreuses. Les luttes que les différents groupes ont eu à mener sont bien relatées. En général, ces documents sont basés sur les mêmes théories volontaristes que l'action elle-même des Franco-Ontariens, et présupposent que la fidélité au patrimoine constitue le moteur de cette action.

Le domaine privilégié de cet effort de survivance collective a été celui de *l'éducation*. La lutte menée

par les Franco-Ontariens pour l'obtention de leurs propres écoles est très bien documentée. Les études, ici encore, suivent la perspective adoptée par les mouvements sociaux dans ce domaine. On s'attache à en souligner l'importance du point de vue de la langue et de la religion et à signaler la reconnaissance de leurs droits du point de vue de la loi et de l'établissement d'institutions. L'étude des effets réels produits par ces institutions, des conséquences du type et de l'extension de la scolarisation pour la vie sociale, de même que l'adaptation de ces institutions au marché du travail a été passablement négligée.

L'effort des *associations volontaires* pour le maintien de la culture est abondamment documenté. Les buts de ces associations et leurs moyens d'action sont bien connus. Comme ailleurs dans le domaine culturel, il s'agit de l'étude de l'activité des élites. Nous n'avons pas d'analyses sur les types d'élites que ce mode d'action a favorisés ou exclus et sur les rapports entre l'élite et la population. Le secteur culturel, on le voit, a été abondamment décrit au moins du point de vue des réalisations collectives et des valeurs qui les sous-tendent.

Examinons maintenant les études se rapportant à la dimension politique. La *sociologie politique* des Franco-Ontariens a été très négligée. Beaucoup d'études nous laissent voir, par exemple, que l'organisation en paroisses des Franco-Ontariens a été très importante dans leur destinée. On peut voir que la paroisse est un mode de groupement qui assure l'isole-

ment, qui maintient les valeurs et qui peut contenir un certain mode d'action collective. Mais une étude systématique des facteurs sociologiques qui amènent cette forme de groupement et son articulation au niveau de la vie communautaire reste encore à faire pour leur milieu. A d'autres niveaux politiques, la connaissance que nous avons des Franco-Ontariens est assez globale. Nous savons qu'ils sont libéraux au fédéral, conservateurs au provincial et sensibles aux questions des droits scolaires. Il n'y a pas d'études systématiques sur le type de *pouvoir* qu'ils possèdent aux différents paliers de gouvernement et sur l'accès différentiel au pouvoir parmi les membres du groupe.

La *sociologie économique* des Franco-Ontariens est aussi très rudimentaire. Nous savons qu'ils sont en général très défavorisés. Mais nous manquons de données précises sur les différentes positions occupées par les Franco-Ontariens dans le domaine économique. Ici, plus qu'ailleurs, nous avons le problème de déterminer qui appartient au groupe franco-ontarien: jusqu'à quel point et dans quels secteurs peut-on "réussir" économiquement sans que l'identité soit affectée et pourquoi? Quelle est l'influence, sur la collectivité, des succès économiques de ses membres? Les réponses à ces questions semblent se confiner au domaine idéologique. Cependant, signalons l'existence d'une étude inovatrice, celle de Allaire et Toulouse (1973).

La *démographie sociale* possède des données abondantes, surtout celles du recensement, qui s'est enrichi de données sur la langue depuis 1971. Elles ont été

exploitées très partiellement. L'entreprise de Joy (1967) dans ce domaine est sûrement très intéressante. Notons aussi les études de Lieberson (1970) et de D'Costa (1971).

L'examen de la documentation, classée selon les domaines traditionnels de la sociologie, nous amène à la caractériser de la façon suivante: elle traite surtout de la dimension culturelle et épouse assez bien les préoccupations des Franco-Ontariens dont l'action collective a été centrée sur les problèmes de survivance à ce niveau; elle est surtout descriptive et historique et s'attache davantage aux objectifs et aux institutions qu'aux mécanismes sociaux et à leur fonctionnement empirique. Un postulat qui semble se retrouver dans tous ces écrits est celui d'une sorte d'identité collective propre au Canadien français; on a tendance à considérer que les études portant sur les francophones du Québec s'appliquent aux Franco-Ontariens. Par ailleurs, les apports théoriques sont très minces. En plus des lacunes observées, nous pourrions signaler beaucoup de secteurs où les études sont très rares, par exemple les problèmes sociaux (déviance, déléquence, alcoolisme, divorce, chômage, pauvreté, conflit entre les générations), les formes de vie familiale, la position de la femme, les types d'élites, les pratiques religieuses.

2- *Orientations actuelles des recherches*

Les chercheurs actuels prennent conscience de ces lacunes et beaucoup de recherches commencent à

les combler. Sans être tout à fait familiers avec *tous* les projets de recherche entrepris récemment, nous savons que dans le domaine de l'éducation, de la sociologie médicale, de la langue, entre autres, beaucoup d'études prometteuses sont en cours. Nous voudrions spécialement signaler le projet du Professeur Vallée sur les communautés francophones hors du Québec dont la base comparative semble devoir apporter des lumières nouvelles sur les mécanismes de l'évolution du groupe franco-ontarien. Non seulement les différents aspects de la vie franco-ontarienne méritent des études beaucoup plus approfondies et systématiques, mais il manque surtout des études plus unifiées de leur vie sociale au niveau des groupements et des institutions.

Il nous faut connaître, certes, la position des individus dans la structure sociale; il nous faut connaître les caractéristiques sociales des membres du groupe franco-ontarien. Mais l'accumulation de données doit déboucher sur l'analyse; il faut expliquer le pourquoi. Il faut identifier les facteurs responsables de la condition actuelle des Franco-Ontariens: pourquoi s'assimilent-ils? Comment expliquer leur infériorité au niveau politique, économique et social? Nous suggérons que la réponse à ces questions réside dans l'analyse de la capacité organisationnelle de ce groupe. Ce concept de capacité d'organisation collective, élaboré par Breton en 1974, se réfère à la capacité d'un groupe à atteindre les objectifs économiques, politiques, sociaux et culturels qu'il poursuit. Il

s'agit donc, pour le sociologue, d'identifier les facteurs qui entravent ou facilitent l'obtention de ces buts, et ainsi de mesurer le pouvoir d'une collectivité donnée. Ce type d'analyse porte sur l'examen de variables telles les réseaux d'information, la structure du pouvoir, les moyens de contrôle Social, le degré d'autonomie et de consessus, etc. L'étude du pouvoir (ou de son absence) des Franco-Ontariens et l'examen des facteurs qui le déterminent doit inclure l'examen du groupe anglophone. En effet, le pouvoir détenu par un groupe est conditionné par le pouvoir que possède l'autre; l'un ne se comprend pas sans l'autre.

Au plan de l'investigation, ce type de recherche implique des méthodes particulières. On peut étudier les organisations au niveau des communautés. Nous croyons pour notre part, que l'étude de la vie franco-ontarienne doit commencer par le milieu où elle se déroule, c'est-à-dire la communauté locale. Et dans cette communauté, tous les aspects de la vie doivent être étudiés de façon intégrée. Au lieu d'isoler un aspect analytique comme la culture ou la vie politique, nous proposons de voir leur place respective dans la vie quotidienne. Autrement dit, nous proposons un retour aux études de communautés concrètes où les différents aspects de la vie collective s'entremêlent, le recours à une analyse guidée par une conception intégrée de la vie sociale.

La connaissance des ressources dont disposent les Franco-Ontariens pour le développement collectif exige l'étude des ressources des groupes avec lesquels ils

sont en compétition. Dans leurs communautés, l'étude des autres groupes ethniques et de leurs ressources collectives est aussi nécessaire pour connaître leurs possibilités d'action. La connaissance des autres groupes ethniques à travers les perceptions des Franco-Ontariens n'est pas suffisante, il faut aussi étudier les objectifs et les moyens d'action des autres groupes. A la limite, nous soutiendrions qu'un thème comme celui du présent colloque est beaucoup trop limité, si l'on ne se concentre que sur les Franco-Ontariens, comme s'il s'agissait d'un groupe autonome, on ne pourrait expliquer leur comportement.

Pour notre part, nous avons entrepris de telles études dans quatre communautés bi-ethniques. Nous avons un ensemble de données pour deux d'entre elles. La méthode utilisée est celle de l'observation par participation, parce que c'est celle qui nous permet le mieux d'étudier les interactions au niveau communautaire. En ayant un observateur qui s'identifie à la communauté francophone et un autre à la communauté anglophone, nous pouvons mieux voir les interactions. Un rapport préliminaire de ces recherches a été présenté au Congrès de l'Association canadienne de Sociologie et d'Anthropologie cet été (Juteau-Lee Lapointe 1974).

Bien entendu, nous ne sommes pas les seuls à vouloir étudier le comportement des Franco-Ontariens dans leur contexte. Il faut mentionner l'étude de D. Juteau-Lee sur Toronto (1967), de J. Jackson sur Tecumseh (1967), de R. Carlon sur Kapuskasing (1970), de T. Max-

well sur Toronto (1971) et de A. Powell sur Georgetown (1973). Des études de ce genre ont beaucoup manqué jusqu'à maintenant; elles nous permettraient de mieux comprendre les mécanismes de la vie sociale à l'oeuvre dans la culture franco-ontarienne.

DANIELLE JUTEAU-LEE
JEAN LAPOINTE
Département de sociologie
Université d'Ottawa.

Bibliographie

Allaire, Yvan et J.M. Toulouse
(1973) Situation Socio-Economique et Satisfaction des chefs de ménage Franco-Ontariens. Ottawa: ACFO,

Breton, Raymond
(1974) "Types of Ethnic Diversity in Canadian Society". Présenté au VIIIe congrès international de Sociologie, Toronto.

Carlton, Richard
(1970) Differential Educational Achievment in a Bilingual Community. Thèse de Doctorat présentée à l'Université de Toronto, Toronto.

D'Costa, Ronald
(1971) L'accessibilité aux études post-secondaires pour la

population francophone de l'Ontario. Ottawa, Imprimeur de la Reine.

Gaboury, Jean-Pierre et Benjamin Fortin
(sous presse) Bibliographie analytique de l'Ontario français. A paraître au Centre de recherches en civilisation canadienne française, Université d'Ottawa, Ottawa.

Guindon, René G.
(1971) Essai d'analyse interne d'un discours idéologique, Thèse de maîtrise présentée à l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Jackson, John D.
(1967) Toward a Theory of Social Conflict. A Study of English-French Relations in an Ontario Community. Thèse de Doctorat présentée à Michigan State University, East Lansing.

Joy, Richard
(1972) Languages in conflict, Toronto: McCleland and Stewart,

Juteau-Lee, Danielle
(1967) The Evolution of an Ethnic Parish. Thèse de maîtrise présentée à l'Université de Toronto, Toronto.

Juteau-Lee, Danielle et Jean Lapointe
(1974) "Pluralism and Conflict in Four Ontario Communities: Cornwall, Timmins, Sturgeon Falls and Hawkesbury". Présenté au congrès de l'Association canadienne de Socio-

logie et d'Anthropologie, Toronto.

Lieberson, Stanley
(1970) Language and Ethnic Relations in Canada. Toronto: John Wiley et Sons, Inc.

Maxwell, Thomas R.
(1971) "La population d'origine française de l'Agglomération métropolitaine de Toronto. Une étude sur la participation et l'identité ethnique". Recherches Sociographiques XII (3): 319-344.

Powell, Alan
(1973) Participation in Issues as a Measure of Integration into a Small town. Thèse de Doctorat présentée à l'Université de Toronto, Toronto.

Saint-Denis, Roger
(1969) La vie culturelle des Franco-Ontariens, Ottawa: ACFO

Secrétariat d'état
(1972-73) Bibliographie choisie sur les relations anglophones-francophones au Canada, 3 volumes, Ottawa.

Stelter, Gilbert A. et John Rowan
(1972) Community development in Northeastern Ontario: A selected Bibliography, Sudbury: Laurentian University.

Vallée, Frank G. et Albert Dufour (1974) "The bilingual Belt: A Garotte for the French?" Laurentian University Review VI (2): 19-44.

COMMENTAIRE

Je souscris entièrement à l'argument majeur de cet exposé, à savoir le besoin pressant qui existe chez les Franco-Ontariens d'études sociologiques enracinées dans un contexte communautaire précis et appuyées sur des formulations et des méthodes théoriques éprouvées.

Ce besoin se révèle urgent si l'on songe au récent et important ouvrage de Marc-Adélard Tremblay et Gérald Gold, *Communautés et culture: éléments pour une ethnologie du Canada français*, les Editions HRW, 1973, dont une version anglaise fut publiée ultérieurement. Je remarque premièrement qu'aucune communauté ontarienne n'est représentée dans l'édition française et qu'une seule (Tecumseh, près de Windsor) est étudiée dans l'édition anglaise. Cela en dépit du fait que plus de la moitié de la population française du Canada, hors du Québec, se trouve en Ontario. La compilation Tremblay-Gold fournit des extraits d'études effectuées surtout au Québec, ce qui est compréhensible. Pourtant, les communautés de Saint-Pierre et Miquelon, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba sont dûment représentées. Les auteurs auraient-ils des oeillères qui leur cacherait l'Ontario ou encore, entretiendraient-ils certains préjugés à l'égard des Franco-Ontariens? Il n'en est rien. La vérité, c'est qu'aucune des études de communautés ontariennes (et elles sont peu nombreuses), par leur aspect purement

descriptif ou à peine teinté de notions de sciences sociales, ne méritaient de figurer à leur répertoire. La seule exception est l'étude, mentionnée dans l'édition anglaise seulement, de John Jackson sur les conflits et les accommodations entre anglophones et francophones de Tecumseh.

Ceci m'amène à faire une deuxième remarque, inspirée toujours par la compilation Tremblay-Gold. La majorité des études sont basées sur les interactions d'un contexte communautaire spécifique, mais divers modèles des sciences sociales sont utilisés dont entre autres les modèles culturels et écologiques d'"écosystèmes", les facteurs socio-culturels dans les prises de décision économique, les modèles de théorie des échanges et de théorie des jeux dans l'analyse de transactions politiques, etc. De simples études ethnographiques reliant toutes les données à des éléments d'un vaste système ne sont pas suffisantes. La lumière doit être faite sur des aspects précis de la vie en groupe. Ces aspects représenteraient le principal sujet analysé, qu'éclairerait l'arrière-champ du contexte communautaire.

Juteau-Lee et Lapointe ont constaté que nombre de recherches sociologiques chez les Franco-Ontariens sont basées sur les mêmes prémisses ou positions idéologiques que celles des divers groupes d'action de l'Ontario français. Cela n'a rien de surprenant puisque la plupart des études qu'ils ont analysées peuvent être définies comme des recherches engagées, visant à trouver des solutions à la conjoncture diffi-

cile des Franco-Ontariens. Ce genre de recherche doit-il être non théorique et d'ordre purement descriptif? Je ne le pense pas. A la lecture du texte que nous commentons, nous pouvons déduire que les auteurs favorisent les recherches sociologiques basées sur des modèles et des techniques appropriés, recherches qui en dernière analyse serviraient beaucoup mieux la population franco-ontarienne.

Je plaiderais spécialement en faveur d'études communautaires centrées sur les institutions d'une communauté - écoles, usines, bureaux gouvernementaux, magasins, etc. Ces institutions où se développent des interactions à travers les frontières ethniques et linguistiques ou entre membres d'une même communauté ont une importance toute spéciale dans cette zone, aire dite "bilingue" à l'intérieur de laquelle vivent la plupart des Franco-Ontariens. Une étude modèle existe décrivant une institution de ce genre, celle de l'école bilingue. William Mackey a élaboré une typologie de l'éducation bilingue à l'intérieur de cadres différant les uns des autres par la composition de la population, l'hétérogénéité, etc.

Une série cumulative d'études peut être entreprise sur des bases déjà établies par des spécialistes comme Lucas dont les recherches portèrent sur des villes à industrie unique (Minetown, Milltown, Railtown) et possédant leurs caractéristiques propres. Ces typologies sont particulièrement utiles au développement d'études comparatives. Elles conviennent bien aux efforts interdisciplinaires et favorisent la collabo-

ration entre géographes, historiens, économistes et autres spécialistes des sciences sociales.

Avec les études comparatives entreprises par Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe, nettement axées sur les relations anglaises-françaises, nous avons un bon exemple de ce qui doit être accompli afin de rendre la sociologie et l'anthropologie plus pertinentes qu'elles ne l'ont été à ce jour face à la réalité franco-ontarienne. Il faut féliciter l'Université d'Ottawa de l'encouragement et de l'aide qu'elle apporte à ces chercheurs.

Frank Vallée
Département de sociologie
Université Carleton
Ottawa.

Bibliographie

JACKSON, John D. (1973) "Institutionalized Conflict: The Franco-Ontarian Case". p. 218-242 in Marc-Adélard Tremblay et Gerald Gold (edse), Communities and Culture in French Canada, Toronto, HRW.

LUCAS, Rex A. (1971) Minetown, Milltown, Railtown: Life in Canadian Communities of Single Industry. Toronto, University of Toronto Press.

MACKEY, W.F. (1967) Bilingualism as a World Problem, Montréal, Harvest House.

TREMBLAY, Marc-Adélard et Gérald GOLD
(1973) Communautés et culture: éléments pour une ethnologie du Canada français, Montréal, HRW.

NATURE ET CONDITIONS DE LA RECHERCHE EN SCIENCE ÉCONOMIQUE

Introduction

Toute recherche est forcément influencée par le milieu dans lequel elle s'effectue et celle-ci, à son tour, peut exercer une influence sur le milieu. Comme le rappelait François Perroux à l'occasion de la graduation d'octobre 1974 à l'Université d'Ottawa, l'agent économique, influencé par son milieu, est capable à son tour de transformer son milieu. Aussi, la recherche d'une théorie du milieu économique qui n'anéantisse pas l'agent en le réifiant ne doit pas déboucher sur une théorie économique qui déifierait l'agent, c'est-à-dire qui permettrait la destruction du milieu.

Vue sous cet angle, la recherche économique pertinente à la vie française en Ontario apparait essentiellement comme une activité se rapportant à un milieu périphérique, et les institutions ontariennes dans lesquelles elle s'effectue en priorité sont dépendantes des centres de vie intellectuelle situés au Québec (qui est lui-même dépendant, mais c'est là une autre question!).

Comme le faisait remarquer Jacques Parizeau en 1968, les "trois pivots" de la recherche économique au Québec sont l'Université de Montréal, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et l'Université Laval, ajoutant:[1]

> *"Sans doute, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université d'Ottawa observe-t-on l'apparition de groupes d'économistes de langue française, mais il est encore trop tôt pour les considérer comme des centres importants de recherche qui jouent un rôle majeur dans le milieu".*

Je me pencherai d'abord sur la nature de la recherche en science économique en tenant compte du milieu auquel cette recherche s'adresse et dans lequel elle s'effectue. Je m'interrogerai ensuite sur les caractéristiques du milieu propres à susciter une recherche économique qui serait pertinente à un groupe minoritaire comme celui des Franco-Ontariens.

I *La nature de la recherche économique se rapportant aux grands espaces hétérogènes (e.g. le Canada).*

Du point de vue de son objet et sans égard aux méthodes utilisées, ce type de recherche économique s'adresse toujours à un groupe hétérogène (e.g. les résidents d'un pays) localisé dans un espace lui-même hétérogène à plus d'un égard (e.g. le Canada). Plus précisément, cette recherche peut prendre trois formes principales.

a) *Recherche portant sur les macro-agents et les macro-phénomènes:*

e.g. politiques (nationales", inflation, chômage,

investissements, commerce extérieur, etc... *C'est là le lieu privilégié de la recherche économique.* Comme l'a fait remarqué François Perroux, l'économiste prend en général soin de dépersonnaliser les macro-phénomènes qu'il étudie, c'est-à-dire que son analyse évacue la plupart du temps l'agent (e.g. on analyse l'épargne, et non l'épargnant, etc.). *A cause même de son caractère dépersonnalisé, ce type de recherche ne peut ni intéresser, ni porter sur un groupe minoritaire disséminé sur un territoire donné.*

b) *Recherche portant sur les structures à l'intérieur desquelles les macro-agents opèrent et les macro-phénomènes se produisent.*

i) Structures horizontales et problèmes connexes: e.g. analyses régionales et étude des politiques appropriées à de tels sous-ensembles hétérogènes, histoire économique régionale, etc.

ii) Structures verticales et problèmes connexes: e.g. fiscalité, formation de capital humain (éducation), structure industrielle, sécurité sociale, etc.

Nous verrons tout à l'heure que ce type de recherche, surtout s'il porte sur les structures horizontales, *se prête mal à l'analyse des besoins d'un groupe minoritaire* disséminé sur un territoire donné, bien que l'adaptation soit parfois possible dans le cas des structures verticales.

c) *Recherche portant sur les micro-agents, les micro-phénomènes et les micro-institutions.*

A quelques exceptions près[2], l'étude du comportement des micro-agents, qui est *le lieu privilégié de la recherche sociologique*, n'intéresse pas l'économiste[3], et l'analyse des micro-phénomènes et des micro-institutions (e.g. la firme d'affaires) appartient en grande partie aux spécialistes de la gestion et de la recherche opérationnelle[4]. *Or, c'est ce type de recherche qui est le mieux adapté aux besoins d'un groupe minoritaire* réparti sur un espace géographique hétérogène.

II *La nature de la recherche économique se rapportant aux petits espaces hétérogènes (e.g. le Québec).*

Les trois types de recherche décrits ci-haut se prêtent, à des degrés divers, à ce genre de recherche.

a) *Recherche portant sur les macro-agents et les macro-phénomènes.*

Par exemple, l'on peut chercher à appréhender l'évolution économique du Québec[5], bien qu'il ne soit pas toujours possible, faute de données, d'analyser adéquatement certains aspects de cette évolution[6]. Dans ce genre de recherche, les agents économiques individuels sont considérés comme homogènes; *une telle recherche ne peut donc intéresser spécifiquement un groupe minoritaire en particulier* (e.g. les Anglo-Québécois ou les Franco-Ontariens).

b) *Recherche portant sur les structures*

En ce qui concerne les *structure horizontales*, un vaste domaine de recherche est ouvert[7]. Il en va de même des *structures verticales*[8], et l'étude de ces dernières peut souvent tenir compte de la spécificité socio-économique de divers groupes minoritaires[9]. Il va sans dire que *les recherches portant sur les structures verticales peuvent intéresser spécifiquement tel ou tel groupe minoritaire.*

c) *Recherche portant sur les micro-entités*

Elle est possible, mais peu fréquente chez les économistes. Elle est en général commanditée et elle s'effectue toujours par voie de questionnaire ou autre technique semblable[10]. Ces recherches commanditées demeurent souvent non publiées.

III *La nature de la recherche économique se rapportant à un groupe minoritaire (e.g. les Franco-Ontariens) disséminé dans un petit espace hétérogène (e.g. l'Ontario)*

Une telle recherche *ne peut pas porter spécifiquement sur les macro-agents ni sur les macro-phénomènes, qui constituent le lieu privilégié de la recherche en science économique.* Ainsi, il n'est d'aucun intérêt pratique ou scientifique de savoir si l'inflation ou le chômage frappe différemment les Franco-Ontariens et les Italo-Ontariens, étant donné que les politiques *publiques* pour combattre l'inflation ou le chômage ne tiennent pas compte de la variable ethnique[11].

Ce type de recherche *ne peut non plus porter spécifiquement sur les structures horizontales*, à moins bien entendu qu'il n'existe une correspondance parfaite entre le groupe minoritaire en question et l'espace géographique étudié. En Ontario, il n'existe aucun comté (et sans doute aucun voisinage) où l'on ne dénombre que des Franco-Ontariens. Il appartient en grande partie à d'autres spécialistes de se demander pourquoi certains groupes minoritaires ne jouent pas dans les structures horizontales le rôle qu'on devrait normalement attendre d'eux[12].

Cependant, *ce genre de recherche peut porter sur certaines structures verticales*. Ainsi, la question de savoir si la fiscalité frappe différemment les Franco-Ontariens ne présente aucun intérêt pratique ou scientifique, étant donné que la législation fiscale ne peut ni ne doit différencier les sujets selon la variable ethnique. Cependant, il est d'un grand intérêt pratique et scientifique de s'assurer que le processus de formation de capital humain par le truchement du système d'éducation n'avantage pas certains groupes au détriment d'autres groupes[13], et de connaître exactement la place qu'occupe tel ou tel groupe minoritaire dans l'échelle des revenus[14].

Enfin, la recherche dont il est question dans la présente section est *parfaitement adaptée à l'étude des micro-agents*. Cette recherche doit forcément être commanditée et doit procéder par mode de questionnaire ou autre technique semblable[15]. Or, les pouvoirs publics hésitent souvent à commanditer directement de

telles recherches[16]; ceci pose un problème particulier pour les groupes minoritaires dont les ressources privées sont trop maigres pour financer ces recherches[17].

En résumé, tous les genres de recherche économique ne se prêtent pas à l'analyse des problèmes particuliers d'un groupe minoritaire disséminé dans une région hétérogène, et ceux qu'il est possible de pratiquer nécessitent souvent des ressources financières considérables. Plus important encore, les genres de recherche économique qui se prêtent à l'analyse de ces problèmes donnent quasi forcément lieu à une investigation qui est essentiellement contestataire, qui s'alimente auprès de la "nouvelle gauche",[18] qui est essentiellement motivée par le désir d'améliorer la justice distributive[19] et qui utilise une terminologie que la plupart des économistes ont jusqu'à très récemment considérée comme "non économique" et "non scientifique"[20]. Par exemple, tandis que l'économiste "conventionnel" recherchera de préférence les causes de la pauvreté parmi les caractéristiques inhérentes aux individus (e.g. profession à travailler, niveau d'aspiration, coefficient de satisfaction, etc.), l'économiste "radical" les recherchera d'abord parmi les facteurs extérieurs à l'individu (e.g. discrimination, distortions structurelles, inégalités d'accès, structures aliénantes, etc.). En d'autres termes, au lieu de disserter comme l'économiste "conventionnel" sur les ajustements marginaux que les structures invariantes peuvent tolérer sans s'effriter, l'économiste

"radical" n'hésite pas à contester les structures et ne se refuse pas à la réaménager profondément au besoin.

Une expression succincte résume bien ce qui précède: *Minority economics is radical economics*[21]. C'est pourquoi *la recherche économique* pertinente à un groupe minoritaire disséminé sur un territoire donné exige pour s'épanouir et se développer un milieu très particulier, très hospitalier et très favorable. Cela est encore plus vrai en science économique que dans les autres sciences sociales, à cause de la mauvaise réputation des analyses "nationalistes" (c'est-à-dire, "engagées") tant chez les économistes "conventionnels" que chez les économistes marxistes[22], bien entendu pour des raisons différentes.

IV *Caractéristiques d'un milieu propice à une recherche économique pertinente à un groupe minoritaire disséminé sur un territoire donné.*

L'épanouissement de ce type de recherche exige du milieu immédiat dans lequel elle s'effectue, et en particulier des institutions qui l'abritent, des caractéristiques toutes spéciales.

En premier lieu, à cause de la nature essentiellement interdisciplinaire de ce type de recherche, il lui faut pour se développer et s'épanouir des *structures propres à mobiliser et regrouper les chercheurs intéressés*. Sans de telles structures, seuls des efforts plus ou moins isolés de recherche sont possibles, et le danger qui guette les chercheurs est celui de la

"commandite". A l'autre extrême se trouve le danger de l'"institutite", qui consiste à multiplier les instituts de recherche qui ne sont souvent que des extensions institutionnelles de la personnalité propre de leur fondateur. Avec un peu d'imagination, il est possible de mettre sur pied des structures appropriées tout en évitant les dangers de la "commandite" et de l'"institutite".

Deuxièmement, à cause de la nature même de ce genre de recherche, *le milieu immédiat qui l'abrite ne doit pas être trop conservateur ni trop conventionnel*, sinon les chercheurs qui s'y adonnent risquent d'être ennuyés non seulement en ce qui concerne l'orientation et le contenu de leurs travaux, mais encore pour des détails tels que des objections concernant l'utilisation du jargon scientifique propre à leur discipline[23]. L'on peut aisément imaginer que des problèmes analogues peuvent bloquer toute recherche fondée sur le recours à des archives encore "chaudes"[24].

Troisièmement, l'on peut éprouver certaines difficultés à attirer et retenir un nombre suffisants de chercheurs compétents qui soient prêts à se "minoriser" pour ainsi dire. *Aussi faut-il que les recherches que l'on veut susciter soient fortement valorisées* et que les chercheurs auxquels ces recherches sont confiées ne soient pas institutionnellement traités comme une catégorie de second ordre[25]. Cela est d'autant plus important que se dessine dans les institutions québécoises une tendance marquée à ignorer dans ce genre

de recherches le sort des minorités francophones à l'extérieur du Québec.

Quatrièmement, la recherche économique portant sur une minorité qui est disséminée sur un territoire donné et qui ne bénéficie d'aucune politique publique qui vise spécifiquement à la stimuler a bien des chances d'être défavorisée à plus d'un égard, aussi faut-il que *les institutions qui l'abritent prévoient des mesures incitatives propres à la stimuler* (politique de recherche, fonds spéciaux, etc.). Sans doute avons-nous beaucoup à apprendre des Américains qui savent se lancer massivement dans les "minority studies" lorsque les pouvoirs publics et para-publics en voient la nécessité politique. Je crois qu'une analyse approfondie des politiques et de la pratique administrative au sein de l'université révélerait que celles-ci sont plus souvent conçues en fonction des exigences des "cosmopolitains" que ceux des "locaux": viz. la politique touchant aux frais de déménagement tient-elle compte du fait que la distance psychologique entre Montréal et Ottawa (ou Sudbury) est peut-être plus grande que la distance physique entre Louvain et Ottawa (ou Sudbury)? On pourrait multiplier ces exemples.

Conclusion

Dans le domaine de la science économique, tous les types de recherches ne sont pas adaptés à l'étude des minorités disséminées sur un territoire, et les

quelques types de recherches qui s'y adaptent sont essentiellement de nature interdisciplinaire avec un contenu sociologique majoritaire (ce qui s'harmonise mal avec les traditions d'individualisme et d'unidisciplinarité si fortement ancrées chez les économistes nord-américains) et souvent de nature contestataire. Par surcroît, mon expérience du milieu franco-ontarien me porte à suggérer l'existence d'une autre difficulté qui explique l'inexistence virtuelle de recherches proprement économiques pertinentes à ce groupe minoritaire: l'on ignore dans ce milieu ce qu'est la science économique et l'on confond volontiers l'économiste avec l'homme d'affaires, le financier et le haut fonctionnaire. Une telle confusion vient sans doute en fait que la minorité franco-ontarienne vient à peine d'émerger de sa période de survie (au cours de laquelle c'est la répartition et l'exercice du pouvoir qui sont importants) pour pénétrer dans sa période d'épanouissement (au cours de laquelle c'est la répartition et l'utilisation des ressources qui s'avéreront importantes).

JACQUES HENRY
Professeur
Département de science économique
Université d'Ottawa.

Notes

1. Jacques Parizeau, "La recherche en science économique", dans Louis Baudoin (ed.), *La recherche au Canada français*, Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 62.

2. George Katona, *Psychological Analysis of Economic Behavior*, McGraw-Hill, N.Y., 1951.

3. Selon A.G. Frank, la théorie du développement issue de l'école psychologique est empiriquement non fondée, inadéquate sur le plan analytique et inefficace comme base de prescriptions politiques. Voir A.G. Frank, "Sociology of Development and Underdevelopment of Sociology", *Catalyst*, Summer 1967, pp. 20-73.

4. Pour vendre un produit, les "épiciers" (comme on appelle les étudiants en sciences commerciales en France) doivent connaître ce qui motive leurs clients potentiels. Voir, à titre d'exemple: BCP Publicité Ltée, *La consommation canadienne-française de 30 ans*, Les Editions de la Table Ronde Inc., Montréal, (sans date).

5. Gilles Lebel, *Horizon 1980*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1970.

6. Par exemple, le commerce "extérieur" du Québec.

7. A titre d'exemple: B. Higgins, F. Martin et A. Raynauld, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, MEER, Ottawa, 1970.

8. A titre d'exemple: A. Raynauld, *La propriété des entreprises au Québec:* Les années 60, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

9. Voir, par exemple: A. Raynauld et G. Marion, "Une analyse de la disparité interethnique des revenus", *Revue économique*, 23(1), janvier 1972, 1-19.

10. Voir, par exemple: N.W. Taylor, "French Canadians as Industrial Entrepreneurs", *The Journal of Political Economy*, LXVIII (1), February 1960, 37-52.

11. Cet énoncé n'est valable que dans le contexte canadien. Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont été sensibilisés à l'impact différentiel du chômage et de la pauvreté chez les noirs et les blancs et les politiques *publiques* en tiennent souvent compte. Cependant même aux Etats-Unis, il serait oiseux pour un économiste (mais peut-être pas pour un sociologue) de se demander si les noirs et les blancs participent également aux échanges extérieurs.

12. En 1972 et 1973, la section de la planification régionale du Ministère du Trésor, de l'Economie et des Affaires intergouvernementales a tenu 18 réunions publiques et reçu 71 mémoires écrits portant sur le développement de la région de l'est de l'Ontario. Or, les comtés de Dundas, Glengarry, Prescott et Russell n'ont fourni aucun mémoire, et le comté de Stormont n'en a fourni qu'un seul. Il s'agit pourtant là des comtés de l'Ontario à plus forte concentration de Franco-Ontariens. Voir: Regional Planning Branch, *Design for Development, Eastern Ontario Region: A Status Report*, Ministry of Treasury, Economics and Intergovernmental Affairs, Toronto, 27 March, 1974.

13. Jacques Henry, "La province d'Ontario et l'économique", dans *Le Canada français en marche*, Actes du 20ième congrès de l'ACELF tenu à Ottawa, en août 1967, Editions de l'ACELF, Québec, 1968, 183-195.

14. Jacques Henry, "La situation des Franco-Ontariens dans l'échelle des revenus", document de travail de la commission économique, ACFO, 1970.

15. Y. Allaire et J.M. Toulouse, *Situation socio-économique et satisfaction des chefs de ménage franco-ontariens*, ACFO, Ottawa, avril 1973; Y. Allaire et J.M. Toulouse, "Différences dans la situation socio-économique entre les clients des Caisses Populaires et ceux des autres institutions: une étude auprès des chefs de ménage franco-ontariens", à paraître dans *L'Actualité économique*.

16. Encore une fois, cet énoncé semble s'appliquer bien davantage au Canada qu'aux Etats-Unis.

17. Dans le contexte franco-ontarien, seules les Caisses Populaires disposent sans doute d'une marge autonome de manoeuvre à cet égard.

18. A. Lindbeck, *L'économie selon la nouvelle gauche*, Collection Repères, Mame, Paris, 1973.

19. Tandis que l'économiste "conventionnel" s'inquiète surtout de l'augmentation du volume de production, l'économiste "radical" s'inquiète de la façon dont cette production est répartie. Voir: Martin Bronfenbrenner, "A Skeptical View of Radical Economics", *The American Economist*, 27(2), Fall 1973, pp. 4-8.

20. Exemples: discrimination, ségrégation, distortions, inégalités, altruisme, égoïsme, bienveillance, malveillance, malice, envie, exploitation, aliénation, etc.

21. Dans toute société, l'idéologie distributive du groupe majoritaire (assimilés, *donc* égaux) diffère radicalement de celle d'un groupe minoritaire ("séparés, *mais* égaux"), et souvent les résultats de la recherche indiquent que ni l'une ni l'autre n'est fondée dans les faits ("séparés, *donc* inégaux"). Voir, à titre d'exemple: Francine B. Weisskoff, "Women's Place in the Labor Market", *American Economic Review*, LXII (2), May 1972, 161-166. Cette étude montre que le principal obstacle à la réalisation de l'égalité économique

de la femme réside dans la ségrégation occupationnelle selon le sexe telle que pratiquée sur le marché du travail.

22. On trouvera difficilement dans toute la littérature économique un exemple plus éloquent d'une dénonciation vociférante de la recherche "engagée" par un économiste "conventionnel" que le suivant: Harry G. Johnson, "National Styles in Economic Research: The United States, The United Kingdom, Canada, and Various European Countries", *Daedalus* Spring, 1973, pp. 65-75.

23. Une expérience de l'auteur est extrêmement révélatrice à ce sujet. En 1967, un éminent universitaire franco-ontarien qui n'est pas de ma discipline insinuait, dans une lettre qu'il m'adressait, que je serais un tantinet "malhonnête" et inutilement "belliqueux" si je persistais à utiliser les qualificatifs "bienveillant" et "malveillant" pour caractériser les fonctions individuelles de préférence dans mon étude citée à la note (13). A l'époque, j'étais un des très rares économistes à utiliser cette terminologie. Aujourd'hui, ces expressions appartiennent au jargon scientifique le plus moderne qu'utilisent les économistes qui sont au fait des plus récents développements en science économique tant aux Etats-Unis qu'en France. Dans le discours qu'il présentait en tant que président de l'American Economic Association, Kenneth Boulding déclarait: "The plain fact is that our lives are dominated by the very interdependence of utility functions which the Paretian optimum denies. Felfishness, or indifference to the welfare of others, is a knife edge between benevolence on the one side and malevolence on the other. It is something that is very rare (...). The almost complete neglect by economists of the concepts of malevolence and benevolence cannot be explained by their inability to handle these concepts with their usual tools. There are no mathematical or conceptual difficulties involved in interrelating utility functions, provided that we

note that it is the perceptions that matter". K.E. Boulding, "Economics as a Moral Science", *American Economic Review*, LIX (1), March 1969, p. 6.

24. Je ne parle pas ici des aspects légaux de ce problème, mais plutôt des aspects "politiques".

25. Les professionnels qui travaillent dans des structures bureaucratiques complexes se divisent en deux groupes: ceux qui développent une orientation "locale" reliée à leur milieu immédiat, et ceux qui développent une orientation "cosmopolitaine" reliée à leur profession en général. Voir: Alvin W. Gouldner, "Cosmopolitan and Locals: Toward an Analysis of Latent Social Roles", *Administrative Science Quarterly*, 2(1957)11, 281-306 et 2(1958), pp. 444-480; Peter M. Blair and W. Richard Scott, *Formal Organizations*, San Francisco, Chandler Publishing Co., 1962, pp. 64-74.

CONTRIBUTION FRANCO-ONTARIENNE A LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Nous voulons dans cette présentation faire ressortir la contribution franco-ontarienne à la recherche en éducation. Cet objectif oblige à clarifier les critères selon lesquels nous nous sommes arrêtés sur tel ou tel auteur ou encore sur tel ou tel ouvrage. Pour nous, toute étude ou recherche faite par une personne qui sur le plan de la culture et de la langue s'identifie avec la population franco-ontarienne mérite une citation dans notre revue de la littérature pédagogique même si l'ouvrage ou la recherche en question ne s'adresse pas nécessairement à la population franco-ontarienne. Evidemment, nous tenons compte également des recherches faites à l'intention des Franco-Ontariens par des francophones d'autres provinces. Ceci se produit souvent en raison des nombreux chercheurs de tous les coins du monde qui sont attirés à l'Université d'Ottawa qui a fait oeuvre de pionnier dans le domaine de la recherche en éducation.

Dans les vingt minutes allouées à notre présentation, nous n'avons d'autre choix que de vous offrir un résumé d'un travail beaucoup plus complet que nous espé-

rons publier sous forme de monographie*.

Résumer en quelques pages des années de réflexion, de recherche et d'efforts n'est certes pas chose aisée. Or, une telle vision synthétique de la recherche française en éducation en Ontario constitue le but proposé de cet exposé. Les principales sources d'information à cet égard seront les rapports de recherche, thèses et rapports ministériels, complétés entre 1930 et 1974, ainsi que les articles de périodiques, plus spécialement de *L'Ecole ontarienne* et de la *Revue de l'Université d'Ottawa*, parus entre 1965 et 1974. Ces articles sauront mettre davantage en relief les problèmes plus immédiats, ou toujours en attente de solution, dans le domaine de l'éducation.

On se rend compte dans une revue de la littérature éducationnelle que même si les méthodes de recherche adoptées par les auteurs sont variées en apparence elles se résument à quatre approches ayant chacune sa valeur propre, la méthode réflexive (souvent appelée phisologique), la méthode historique, la méthode descriptive et la méthode expérimentale. Il est inutile de discourir sur la valeur comparative de ces méthodes. Prise isolément chacune tend à remplir une fonction spécifique en comblant une dimension incomplète de notre savoir alors que prises dans leur ensemble elles se complètent mutuellement en donnant d'une question

* Hélène Laporte et Lionel Desjarlais, *Contribution franco-ontarienne à la recherche en éducation*, Bibliographie de 363 items, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, 1974, 105 pages.

une vision plus intégrée.

Malheureusement, l'époque dans laquelle nous vivons a trop accentué la valeur de la méthode expérimentale au dépens des autres méthodes au point que celle-ci est souvent considérée comme la seule avenue par où nous arrive la vérité alors que nous devrions la considérer comme complémentaire aux autres approches surtout quand il s'agit de l'étude de l'homme, le sujet de l'éducation. Car ici, il ne faut pas s'être penché longtemps sur le phénomène humain à quelque point de vue que ce soit pour se rendre compte que la personne humaine se dérobe en grande partie à la méthode expérimentale fondée sur l'observable et le mesurable et tendue vers la prédiction et le contrôle des phénomènes. Mais par contre, on serait aveugle de ne pas reconnaître un certain déterminisme chez l'être humain, déterminisme qui ne nie pas pour autant sa liberté foncière et qui ouvre la porte à la recherche expérimentale pouvant mettre à découvert certaines lois et conditions de son développement.

Toutes les méthodes de recherche ont été utilisées par nos chercheurs franco-ontariens mais notre revue de la pro-direction franco-ontarienne nous fait voir que la méthode expérimentale n'a pas tellement joui d'une grande faveur auprès d'eux. A mon sens, ceci n'amoindrit en rien la contribution franco-ontarienne à l'éducation étant donné que la recherche expérimentale tire sa signification et sa fécondité d'abord d'une pensée originale, géniale, curieuse et créatrice.

La présentation est organisée d'abord à partir des "quatre pierres triangulaires de la vie scolaire" mentionnées par le Dr A. Paplauskas-Ramunas, soit: I. les enseignants et les enseignés ou les agents, II. les objectifs ou philosophie de l'éducation, III. les matières enseignées ou le programme, et IV. les méthodes d'enseignement. Puis s'ajoutent les deux divisions suivantes, lesquelles semblent présenter des intérêts de recherche réels pour les éducateurs francophones de l'Ontario: V. l'histoire de l'éducation, VI. les problèmes des francophones et le bilinguisme.

Les agents de l'éducation

Ceci comprend plusieurs éléments comme en témoignent les recherches dont nous parlerons. Ainsi, nos Franco-Ontariens ont étudié l'enseignant, l'administration, les parents, le s'éduquant et les interrelations entre ces divers agents de l'éducation.

Dans le cas des enseignants, la préoccupation majeure semblait être centrée sur le mode d'adaptation à un monde en continuel changement, changement d'une part effarant pour nous adultes éducateurs habitués à la stabilité et à la sécurité de règles rationnelles et de vérités définies, mais d'autre part changement, dimension vécue, réelle et intégrée chez nos élèves qui eux ont grandi au rythme même des progrès scientifiques, technologiques et cybernétiques.

Les trois auteurs qui dominent ce secteur que l'on pourrait qualifier de *philosophie de l'éducateur* sont sans conteste Paplauskas-Ramunas, Beniskos et Artaud.

Le premier, Ramunas[1], met en vedette la pédagogie de la créativité comme solution pertinente au changement, c'est-à-dire une pédagogie qui répond à l'homme tout entier en interraction avec son milieu tout entier. Pour Beniskos[2], la philosophie de l'éducateur implique la mise en lumière du moi profond, la "découverte de la plénitude de son être" par l'enseignant. Il précise que les objectifs ultimes devraient être, pour le pédagogue, un concept de soi positif, une prise de conscience de sa "grandeur" et de son "unicité", de son "besoin d'être aimé" et d'aimer, puisque ces objectifs sont fondamentaux à un concept de soi positif chez l'élève. De la recherche par l'éducateur d'une approche toujours plus parfaite de ces objectifs dépend la considération positive de l'élève comme personne unique et valable, l'amour de l'élève, la compréhension de ses besoins en matière d'éducation et donc, la volonté de bâtir son enseignement à partir de l'élève et de ses potentialités pour l'aider dans son auto-réalisation. Artaud[3,4], vient compléter cette trilogie en s'interrogeant plus spécifiquement sur le conflit intérieur profond de l'éducateur face au changement qui le force à remettre en question son modèle de personnalité stable et sécurisant, à se reconstruire lui-même, à intégrer tous les aspects possibles de son moi pour son auto-évolution au sein d'un monde évolutif.

Toujours lié au sujet de l'enseignant, certaines recherches ont scruté le processus de la formation des maîtres. Il faut dire qu'ici le succès fut loin d'être

retentissant; ce qui s'explique en partie par notre timidité face à l'approche expérimentale qui en général convient beaucoup mieux à ce genre de question.

Il faut quand même mentionner la participation active de cinq Franco-Ontariens, Roland Bériault, Hervé Cyr, Lionel Desjarlais, Gabrielle Levasseur et Léo-Paul Pigeon dans les travaux d'une commission ministérielle d'enquête sur les écoles de formation des maîtres en Ontario[5,6,7,8]. Les résultats de l'enquête furent publiés dans le *Rapport McLeod*[9] et eurent certaines répercussions sur la formation des enseignants franco-ontariens.

Dans la même veine, mentionnons les nombreuses études descriptives poursuivies par Clouthier[10], Zatruch[11] et Ellis [12] auprès des étudiants diplômés 1969 des Ecoles normales de Sudbury et d'Ottawa dans le but de "tenter une esquisse de la composition du personnel étudiant aux deux écoles normales francophones pour l'année 1968-1969". Plus précisément, les chercheurs visaient à connaître 1) qui étaient les normaliens (facteurs sociologiques) qui fréquentaient les Ecoles normales francophones? 2) quelles étaient les motivations dans le choix de leur profession? 3) quel était leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction dans l'exercice de leur profession? Le but ultime était de "tenter de déceler et d'évaluer les facteurs qui prédisent le succès dans cette carrière". D'autres questions auxquelles tentaient de répondre ces enquêtes étaient: 1) Comment les normaliens

réussiront-ils dans l'enseignement? 2) Combien auront quitté les rangs de la profession d'ici cinq ans? 3) Leur travail quotidien est-il une source de satisfaction personnelle? et 4) Leur succès comme normalien est-il prédictif de leur succès comme instituteur?

Le plus près que nous ayons été d'une étude expérimentale fut une expérience-pilote d'intégration d'un groupe d'étudiants-maîtres dans un milieu scolaire-type (Ecole Saint Pie-IX) dans le but d'amener les étudiants à une saisie inductive des principes, théories et méthodes de l'enseignement. Cette expérience aurait pu être des plus significatives, eut-elle été mieux planifiée, plus suivie et objet d'analyses de comportement plus scientifiques. Cette expérience est décrite par Jean-Marc Tessier[13] dans *l'Ecole Ontarienne* de juin 1971.

Une revue de la littérature sur les agents de l'éducation ne peut négliger la question de l'administration scolaire. Dans ce domaine, la contribution de l'Ontario français fut limitée mais en revanche très importante. Citons d'abord les études de Gilles LeBel[14] et Marcel Roberge[15] qui abordent l'aspect économique de l'éducation. Gilles LeBel a étudié *l'Administration financière des écoles séparées d'Ottawa* dans une perspective historique, spécifiant certaines considérations légales dont 1) l'importance que la constitution canadienne reconnaît à l'enseignement confessionnel et les principales lois qui le régissent et 2) une description "de la structure financière (sources de

revenus, dépenses, octrois, méthodes pour défrayer les dépenses courantes et capitales) des écoles séparées d'Ontario". Enfin, en un troisième chapitre, il considère les plus récentes phases de l'administration financière des écoles séparées d'Ottawa. Il conclut que, malgré un financement supérieur accordé au système des écoles publiques, le système des écoles séparées a maintenu un standard comparable et cela dû à la générosité des parents.

Marcel Roberge réalise, pour sa part, une étude économique sur *Les dépenses pour l'éducation: Un investissement*. Partant de l'introduction du concept de "capital humain... dans le vocabulaire de l'analyse économique", il passe en revue les aspects économiques de l'éducation (énumération et classification des avantages économiques de l'éducation, analogies entre les dépenses faites pour l'éducation et celles faites pour l'investissement matériel).

Deux théoriciens de marque se sont signalés dans le domaine de l'administration éducationnelle. Il s'agit de Yves Poirier et Pierre Poirier.

Yves Poirier[16] devant la constatation du peu de cohérence entre le nombre, la diversité et même la définition des divers facteurs de base des diverses théories de l'administration et de l'organisation, se fixe pour but "l'analyse de vingt-neuf facteurs organisationnels et administratifs (du général au particulier: "nature de l'homme, organisation, but de l'organisation, croissance de l'organisation, processus de la prise de décision, communication, stress, conflit,

changement et innovation, autorité et pouvoir, statut, motivation, responsabilité, efficacité organisationnelle, moral, satisfaction, participation, interaction, coopération, coordination, intégration, activité et rationalité") au moyen d'une étude comparative des perceptions de ces facteurs par quinze théoriciens de l'organisation et de l'administration (Taylor, Fayol, Follett, Barnard, Simon, Argyris, Getzels et al., Griffiths, McGregor, Victor Thomson, Likert, Maslow, Bennis, James Thompson et Hanlon) les plus souvent mentionnés dans la littérature. Au terme de sa recherche, le Dr Poirier constate que certains facteurs sont plus fréquents, c'est-à-dire utilisés par au moins douze des théoriciens. Ce sont: "nature de l'homme, but de l'organisation, processus de la prise de décision, communication, conflit, changement, autorité et motivation".

Pierre Poirier[17] se propose, pour sa part, une analyse comparative plus spécifique des définitions des "phénomènes de l'autorité et du leadership" formulées par plus de quatre-vingt auteurs traitant ces deux thèmes, dans le contexte défini de l'administration scolaire.

Le rôle du directeur d'école fut traité par nombre d'auteurs notamment Jean Brassard[18], Hervé Cyr[19], Lionel Desjarlais[20], L. Lacroix[21] et G. Rochon[22].

Enfin, Jeanne Reynolds[23] dans une recherche au niveau doctoral procède à une "analyse comparative du concept line-and-staff (autorité hiérarchique vs autorité de compétence) pour l'"identification du problème

fondamental de cette structure organisationnelle" tel qu'il ressort de la "juxtaposition des diverses perceptions" ou définitions fournies par les auteurs. Jeanne Reynolds conclut que la "faiblesse de la définition du concept line-and-staff réside dans ce que l'autorité n'a pas été définie quant à sa nature et à sa finalité tant au point de vue administratif que professionnel, et il en est de même pour l'élément liberté auquel se rattache la créativité". Par conséquent, il y a lieu pour une "définition philosophique du concept line-and-staff qui permettrait une perception positive des conflits", laquelle "favoriserait l'interdépendance", puis l'"acceptation de la diversité dans l'unité".

Finalement, le concept agent nous amène à considérer les études dont l'objet est l'agent principal de l'éducation *le s'éduquant* comme on se plaît à le dire aujourd'hui en parlant de l'enfant ou de l'enseigné.

Le sujet est abordé selon diverses méthodes qui chacune à sa manière enrichit notre savoir. D'un côté nous comptons nombre d'études théoriques telles que celles de L. Forgues[24] qui nous décrit certaines implications pratiques et souligne l'importance pour l'enseignant de saisir les différences individuelles des tout-petits qui font leur entrée à l'école. M. Massé[25] par contre devant la valeur du jeu dans le développement physique, intellectuel, psychologique et social de l'enfant, exprime le souhait que les enseignants en soient davantage conscients et sachent davantage en faire usage dans leurs relations pédagogiques avec

l'enfant.

Le sujet du s'éduquant (l'enfant) fut également l'objet de plusieurs recherches scientifiques. Laurier Thibault[26] et Jean Lainesse[27] se préoccupèrent du rendement scolaire des enfants en relation des facteurs tels que l'âge, niveau intellectuel, adaptation familiale, sociale et émotionnelle. L. Thibault[28] a aussi fait une étude sur la motivation chez les universitaires faisant ressortir que deux besoins fondamentaux seulement (déploiement de soi et contact avec autrui) expliquent la motivation humaine à tous les niveaux d'activité.

Enfin, toute une série de recherches qui serait trop longue à énumérer ont été poursuivies sur des sujets tels que la dyslexie[29], la perception visuo-motrice[30], l'apprentissage[31], l'intelligence[32], la créativité[33] et l'influence de l'encouragement verbal[34] jetant ainsi un éclairage nouveau sur nos connaissances de l'enfant, le s'éduquant.

Il semble, en conclusion de cette section que l'enseigné a été l'objet de recherches nombreuses à teneur psychologique, mettant l'accent sur les problèmes liés à l'apprentissage et au développement cognitif (intelligence et créativité). Serait-ce que nous, comme éducateurs, avons été très soucieux de comprendre seulement ou prioritairement ces aspects particuliers de l'élève?

Objectifs ou philosophie de l'éducation

Déjà, au cours de notre revue de la recherche

franco-ontarienne sur les agents de l'éducation, il est ressorti à maintes reprises combien importante était la philosophie inspiratrice de notre agir professionnel. Des thèses, des rapports sur l'éducation et des réactions à ces rapports, des associations professionnelles et des éducateurs (articles) ont touché cette question de l'orientation à donner à notre pédagogie franco-ontarienne.

Nous mentionnerons en premier lieu quelques recherches majeures. Déjà, en 1948, Jean-Paul Foley[35] présentait une thèse: *Essai sur la nature de l'Education à la Faculté de Philosophie.* Jacques Gagné[36] aborde le problème dans une étude "théorético-pratique" des "facteurs qui peuvent provoquer le changement de l'éduqué dans la direction désirée". Plus spécifiquement, il vise à réaliser une synthèse existentielle de l'apport des diverses psychologies expérimentales contemporaines, dont plus spécialement la psychologie clinique et dynamique ("réalisation de soi", évolution personnelle de l'indifférenciation à l'"éveil de la personnalité à la conquête d'elle-même") et de la psychologie sociale ("mutualité", "aspect motivant des rapports interpersonnels sujet-milieu") dans le but d'"illuminer le processus éducatif décrit par Buber comme l'intégration du monde" dans la mutualité éducateur-éduqué. Appliquant à l'éducation cette perception existentielle de la motivation comme "réalisation de soi dans la mutualité", l'auteur conclut que l'enseignant ne doit pas baser sa pédagogie sur la seule

formation intellectuelle de l'élève, mais respecter aussi toutes les autres dimensions humaines, "voir à ce que ce savoir intellectuel et technique, fonction de la tâche à accomplir, s'intègre à la dynamique émotionnelle et caractérielle de l'éduqué, réponde à la tendance inscrite en son être de "posséder et d'unifier sa vie", lui donnant un "sens profond qui l'engage comme personne".

Sur la question des objectifs de l'enseignement, on ne peut passer sous silence le fameux *Rapport Hall-Dennis*[37], connu en français sous le titre de *Vivre et s'instruire*. Ce rapport a déjà fait couler beaucoup d'encre et il a eu de profondes répercussions sur notre système scolaire. Ce n'est donc pas surprenant qu'un éducateur de la taille de Jacques Gagné[38] en a fait l'objet de la recherche doctorale. Partant des sources mêmes du rapport, il le situe dans "la ligne du développement historique de l'éducation en Ontario". Il cherche à déterminer: 1) si le rapport constitue un "pas historique en avant", 2) s'il répond à l'attente du public ontarien, 3) si son message est unique à l'Ontario et 4) quelle est la portée de ce message vis-à-vis de l'école décloisonnée.

Nous pourrions énumérer toute une série d'études secondaires mais non moins importantes traitant des objectifs de l'éducation qui ont paru dans des revues telles que *l'Ecole Ontarienne* ou *la Revue de l'Université d'Ottawa*.

De toutes ces recherches, il ressort clairement que les éducateurs aspirent à un système d'éducation

personnalisant, initiant l'élève à l'exercice de la liberté, de son jugement critique, à la connaissance de son être, à l'expression créatrice de son moi, à une vie sociale d'interdépendance. Tous ces éléments de formation complètent le but de développement cognitif et religieux traditionnellement admis dans nos écoles franco-ontariennes. Une telle philosophie s'avère essentielle dans un monde évolutif, technocratique et automatisé où le détenteur de connaissances est si vite dépassé. Il importe d'être des personnes totales pour vivre cette réalité tout en s'y enrichissant continuellement comme êtres.

Les matières enseignées

Dans ce domaine, notre revue de la littérature nous met en présence d'un nombre très grand d'articles portant sur tous les aspects du curriculum et d'un nombre plus petit de véritables recherches scientifiques de nature réflexive, descriptive ou expérimentale.

Dans cette dernière catégorie, mentionnons d'abord la recherche magistrale de L. Carrière[39] sur le vocabulaire de base des écoliers franco-ontariens. La rédaction de plusieurs manuels scolaires s'est appuyée sur cette recherche.

La Soeur Flore Pelland[40] exécuta une étude fort intéressante en marge d'un manuel de catéchèse très en vogue intitulé *Viens vers le Père*. Elle tenta de "vérifier à quel point" le contenu doctrinal de "ce programme répond à la psychologie de l'enfant de six ans", ses besoins tels que conçus par Gesell (besoin

de se grandir, de se sentir quelqu'un, de s'affirmer, hyperactivité ou besoin d'activités variées et besoin de savoir) et ses capacités telles qu'expliquées par Piaget (égocentrisme; réalisme ou confusion du signe et du signifié, du psychique et du physique; animisme ou refus du hasard, artificialisme; certaine inconscience de la pensée, incapacité d'introspection; irréversibilité de la pensée qui l'empêche de saisir les relations, le rend insensible à la contradiction; syncrétisme, juxtaposition et foi en l'omniscience des parents). L'auteur conclut que, en général, ce catéchisme répond aux besoins psychologiques de l'enfant de six ans, bien que certaines des vérités offertes, telles l'Incarnation, la Rédemption, Dieu Esprit-Saint, l'Eglise-communauté, la prière de louange, dépassent totalement ou en partie sa capacité d'entendement, font "obstacle à son besoin de réalisme, à son incapacité d'introspection et de déduction ainsi qu'à son insensibilité à la contradiction".

En éducation physique, l'ouvrage monumental de Ramunas[41] *l'Education physique dans le développement intégral de la personnalité* représente un quart de siècle d'études, d'analyses et de recherches, ce qui mérita à son auteur une avalanche de lettres de félicitations et d'admiration de par le monde.

Dans le domaine de l'anglais, langue seconde, une recherche descriptive qui couvre toute la province vient d'être terminée sous la direction de Lionel Desjarlais[42]. Le but était de décrire l'état de l'enseignement de l'anglais dans nos école franco-ontariennes.

Dans le domaine de l'enseignement des sciences et des mathématiques, de la géographie et de l'histoire aucune recherche majeure ne semble avoir été complétée.

Dans le domaine de l'enseignement de la lecture, trois études expérimentales sont à signaler, celle de Desjarlais[43] qui porte sur la relation entre vitesse de lecture et compréhension; celle de Renaud[44] qui traite de la relation entre l'intégration tactile visuelle, l'intelligence et le rendement en lecture en 3e, 4e et 5e années et celle de Dubé[45] qui confronte la théorie de lecture de Dechant et la théorie cognitive de Jean Piaget.

Goldstein[46] présenta plusieurs communications à diverses réunions savantes traitant de ses recherches sur l'enseignement des littératures classique et moderne.

Les méthodes d'enseignement

Abordons maintenant les recherches qui touchent au domaine des méthodes d'enseignement. La plupart des écrits que nous avons pu repérer sur le sujet sont le fruit de réflexions personnelles. Comme nous le disions au début, cette méthode de recherche n'est pas à dédaigner; mais il demeure que la pratique pédagogique s'appuierait sur des fondements plus solides si l'on pouvait dépasser le niveau des hypothèses en demandant aux faits de confirmer ou de rejeter ces dernières.

La seule étude majeure digne de mention parce que soigneusement et rigoureusement poursuivie est

celle de Antoinette Lemire[47] qui étudia la langue orale d'enseignement utilisée par des enseignants de 5e année dans un contexte de description linguistique de leur comportement verbal au cours de quatre leçons de grammaire, sciences, composition et histoire.

Liées à la question des méthodes d'enseignement, est celles des aides pédagogiques et de la technologie éducative. Ici, nous pouvons mentionner les recherches de Jacob[48] et de Minaudo[49]. Le premier se pencha sur la compréhension du langage cinématographique au point de vue spatial et temporel par des garçons de 11 ans et de 9 ans. Le deuxième touche le problème de la recognition par des élèves supérieurs, moyens ou pauvres de messages télévisés comprenant trois aspects contrôlés, le visuel, l'auditif et l'audio-visuel. Dans les deux cas, il s'agit de thèses doctorales présentées à la faculté d'éducation.

Pour terminer cette section, je voudrais relever une recherche faite il y a 9 ans par Crépeau[50] qui a fait une analyse descriptive et comparative des ouvrages français et américains de conseils aux adolescents sur la méthode d'étude. Sa recherche l'amène à constater une distinction très nette entre les ouvrages français qui "mettent fortement l'accent sur les dispositions de l'étudiant lui-même, en particulier ses dispositions affectives", la "recherche d'une culture générale", la "réalisation d'un idéal chrétien" et les ouvrages américains qui eux mettent davantage d'emphase sur les "tâches à accomplir et les techni-

ques d'exécution", sur la "préparation à une carrière".

La question des méthodes d'enseignement demeure des plus actuelles dans la recherche franco-ontarienne. Nous verrons plusieurs tentatives de dernière heure ou en cours à cet égard dans la section de conclusion sur les perspectives futures de l'éducation franco-ontarienne.

Après ce regard sur les agents, les objectifs, les matières et les méthodes d'éducation, nous abordons la seconde section où se feront beaucoup plus manifestes les problèmes typiques de l'éducation franco-ontarienne, soit la lutte constante pour la survie et la qualité du français et pour l'intégration de la langue à une culture authentiquement canadienne-française.

Histoire de l'éducation

L'acquisition du droit à l'éducation française en Ontario est le fruit de luttes sans nombre. Aussi, plusieurs chercheurs se sont donné pour mission de remémorer la suite des événements et des efforts qui ont abouti à ce que nous arborons aujourd'hui avec fierté. Arthur Godbout[51] s'est particulièrement signalé par ses nombreux écrits relatifs à l'histoire des écoles francophones de l'Ontario d'avant l'Acte d'Union. Rita Lemay[52] pour sa part s'est concentrée sur la période de 1850-1860, y étudiant le rôle de Mgr Armand-Marie de Charbonnel, ses luttes avec Ryerson, à Toronto, pour la justice, l'équité et la

reconnaissance des droits linguistiques et confessionnels des écoles séparées francophones. Puis, François Beaulne[53] s'est préoccupé de la période de 1912-1944, ou de la période de la crise du Règlement 17, pour en faire une "analyse politico-sociale".

D'autres chercheurs ont consacré leurs efforts à l'historique de certaines institutions d'enseignement en Ontario. Gérald Blais[54] par exemple, étudie la fondation, par les Jésuites, du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, spécifiant son rôle pour la survie du fait français dans le nord ontarien, mais déplorant le maintien rigide de leur philosophie et de leur programme d'études qui préparaient davantage des québécois que des ontariens. Louis Tremblay[55] suit l'évolution historique de l'Académie de LaSalle, depuis sa fondation en 1873. Une section de l'étude est consacrée à l'analyse, depuis le registre des admissions de 1899-1960, de l'origine et de la mobilité sociale des élèves qui ont fréquenté cette institution. Jean-Louis Bergevin[56] se propose un *Aperçu historique sur l'Université d'Ottawa.*

Enfin, Denis Lévesque[57] vient tout juste de terminer sa thèse de doctorat en éducation sur *L'évolution des services à l'enfance exceptionnelle dans les écoles séparées françaises d'Ottawa.*

Plusieurs articles de périodiques touchent aussi à cet aspect historique de l'éducation ontarienne. A. Martineau[58] parle des programmes d'études au Canada entre 1760 et 1790. Guillaume Belcourt[59] décrit les

luttes scolaires de l'Ontario-Nord. L. Charbonneau[60] se préoccupe du problème des écoles bilingues de l'Ontario en 1950 et présente un *Bref historique des écoles séparées de l'Ontario.*

Toujours dans une perspective historique, J. Desroches[61] entreprend une étude comparative d'un siècle d'enseignement, 1867-1967, au Québec et en Ontario, dans le but de "faire ressortir les différences du taux de croissance" de ces deux systèmes d'enseignement.

Les questions francophones et le bilinguisme

L'étude des divers problèmes des francophones et du bilinguisme constitue une réalité constante dans la littérature pédagogique française. Pour la période couverte par ce rapport, il semble que le grand thème de discussion et de recherche soit celui des écoles françaises et confessionnelles ou françaises et publiques.

En 1945, le Frère Benoît[62] écrit *Un siècle d'enseignement français en Ontario.*

La question du bilinguisme et du biculturalisme c'est là la réalité ontarienne, une réalité qui suscite beaucoup d'intérêt chez les francophones parce qu'on veut la vivre tout en se conservant le plus français possible au point de vue langue et culture et repousser la force puissante de l'assimilation à la majorité[63].

Certaines recherches tentent d'évaluer le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Dans la thèse de maîtrise Alain Massot[64] se propose de "juxtaposer les

fonctions sociales officielles du bilinguisme à l'Université et les fonctions sociales réelles du bilinguisme à l'Université d'Ottawa, ou encore d'analyser l'impact des contraintes structurelles de l'Université (Arts, programme tout en français - Science-Génie, programme tout en anglais après la première année) sur certains aspects comportementaux et cognitifs des étudiants francophones en ce qui a trait au processus d'assimilation linguistique". L'auteur constate une assimilation constante des francophones plus grande aux Sciences-Génie qu'aux Arts au niveau culturel, social et de l'identification ethnique.

René Charpentier[65] s'intéresse aussi aux attitudes des étudiants francophones et anglophones à l'égard du bilinguisme, mais cette fois-ci au Collège Algonquin. Son hypothèse est que les attitudes des étudiants à l'égard du bilinguisme, issues de leur histoire personnelle (sexe, âge, statut socio-économique, provenance géographique) et de leur milieu social (milieu académique du Collège et milieu hors du Collège) influenceront leurs attitudes vis-à-vis de la politique de bilinguisme du Collège.

Enfin certaines recherches touchent plus spécifiquement l'apprentissage du français par les Franco-Ontariens ou les gens de la région de Détroit. Lionel Desjarlais[66] s'interroge quant à l'influence de bilinguisme familial sur l'apprentissage du vocabulaire par des élèves de 5e, 6e, 7e et 8e années primaires lorsque les facteurs scolarité, âge, intelligence verbale, intelligence non-verbale et position socio-économique

sont contrôlés. L'auteur conclut à une légère supériorité des unilingues français ou anglais au vocabulaire respectivement français ou anglais sur les bilingues.

Dominique Lepicq[67] réfléchit sur l'aptitude linguistique à partir de l'hypothèse que les variations de l'aptitude ne sont pas dues à des variations de la capacité innée, mais plutôt à d'autres facteurs. Aussi, l'auteur étudie d'abord le processus d'acquisition de la langue maternelle tentant de détecter l'influence d'une capacité universelle et stable, examine les variables qui influencent l'apprentissage d'une langue seconde et enfin passe en revue les diverses théories de l'aptitude linguistique.

Nous pourrions noter ici le rôle de premier plan joué par l'Université d'Ottawa dans le domaine des recherches psychométriques. Les noms de R. Shevenell, M. Chagnon, L. Dayhaw, R. Vaillancourt, L. Isabelle pourraient être mentionnés comme ayant dominé la scène.

Le domaine de l'orientation fut également l'objet de nombreuses recherches conduites par M. Chagnon, G. Chagnon, L. Isabelle et R. Vaillancourt. Le temps nous empêche pour le moment d'apporter plus de développement à ces deux activités éducationnelles.

Conclusion

A la suite de cette revue de la recherche et littérature française en éducation en Ontario, nécessairement sélective et incomplète, certains points saillants ressortent comme caractéristiques de préoccupations actuelles des éducateurs franco-ontariens. Primordial semble

être le souci, la recherche d'une éducation dynamique, personnalisante, une éducation faite par des "éducateurs-personnes" en quête d'une authenticité et d'une auto-réalisation toujours plus grande de leur être pour des "enseignés-personnes" également en voie de découverte et de réalisation de leur être total. Ainsi l'éducation est essentiellement processus d'être, "réalisation de soi dans la mutualité".

Nous constatons également, à la suite de cette étude, que les problèmes de l'éducation sont à peu près les mêmes d'une époque à l'autre et qu'en somme, c'est la vie, l'homme, le monde qui évolue et c'est précisément cette réalité du changement qui nous force à remettre constamment en question les solutions d'hier, à personnaliser notre enseignement en fonction des besoins individuels et temporels. Aujourd'hui où ce changement se fait de plus en plus rapide, de plus en plus vaste et angoissant, on ressent, dans la littérature, une quasi hantise de ce phénomène qui nous pousse à repenser tous les plans pédagogiques à la fois. Toutefois, il est des phares en notre XXe siècle, qui réconfortent et aident à baliser notre action pédagogique dans la voie du renouveau. Le Dr A. Paplauskas-Ramunas en est un qui, par sa confiance en l'homme total, rassure quant à la valeur véritable de notre monde et illumine l'essentiel plutôt que l'accessoire de la vie, l'importance de l'être sur l'avoir. Il voit l'avenir de l'éducation, et pour lui le Canada, et donc nous Franco-Ontariens comme jouant un rôle important à ce plan, dans l'intégration de l'Orient et

de l'Occident, de l'introspection orientale et de l'esprit scientifique analytique occidental, donc dans la synthèse de l'homme corps et âme. A partir de là les programmes, les méthodes, l'évaluation deviennent instruments d'être, donc sont axés sur le développement de toutes les facettes de l'individu, l'exercice de sa liberté, de son jugement critique et de sa créativité.

LIONEL DESJARLAIS
Doyen, Faculté d'éducation
Université d'Ottawa

Bibliographie

1. Paplauskas-Ramunas, Antoine, *L'éducateur de 1970 à 2000*, dans *Ecole ontarienne*, vol. 27, livraison de mars-avril 1971, p. 153-160.

2. Beniskos, Jean-Marie, *L'éducateur-personne*, dans *Ecole ontarienne*, vol. 28, livraison de mai-juin 1973, p. 218-226.

3. Artaud, Gérard, *L'enseignant et le renouveau pédagogique*, dans *Ecole ontarienne*, vol. 28, livraison de mars-avril 1972, p. 164-172.

4. Artaud, Gérard, *Individualisation de l'éducateur*, dans *Prospectives*, vol. 9, livraison de juin 1973, p. 177-180.

5. Sabourin, Rhéal, Un peu de bon "sang", dans *Entre nous*, vol. 6, no 3, livraison de février 1974, p. 21-22.

6. *La formation des maîtres*, 2e partie, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 23, livraison de janvier-février 1967, p. 129-131.

7. *La formation des maîtres*, 3e partie, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 23, livraison de mars-avril 1967, p. 169-171.

8. *La formation des maîtres*, 4e partie, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 23, livraison de mai-juin 1967, p. 220-223.

9. Ontario, Ministère de l'Education.

10. Cloutier, J.R. et Ellis, D., *Etude socio-pédagogique des élèves de 1968/69 à l'Ecole normale de Sudbury*, and *Orbit*, livraison no 1 d'octobre 1969, p. 26.

11. Xatruch, Pierre et Ellis, Dormer, *Enquête effectuée sur les étudiants de l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa*, Rapport du 10e Congrès annuel du Conseil ontarien de la recherche pédagogique, 1968.

12. Xatruch, P. et Ellis, D., *Les étudiants de l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 26, livraison de novembre-décembre 1969, p. 71-74.

13. Tessier, Jean-Marc, *A bâtons rompus...*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 27, livraison de avril-mai-juin 1971, p. 192-195, p. 193.

14. LeBel, Gilles, *Administration financière des écoles séparées d'Ottawa*, thèse de maîtrise en Sciences sociales, 1956, 63 p.

15. Roberge, Marcel, *Les dépenses pour l'éducation: un investissement*, thèse de maîtrise en économie, Université d'Ottawa, 1967, 171 p.

16. Poirier, Yves, *Une analyse de facteurs administratifs au moyen d'une étude comparative des perceptions de ces facteurs par quinze théoriciens de l'organisation et de l'administration scolaire*,

thèse de doctorat, Faculté d'Education, Université d'Ottawa, 1971, xiii-255 p.

17. Poirier, Y. *Nouvelles orientations de la théorie administrative en éducation*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 43, livraison de avril-juin 1973, p. 248-263.

18. Brassard, Jean, *Le directeur à l'école*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 28, livraison de novembre-décembre 1971, p. 71-81.

19. Cyr, H.W., *Nouvelles structures scolaires, nouveau rôle du directeur*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 22, livraison de novembre-décembre 1965, p. 49-54.

20. Desjarlais, Lionel, *Les relations humaines et le principal d'école*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 24, livraison de novembre-décembre 1967, p. 53-60.

21. Lacroix, L., *Le rôle du directeur d'école*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 23, livraison de novembre-décembre 1966, p. 53-60.

22. Lacroix, L., *Le rôle du directeur d'école*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 26, livraison de janvier-février 1970, p. 100-107.

23. Reynolds, Jeanne, *Une analyse comparative du concept Line-and-Staff d'après différents auteurs ayant surtout traité de l'organisation et l'administration scolaire*, thèse de doctorat, Faculté d'Education, Université d'Ottawa, 1971, xv-363 p.

24. Forgues, L., *Ils n'ont pas tous quatre, cinq et six ans de la même façon*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 29, livraison de novembre-décembre 1972, p. 40-42.

25. Massé, M., *Le jeu et le développement de l'enfant*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 24, livraison de mars-avril 1968, p. 173-174.

26. Thibault, Laurier, *L'influence des facteurs âge, niveau intellectuel et scolarité sur l'écart entre*

le potentiel et le rendement intellectuel, thèse de maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, 1960, viii-67 p.

27. Lainesse, Joseph Claude, *Adaptation et rendement scolaire*, thèse de maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, 1973, ix-153 p.

28. Thibault, Laurier, *La hiérarchie des besoins humains aux trois niveaux d'activité de la théorie de Nuttin*, thèse de doctorat en psychologie clinique, Université d'Ottawa, 1967, viii-116 p.

29. Melard, Nelly, *L'apport du monde francophone à l'étude de la dyslexie*, thèse de maîtrise en éducation, Université d'Ottawa, 1972.

30. Grondin, Brigitte, *L'effet d'homogénéité entre le champ du stimulus et le champ de reproduction sur la rotation au Test MPD chez les jeunes garçons*, thèse de maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, 1965.

31. Audy, Jacques, *La connaissance des résultats et de la performance motrice chez les garçons de 9 et 10 ans*, thèse de maîtrise en Kinanthropologie, Université d'Ottawa, 1970, 89 p. et *La connaissance des résultats et les cédules de renforcement relativement à la performance motrice avec des garçons de 9 et 10 ans*, thèse de doctorat en Education, Université d'Ottawa, 1971.

32. Martin, Claude, *Le rôle de la variété de contextes linguistiques et de la variété d'exemplaires dans une tâche d'appréhension de concepts*, thèse de maîtrise, Ontario Institute for Studies in Education, Novembre 1968, 88 p.

33. Boudreau, Jean, *Dessins d'enfants: créativité et intelligence*, maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, xi-89 p.

Dubé-Socque, Claudette, *Définition de la créativité et de son processus*, thèse de maîtrise en Psychologie, Université d'Ottawa, 1972, xxxii-369 p.

Paré, Claude, *Le lien affectif-cognitif chez Jean Piaget* (explication et application), thèse de doctorat en éducation en préparation, sujet enregistré en novembre 1972.

34. Vachon, Lucien, *L'influence d'un encouragement verbal donné sur trois mesures de la force musculaire statique*, thèse en Kinanthropologie, Université d'Ottawa, 1970, 140 p.

35. Foley, Jean-Paul, *Essai sur la nature de l'éducation*, thèse de maîtrise en philosophie, Université d'Ottawa, 1948, 108 p.

36. Gagné, Jacques, *La motivation: réalisation de soi dans la mutualité, synthèse de psycho-pédagogie existentielle*, thèse de maîtrise en éducation, Université d'Ottawa, 1967.

37. Hall, E.M. et Dennis, L.A. et al., *Vivre et s'instruire, Rapport du comité provincial sur les buts et objectifs de l'éducation dans les écoles d'Ontario*, Toronto, Newton, 1968, 82 p.

38. Gagné, Jacques, *Personnalisation de l'enseignement et le Rapport Hall-Dennis*, dans *Orbit*, vol. 4, livraison de juin 1973, p. 12-13.

39. Carrière, Laurier, *Le vocabulaire français des écoliers franco-ontariens*, Montréal, Bulletin no 11 de l'Institut Pédagogique St. Georges, 1952, 112 p.

40. Pelland, Sr Flore, *"Viens vers le Père" en regard des besoins spychologiques et des capacités de l'enfant de six ans*, thèse de doctorat en éducation, Université d'Ottawa, 1966.

41. Paplauskas-Ramunas, A., *L'éducation physique dans le développement intégral de la personnalité*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 23, livraison de avril-juin 1953, p. 131-156.

42. Desjarlais, Lionel et Carrier, Maurice, *L'enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles françaises de l'Ontario*, Rapport déposé au Ministère de l'Education de l'Ontario, 1975.

43. Desjarlais, Lionel, *Présentation et étude statistique du test de lecture rapide et intelligente*, thèse de maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, 1947, 71 p.

44. Renaud, Aldéo, *La relation entre l'intégration tactile-visuelle, l'intelligence et le rendement en lecture en troisième, quatrième et cinquième année scolaire*, thèse de doctorat en Education, 1970, ix-112 p.

45. Dubé, Gérard Adéodat, *Tentative de définition de l'acte de lire à l'aide d'une confrontation Piaget-Dechant*, thèse de doctorat en Education, Université d'Ottawa, 1974, xviii-251 p.

46. Goldstein, E.M., *Le curriculum : changements et innovations dans l'enseignement des littératures classique et moderne*, mémoire présenté au congrès conjoint de l'ACCE - ACDE - ACFE - ACPE - CCRE - SCECI, Montréal, 1972, Ottawa, Université d'Ottawa, 1972, 15 p.

47. Lemire, Antoinette, *La structure linguistique de la langue orale d'enseignement utilisée par des institutrices de 5e année*, thèse de doctorat en éducation, Université d'Ottawa, 1968, 124 p.

48. Jacob, Jean-Noel, *Compréhension du langage cinématographique au point de vue spatial et temporel par les garçons de 11 ans et de 9 ans*, thèse de doctorat en Education, Université d'Ottawa, 1966, xiii-158 p.

49. Minaudo, Vito, *Schématisme intellectuel et reconnition de messages télévisés*, thèse de doctorat en Education, Université d'Ottawa, 1970, x-222 p.

50. Crépeau, Gustave A., *Analyse descriptive des ouvrages en langue française de conseils aux adolescents sur les méthodes d'étude*, rapport intérimaire, Education, Université d'Ottawa, 1962.

51. Godbout, A., *Les écoles franco-ontariennes avant 1880*, dans *Canadian Historical Association Report*, livraison de 1953, p. 25-35, et *Petite histoire des écoles séparées francophones*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 28, livraison de janvier 1972, p. 156-161.

52. Lemay, Rita, *Mgr Armand-Marie de Charbonnel et les écoles séparées d'Ontario, (1850-1860)*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1967, 117 p.

53. Beaulne, François, *Le processus d'extinction du règlement 17 en Ontario*, thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1970, 282 p.

54. Blais, Gérald, *Le collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1968, 98 p.

55. Tremblay, Louis, *L'Académie De-La-Salle d'Ottawa au XXe siècle: problèmes d'accréditation et clientèle scolaire*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1969, 164 p.

56. Bergevin, Jean-Louis, *Aperçu historique sur l'Université d'Ottawa*, thèse de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1929.

57. Lévesques, Denis R., *Evolution des services à l'enfance exceptionnelle dans les écoles séparées françaises d'Ottawa*, thèse de doctorat en éducation, Université d'Ottawa, 1974.

58. Martineau, A., *Programme des études au Canada durant la période de 1760-1790*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 37, livraison de avril-juin 1967, p. 206-230.

59. Belcourt, Guillaume, *Les luttes scolaires de l'Ontario-Nord*, dans *Relations*, no 223, livraison de juillet 1959, p. 175-177, et *Situation actuelle des canadiens français de l'Ontario-Nord*, dans *Relations*, no 224, livraison de août 1959, p. 205-207.

60. Charbonneau, L., *La situation des écoles bilingues de l'Ontario en 1950*, dans Culture, vol. 11, livraison de mars 1950, p. 90-95, et *Bref historique des écoles séparées de l'Ontario*, dans *Ecole Ontarienne*, vol. 28, livraison de janvier 1972, p. 110-114.

61. Desroches, Jocelyn, *Un siècle du développement de l'enseignement au Québec et en Ontario*, Première partie, *Perspectives historiques et critères d'évaluation*, dans *Orbit*, vol. 4, livraison de décembre 1973, p. 16-17, et *Un modèle de développement de l'enseignement au Québec et en Ontario*, Deuxième partie: *Les mesures du rendement*, dans *Orbit*, vol. 5, no 1, livraison de février 1974, p. 12-13.

62. Benoit, Frère, *Un siècle d'enseignement français en Ontario*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1945.

63. *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1964.

64. Massot, Alain, *Dimensions de l'assimilation des étudiants francophones à l'Université d'Ottawa*, thèse de maîtrise en sociologie, Université d'Ottawa, 1973, xxi-227 p.

65. Charpentier, René, *Attitudes des étudiants d'un collège vis-à-vis du bilinguisme. Analyse contextuelle*, thèse de maîtrise en sociologie, Université d'Ottawa, 1973.

66. Desjarlais, Lionel, *Le bilinguisme et la connaissance du vocabulaire à l'école primaire*, thèse

de doctorat en éducation, 1953-54, vii-107 p.

67. Lepicq, Dominique, *Essai d'une nouvelle définition de l'aptitude linguistique*, thèse de maîtrise en linguistique, Université d'Ottawa, 1973.

COMMENTAIRE

Ce tour d'horizon que le conférencier vient de faire--avec tant de brio et de compétence--donne un aperçu de la richesse de la recherche française en éducation en Ontario effectuée sous la direction de nos institutions d'enseignement.

Richesse, en effet, que la variété des divers domaines de l'éducation qui ont retenu l'attention de nos chercheurs: philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation, enseignants et enseignés, méthodes d'enseignement, agents de l'éducation. La bibliographie qui accompagne le texte témoigne du grand nombre d'éducateurs qui se sont penchés sur cet aspect de leur profession, et l'audience qu'a reçue certains de ces travaux en confirme l'excellence.

L'abondance de la matière du texte dont le doyen Desjarlais n'a pu que nous donner la substance ne lui a permis d'exposer que les recherches en institutions. A celles-là, il faut ajouter les recherches effectuées par nos associations.

Notre situation de minorité ethnique, qui a du combattre pour survivre et revendiquer sa place au soleil, nous a obligé à un effort constant de recherche.

Depuis quelque soixante ans, le nombre incalculable d'enquêtes nécessaires à la préparation de mémoires, de requêtes à l'intention des autorités gouvernementa-

les pour contrecarrer des prises de décision contraires à nos intérêts et pour réclamer justice, a fait de nos associations des centres de recherche assidus.

Nous avons participé à titre de membres aux nombreuses commissions d'enquêtes gouvernementales et les centaines de mémoires soumis par nos associations et par les individus ont exercé une influence marquante sur l'orientation et l'épanouissement de nos écoles.

Les commissions suivantes sont les plus connues:

(1) La Commission Scott-Merchant-Côté (1925-27) sur la situation des écoles fréquentées par les élèves de langue française.

(2) La Commission Hope (1950) sur l'éducation en Ontario.

(3) La Commission Bériault (1967) sur les écoles de langue française.

(4) La Commission Hall-Dennis (1968) sur les buts et objectifs de l'éducation en Ontario.

(5) La Commission Wright (1972) sur l'enseignement post-secondaire.

(6) La Commission Symons (1972) sur l'éducation secondaire en langue française.

D'autres recherches de grande envergure dirigées entièrement par les nôtres méritent d'être mentionnées:

(1) La Commission d'étude de l'Association des écoles secondaires privées franco-ontariennes (1966).

(2) La Commission Saint-Denis sur la vie culturelle des Franco-Ontariens (1969).

(3) Le Comité de recherche sur la situation du bilinguisme au Collège Algonquin (1970).

(4) Le Comité d'enquête Comeau-Patry-Chayer-Roy sur les facettes d'un système scolaire (1971).

La recherche scientifique en éducation a connu un essor considérable depuis la fondation de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa où de nombreux candidats à la maîtrise et au doctorat en éducation ont exécuté des travaux de grande valeur. La fondation, en 1972, du Centre de recherche et de développement en éducation de cette faculté a accentué cet élan.

L'octroi de subventions de l'ordre de $250,000 du Ministère de l'Education obtenues par l'intermédiaire du Conseil supérieur des écoles de langue française a permis d'entreprendre plusieurs recherches pratiques touchant des aspects importants de notre système scolaire. Il faut aussi ajouter l'octroi par le Ministère, en 1973, d'un budget assuré pour l'avenir à la section franco-ontarienne de l'Institut d'études en éducation de l'Ontario qui assure la permanence de cet organisme.

L'évolution constante et rapide de notre société pose de nouveaux problèmes aux éducateurs, les oblige à constamment juger, peser, examiner, évaluer leurs actions vu qu'il doit nécessairement y avoir un rapport étroit entre les systèmes successifs d'éducation et les états sociaux successifs avec lesquels ils cohabitent. Si l'on considère que notre système d'écoles franco-ontariennes est à peu près unique au monde, qu'il est relativement jeune à l'élémentaire, qu'il existe depuis à peine cinq ans au secondaire, la nécessité de la recherche devient encore plus évidente.

Cette nécessité les Franco-Ontariens l'ont comprise. L'exposé du doyen Desjarlais prouve hors de tout doute que la recherche en éducation se porte très bien chez-nous.

Souhaitons que les travaux des chercheurs reçoivent une plus grande diffusion afin qu'ils soient connus davantage et qu'ainsi ils bénéficient au plus grand nombre possible d'éducateurs.

Est-il utopique d'espérer que nous serons dotés, dans un avenir rapproché, d'une revue qui pourrait s'intituler: *La Recherche en éducation chez les Franco-Ontariens?*

Laurier Carrière
Autrefois du Ministère
de l'éducation de
l'Ontario

LE FRANCAIS PARLÉ EN ONTARIO

Parmi les linguistes, la majorité distingue la *langue* comme instrument sémiologique et la *parole* qui désigne tout ce qui est amené sur les lèvres par le besoin du discours. Les linguistes ont l'habitude de négliger le milieu situationnel et même le contexte linguistique d'un énoncé quand ils fixent leur attention sur une suite d'unités linguistiques quelconques. Ce divorce entre la langue, objet de la linguistique, et les circonstances qui comprennent la réalité vécue par le lecteur, a permis l'oubli systématique de la communication comme telle.

Pour Martinet, la fonction essentielle de cet instrument qu'est la langue est celle de *communication (ELG I-4)*. Vers la fin de son exposé, Martinet indique que la communication motive toute modification dans le système linguistique *(ELG 6-7)*. En ceci, il rejoint l'argument de Von Wartburg qui nie la distinction saussurienne entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique (1946: 211). Mais Martinet finit en concluant que: "Nous pouvons poser que l'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la masse d'information

transmise" *(ELG 6-7)*. Dans cet ordre d'idées, Cherry et Lyons ont porté leur attention sur les phénomènes de redondance et sur une espèce d'inférence statistique (1968: 2.4.2 etc.).

Quand on tient compte de la communication, du contexte situationnel, des connotations relevant de l'historique de la langue et des variations dialectales et qu'en plus on note les caractéristiques des différents usages pour les langues populaires, familières, soutenues, orales et écrites, on aborde une étude linguistique qui met en évidence le registre. On pourrait définir le registre comme étant toute variété de langue propre à une situation ou à un domaine bien précis. Si la langue écrite au niveau soutenu se rapproche beaucoup du français de l'Europe, tel n'est pas toujours le cas des autres registres de la langue.

En Ontario, les enseignants ont beaucoup insisté sur l'acquisition de notions de grammaire et de vocabulaire puisées dans les manuels utilisés en Europe pour *inculquer* la langue standard. Toute déviation à ces normes était considérée comme une faute; on culpabilisait les élèves et on provoquait chez eux la peur ou le refus de s'exprimer. On réprouvait l'usage franco-canadien malgré l'authenticité de ses tournures et l'ancienneté de son lexique. On refusait aux enfants le droit d'être eux-mêmes en *limitant* leur champ d'expression par la négation de leur réalité propre. Les anglophones et les francophones de naissance se différencient entre eux par leur prononciation

et leurs intonations régionales, par des éléments dialectaux qui prennent leur source dans les traditions des différentes communautés. Ces gens se comprennent entre eux en adaptant leur comportement aux circonstances. Chaque milieu porte en son sein un langage qui rend possible la transmission des coutumes du groupe d'une génération à l'autre. Ce langage joue un rôle essentiel dans l'acquisition de la culture, dans sa perpétuation, ainsi que dans son activité régulatrice de l'action sociale.

Le milieu ou l'environnement n'est pas un ensemble homogène; il est plutôt composé de multiples facettes qui, comme l'ont indiqué les linguistes Halliday et Strevens, peuvent donner naissance à deux grands types de variation linguistique: les variations interindividuelles et les variations intraindividuelles. Les variations interindividuelles sont liées aux différences de milieu géographique et socio-économique; d'où des *variétés* de langue de nature dialectale ou caractéristique d'un groupe de la société. Les dialectes acadiens, par exemple, se distinguent des dialectes québécois; on communique différemment dans l'est ouvrier de Montréal et à Outremont. D'un autre côté, chaque individu s'exprime différemment selon la situation, le but de la communication ou sa relation avec son interlocuteur. Le curé en train de jouer au golf ne parle pas de la même façon qu'à l'occasion d'un sermon. Les annonceurs de Radio-Canada conversent autrement à domicile qu'à la télévision.

Il faudrait signaler que l'analyse du parler de chaque individu ne nous autorise pas à dire que telle variante dialectale exclut la conjonction "que" ou que telle variété populaire fait disparaître le "l" intervocalique. On peut tout au plus parler de valeurs statistiques. Sur le plan interindividuel, on peut signaler que les locuteurs 22 et 23 d'un corpus conjuguent avec *avoir*, les verbes *monter, descendre, partir, venir* (une fois sur deux), tout en choisissant l'auxiliaire *être* pour les verbes *arriver, mourir, aller* et même *passer*. D'autres locuteurs apparemment du même groupe social et dans des situations analogues favorisent d'autres usages. En étudiant le comportement de chaque individu dans des situations différentes, il n'est pas toujours possible de rattacher tel ou tel phénomène linguistique à un registre particulier. Il est quand même vrai que plus le locuteur se surveille, par exemple en parlant à la télévision, plus il adopte un niveau de langue plus soutenu. Dans ces circonstances, le *ne* qui a quasiment disparu dans le cadre d'une simple négation dans le français parlé en Europe revient très fréquemment à Radio-Canada. Donc, quand on parle de dialectes et de registres, il s'agit surtout de tendances et non pas de règles suivies consciemment ou inconsciemment par les locuteurs.

Certains éducateurs condamnent chez ces francophones les "fautes" de prononciation, de morphologie et de syntaxe commises systématiquement ou de temps en temps. Ils prétendent parler eux-mêmes de la même façon qu'ils s'expriment par écrit et cela en ayant

devant les yeux les modèles des grands écrivains français. D'autres personnes se laissent prendre au jeu et critiquent tout écart entre leur français parlé et les normes du français écrit standard. Nombre d'anglophones renforcent ce point de vue en choisissant la meilleure forme du français parlé - celle de la haute bourgeoisie parisienne. Ces derniers condamnent ainsi l'expression de tout francophone non-parisien et pour être logique, de la majorité des francophones de Paris. En dépouillant certains enregistrements du comportement linguistique de ces trois derniers groupes, on constate qu'ils ne se distinguent guère de leurs interlocuteurs qui ne partagent pas nécessairement le même point de vue.

Dans une étude très importante sur le maintien du français à Welland, Mougeon et Hébrard ont fait quelques constatations auxquelles on ne s'attendait pas. C'est surtout dans le groupe professionnel (qui comprend les éducateurs) que le bilinguisme français/anglais est le plus prononcé. Il se produit que l'anglais chez près de la moitié des participants de ce groupe, domine sur le français. C'est dans ce groupe que l'on retrouve le plus de personnes portées à s'exprimer en anglais à domicile, entre époux en particulier. Si par tradition la femme est plus protégée de l'influence du milieu anglophone, il est important de signaler que dans l'enquête qui nous intéresse, qu'elle ne se distingue pas de l'homme par la façon de s'exprimer. Les légères différences de comportement linguistique observées entre l'homme et la femme dans les

interviews tenues à Welland, au cours de cette année, ne s'avèrent pas significatives. Cette observation peut s'expliquer par le fait que les jeunes adultes de Welland (les moins de 35 ans) sont plus marqués par l'anglais que les plus âgés dont la quasi totalité de la formation scolaire fut donnée en français. Les jeunes adultes à moins qu'ils ne cherchent consciemment à combattre leur assimilation à la communauté anglophone dominante écoutent rarement la radio et la télévision françaises. Il est peut-être paradoxal d'apprendre que c'est justement le groupe professionnel le plus atteint par l'anglais qui s'intéresse le plus aux média d'expression française.

Les résultats d'une enquête sociolinguistique effectuée à Montréal commencent à être connus. Sankoff et Cedergren (1971) ont interviewé cent vingt personnes parmi lesquelles elles ont prélevé un sous-groupe de seize locuteurs pour en faire une analyse détaillée. Elles ont trouvé que, de façon générale, les femmes respectaient mieux les normes de la langue standard dans deux catégories de la population étudiée: les professionnels et les ouvriers. Elles ont constaté que le groupe professionnel se conformait plus aux dites normes que le groupe ouvrier. Elles ont conclu que l'absence du "l" dans "il" ne servait pas à différencier les deux groupes parce que même les locuteurs qui se surveillaient le plus avaient tendance à laisser tomber cette consonne de temps à autre. Il en était tout autrement du "l" de "les" (article) qui servait de marqueur socio-économique.

A Montréal, Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971) ont étudié l'utilisation du "que" conjonction. Il s'agit en réalité de deux éléments linguistiques qui caractérisent certains parlers canadiens par opposition aux français populaires d'Europe: l'omission du "que" conjonction et son insertion dans certains contextes. Un phénomène répandu mais pas systématique est l'omission du "que" conjonction. Citons un exemple tiré du corpus d'Ottawa: locuteur 43. Ici commence le problème sur lequel nous allons, je crois, nous entendre. Par contre, le "que" pronom relatif s'omet rarement comme l'atteste Sankoff (1973:54). En anglais, on omettrait tout aussi facilement le "that" ou "who" pronom relatif, ce qui fait penser que l'omission en question ne serait pas simplement l'effet contaminateur des équivalents anglais. On ne veut pas ici nier l'influence de l'anglais chez les personnes bilingues, mais plutôt énoncer l'hypothèse que le français parlé au Canada semblerait évoluer autrement que le français parlé en Europe. Il s'agirait donc d'un fait dialectal plutôt que d'une interférence linguistique.

Sankoff (1973:55) fait remarquer que les locuteurs qui insérent "que" conjonction dans des formules telles que *comment que* et *quand que*, n'utilisent pas nécessairement *comme* accompagné de *que (comme que)*. Tout le monde ainsi utilise "que" dans l'expression *parce que*. Dans les entrevues dont on a fait l'analyse, on a pu déterminer la probabilité d'occurrence du *que*; le tableau qui suit nous transmet les résultats auxquels en sont arrivés les auteurs de l'enquête (Sankoff 1973:52).

			où	combien		
terme	comme	quand	comment	pourquoi	_ce	parce
p	.1	.3		.4	.4	1.0

Si dans l'ensemble du corpus de Montréal, on peut s'attendre à trouver "comme" accompagné par "que" une fois sur dix, l'absence totale de cette combinaison chez certains francophones nous permet de dire que ce phénomène se retrouve bien plus d'une fois sur dix dans le parler des ouvriers. Il serait intéressant d'examiner de plus près les circonstances qui motivent l'insertion du "que" dans les discussions de ces derniers, car on pourrait s'attendre à un lien entre le niveau populaire de la communication et la multiplication du "que" pléonastique. Il s'agit d'un élément conservateur en usage aux siècles de Malherbe, Montaigne et Bossuet et qui très probablement, suite aux proscriptions de Boileau, a disparu de l'usage en Europe mais non point au Canada. Il en est de même (si on veut bien me permettre cette expression dialectale qui corresponde aux normes du français du dix-septième siècle) des autres faits linguistiques étudiés ci-haut. La disparition ou tout au moins la modification du "l" final dans des vocables tels que "il", "gentil" et ainsi de suite, se répandait en France au seizième siècle. L'atlas linguistique de la France nous apprend que le "l" de mots tels que "il", "elle", "table", "quelque" etc., ne se prononce pas devant des mots commençant par une consonne. Il n'est pas étonnant qu'on ait maintenu cette tradition au Canada également. C'est peut-être le deuxième para-

mètre contribuant aux variétés de français parlées en Ontario, l'élément créateur, qui devrait le plus retenir notre attention. Il est clair que l'évolution phonologique a joué un rôle dans la détermination morphologique du français parlé en Ontario de nos jours. Si notre parler populaire est conservateur au point où on dit /yn gra mezo, yn gra vil, yn gra fij, yn pom purit/ comme on disait /yn gra mezo, yn gra vil, yn gra fij, yn pom porist/ aux siècles révolus, il faut quand même signaler qu'on a créé au Canada / vyad kryt/ et des formes semblables par analogie alors que l'ancien français parlait de /la kar tota krya/ comme le français standard adopte /la vjad kry/. Dans sa dissertation, *Canadian French*, Edmund Brent fournit une documentation abondante (1971: 71 et sv.) attestant le côté innovateur du franco-canadien. En plus, il cite plusieurs exemples qui indiquent une tendance à régulariser les paradigmes verbaux au point où certains verbes changent carrément de conjugaison chez certains locuteurs. Se *taiser* (participe passé *taisé*), *mourir* (participe passé *mouru*), *moudre* (participe passé *moudu*) sont parmi les exemples retenus par Brent.

Le côté novateur se fait sentir également dans des créations analogiques telles que "je m'en rappelle", "elle aime de faire un tour", "bien que je viens tous les jours", "je te le dirais mais que je vienne"... A part les adjectifs et les verbes, on remarque la fréquence des pronoms: "nous autres" "vous autres", "eux autres" et le "il(s)" indéfini. La langue châtiée de certains professionnels tout en retenant les formes

du français standard semblerait parfois hypercorrecte dans le maintien du *ne* dans les simples négations et le refus de certaines élisions qui paraissent ailleurs distinguer l'oral de l'écrit; par exemple le maintien chez certains du "l" dans les expressions: *il faut, il y a, il pleut* (Sankoff 1971: 67).

Les recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke ressemblent à beaucoup d'égards aux travaux de Mougeon et de Hébrard. La conceptualisation des entrevues, la répartition des questions et des sujets de conversations, la planification des enquêtes, tout permet des comparaisons intéressantes entre les données québécoises et les données ontariennes. Quand on compare les textes des entrevues, il n'est donc pas étonnant de constater une grande similitude entre le parler des femmes estriennes et celui des ontariennes. Ceci rend inacceptables certaines prises de position du professeur Gilles Lefebvre quand il se prononçait sur la langue et le milieu lors du colloque sur le français parlé tenu à Sherbrooke en 1963. Ce n'est pas au Québec que réside toute notre culture; le français que nous parlons n'est pas purement local; les jeunes ne sont pas prêts à lâcher leur langue en faveur de la "vraie" langue parlée par les entreprises anglo-américaines. Il ne s'agit pas de polémique, mais d'une simple constatation.

Bien que Jean Marcel insiste sur le fait qu'il ne peut parler que pour lui-même, qu'il est Québécois et disciple de Gaston Miron (*le Joual de Troie*, Ottawa, 1973, p. 13), nous pouvons souvent être d'accord avec

ses prises de position:
"La langue française est un système d'assez d'expérience pour se défendre tout seul...Ce n'est pas la langue que je défends, c'est ce qui la précède et la suppose: la liberté..."

Chacun s'exprime comme bon lui semble; en Ontario, le français parlé est à la fois conservateur et novateur. Le milieu influence l'expression; certains prononcent à peine l'article, parfois même la conjonction, mais ces vocables ne disparaissent pas pour autant de la compréhension des interlocuteurs. Si la morphologie a subi quelques modifications, on est loin de pouvoir démontrer une "dégradation" syntaxique. Comme partout ailleurs, la prononciation diffère de région en région et de milieu en milieu. On peut fournir quelques marqueurs sous forme de statistiques au sujet des variétés de français parlé en Ontario; on n'arrive pas à découvrir chez les Franco-Ontariens une langue autre que le français.

RAYMOND LAMÉRAND
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario,
Section franco-ontarienne
Toronto

Bibliographie

Beauchemin, Normand — Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke
numéro 1 - Le Questionnaire, 1972
numéro 2 - Quelques traits de prononciation québécoise dans un contexte anglophone qui les influence? 1972
numéro 4 - La Diphtongaison en Estrie, 1972

Brent, Edmund — Canadian French: A Synthesis, thèse de doctorat, Cornell University, 1971

Halliday, Michael — Explorations in the Functions of Language, Londres, Edward Arnold, 1974

Lefebvre, Gilles-R. — "La langue et le milieu" dans *Le Français parlé*, Saint-Hyacinthe, Editions Alerte, 1963

Lyons, John — Linguistique générale, Paris, Larousse, 1970 traduit de l'anglais Introduction to Theoretical Linguistics, Cambridge, University Press, 1968

Martinet, André — Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, c1960

Marcel, Jean — Le Joual de Troie, Montréal, Editions du Jour, 1973

Mougeon, Raymond et Hébrard, Pierre — "Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario", dans *Travaux de recherches sur le bilinguisme* numéro 5, 1975, pp. 1-38.

Sankoff, Gillian — "Above and Beyond Phonology in Variable Rules", dans C.J. Bailey et R.W. Shuy (éds) *New Ways of Analyzing Variation in English*, Washington, Georgetown University Press, 1973, pp. 44-62.

Sankoff, Gillian et Cedergren, H.J. — "Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French", dans R. Darnell (éd), *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton et Champaign, Linguistic Research Inc. 1971, pp. 61-87.

Sankoff, Gillian, Sarrasin, Robert et Cedergren, Henriette — "Quelques considérations sur la distribution de la variable QUE dans le français de Montréal, Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1971.

Strevens, Peter — Five Inaugural Lectures, London, Oxford University Press, 1966.

LA VIE RELIGIEUSE DES FRANCO-ONTARIENS

I

Parler de la vie religieuse des Franco-Ontariens, c'est être condamné, ou presque, à parler de bien d'autres aspects de leur vie, pour ne pas dire de leur vie tout court. Il devient, en effet, très difficile d'isoler l'élément religieux d'un certain nombre d'autres éléments de la réalité qu'ils représentent, dès le moment où l'on s'intéresse à l'histoire complexe et mouvementée de leur implantation, de leur expansion, de leur difficile survie dans une province qui, en général, leur était hostile. Il n'y avait qu'une façon de résister au *melting-pot* anglophone, c'était de maintenir intact, à l'intérieur de communautés aussi homogènes que possible, l'héritage culturel du groupe dont on se réclamait. Or cet héritage, pour les raisons historiques que nous savons, était tout à la fois catholique et français; son port d'attache était la paroisse et ses amarres les diverses institutions socio-culturelles émanées de la paroisse.

Ce phénomène que l'ensemble du Canada français avait vécu, à partir de 1760, face au conquérant an-

glais, les Franco-Ontariens eurent à le vivre, moins d'un siècle plus tard, face à un premier occupant, d'autant plus intolérant qu'il avait le sentiment d'occuper une frontière qu'il n'était pas tenu de partager avec le vaincu. Aussi ne peut-on aborder sérieusement le problème de la vie religieuse des Franco-Ontariens sans aborder en même temps le problème de leur vie culturelle - le problème des écoles séparées, par exemple -; sans aborder celui de leur vie socio-économique - celui de phénomènes tel que la colonisation, la coopération, l'information -; sans aborder également le problème de leur vie politique. Tirez le fil de la religion, et c'est tout le tissu de la vie franco-ontarienne qui vient.

Les Franco-Ontariens ayant réussi à force de luttes et de persévérance à faire accepter leur présence et à se faire octroyer un certain nombre de droits en conséquence, le problème aujourd'hui en est moins un de survie que d'identité - d'où un certain pluralisme qui commence à se manifester au sein du groupe -, mais pour quiconque veut étudier le passé, il faut tenir compte du fait que les attitudes des Franco-Ontariens étaient, en général, assez uniformes et dominées par le facteur religieux. Je vais essayer d'isoler ce dernier dans toute la mesure du possible, mais on ne se surprendra pas si parfois il m'arrive d'empiéter sur des domaines qui auront été couverts par d'autres avant moi.

II

Que savons-nous de la vie religieuse des Franco-Ontariens? Assez peu de choses, si nous en jugeons par les études qui ont été publiées sur le sujet.

Nous sommes assez bien informés sur le diocèse d'Ottawa grâce aux travaux du P. Alexis et à l'ouvrage, plus récent, de Sr Paul-Emile et de l'abbé Legros[1]. Nous ne pouvons en dire autant des autres diocèses ontariens dont l'histoire reste à faire[2].

Nous possédons, par contre, un certain nombre d'histoires de paroisses, dont quelques-unes bien documentées, qui pourraient fournir certains éléments de base d'une histoire religieuse des Franco-Ontariens. A remarquer que certaines régions semblent avoir été tout particulièrement privilégiées de ce point de vue, à savoir l'Est-Ontarien[3], le Nouvel-Ontario[4], le Sud-Ouest Ontarien[5] avec Ottawa, Sudbury et Windsor respectivement comme centres. Ce qui pourrait très bien s'expliquer par le fait que ces régions représentaient, sinon représentent encore aujourd'hui les plus importantes concentrations de Franco-Ontariens, mais d'autres facteurs ont joué, comme l'ancienneté dans le cas de Windsor - beaucoup de travaux, en effet, portent sur Sandwich, première paroisse de l'Ontario - ou comme la présence d'une société historique, dans le cas de Sudbury.

A parcourir ces travaux, on ne peut se défendre d'une certaine impression de déjà vu: les histoires de paroisses en particulier ressemblent étrangement à celles qu'on écrit au même moment au Québec. C'est

sans doute que la paroisse franco-ontarienne est, en grande partie, une reproduction fidèle du stéréotype québécois, mais c'est peut-être également que les historiens de paroisses franco-ontariens s'inspirent beaucoup des modèles fournis par les confrères de l'autre province.

Mais, il y a tout de même des différences qui tiennent surtout au cadre juridique et humain dans lequel se voient plongées les diverses communautés francophones au fur et à mesure qu'elles font leur apparition en Ontario. Souvent minoritaires, en effet, elles se voient forcées de lutter pour conserver leur héritage culturel face au pouvoir niveleur de la majorité anglophone. Ces luttes, parfois violentes, se font surtout au niveau de l'école, vue comme une extension de la paroisse, d'où la coloration très spéciale que prend la vie religieuse franco-ontarienne, du moins aux grandes périodes de conflits scolaires, comme, par exemple, à l'époque du Règlement XVII.

Il existe une abondante littérature polémique sur le sujet, mais ce n'est que récemment qu'on a commencé à étudier cette question d'une façon plus détachée[6]. Beaucoup de sources n'étant pas encore disponibles, il reste difficile d'arriver à faire toute la lumière sur cette période explosive et il reste plus difficile encore de faire le partage des responsabilités. Pourtant, ce serait là un champ d'observation idéal pour l'historien des mentalités, un champ qui permettrait peut-être de situer le point de jonction ou de dis-

jonction du binôme langue-religion et qui permettrait surtout de mieux comprendre certaines des particularités de l'âme franco-ontarienne.

Sans doute pouvons-nous déjà en savoir quelque chose à travers les quelques biographies et notices consacrées à certaines figures de proue de l'Ontario français[7]. Mais ces biographies, outre qu'elles sont assez peu nombreuses, ne sont pas toujours à même de répondre aux interrogations et aux préoccupations de la recherche aujourd'hui.

Nous sommes mieux servis du côté institutionnel, grâce à une série d'études, dont certaines monumentales, sur les communautés religieuses qui ont oeuvré dans l'Ontario français. Mentionnons, en particulier, l'*Histoire documentaire de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, du P. Gaston Carrière, o.m.i.[8], *Mère Elisabeth Bruyère et son oeuvre*, de Sr Paul-Emile, s.g.c.[9], *Les Jésuites au Canada au XIXe siècle*, du P. A. Lecompte, s.j.[10]. A quoi il faudrait ajouter les travaux consacrés à certaines institutions d'enseignement - Universités, collèges, couvents -, dans la plupart des cas fondés en vue de servir la cause franco-ontarienne[11].

La bibliographie que préparent Jean-Pierre Gaboury et Benjamin Fortin permettra sans doute de compléter ce rapide relevé[12], mais je doute qu'elle réussisse à corriger l'impression de décousu et de superficiel que procure en général la lecture de toute cette production par ailleurs relativement maigre. On s'est intéressé à la vie religieuse des Franco-Ontariens, mais on l'a

fait de façon peu systématique, et, trop souvent, peu scientifique. D'où la fragilité des bases sur lesquelles repose souvent notre connaissance de ce passé religieux. Aussi plutôt que de m'attarder plus longtemps sur la recherche faite, voudrais-je consacrer le temps qui me reste à parler de la recherche à faire en ce domaine.

III

Au point de départ, il nous faudrait une bonne collection d'histoires de paroisses répondant aux normes de l'historiographie religieuse contemporaine. L'histoire de ces paroisses étant liée très souvent à la conjoncture économique et du Québec et de l'Ontario, il faudrait peut-être, au préalable, nous munir de bonnes études sur l'immigration francophone en Ontario - dans sa dimension urbaine aussi bien que rurale -, afin d'être en mesure d'identifier un certain nombre de *patterns* selon lesquels se sont constituées ces paroisses franco-ontariennes. D'autre part, la paroisse ayant été, jusqu'à tout récemment, la véritable matrice de la vie franco-ontarienne, il faudra nécessairement, à partir d'elle, s'intéresser à toute une gamme d'institutions: écoles, centres de loisir, associations culturelles, caisses populaires, coopératives, hôpitaux, souvent dues à son initiative.

Des histoires de paroisses, il faudra évidemment passer aux histoires diocésaines. Et ici, nous ne pouvons excepter aucun diocèse ontarien, car dans

chacun a existé, à un moment ou l'autre, un certain nombre de groupements franco-ontariens[13]. Il faudra évidemment distinguer les diocèses où ces derniers ont été et continuent d'être majoritaires de ceux où ils ne forment qu'une minorité; ceux où la direction a été ou est encore francophone de ceux où elle ne l'est pas ou ne l'a jamais été. Il faudra voir dans chaque cas quel sort a été fait à l'élément francophone, quels gains et quelles pertes le groupe a subis, quelles ont été ses attitudes face au groupe anglophone, aussi bien catholique que protestant, quelles relations il a entretenues avec les autorités diocésaines. Un bon dépouillement du *Canada ecclésiastique* depuis ses débuts permettrait, à lui seul, de dresser un bilan fort révélateur sur plusieurs de ces points.

Nous possédons déjà de bonnes bases, je l'ai dit, en ce qui concerne le travail des communautés religieuses dans l'Ontario français, mais il faudrait poursuivre la recherche dans le temps et dans l'espace, s'interroger sur le type de pastorale que les communautés ont implanté ici, à partir très souvent des modèles québécois, s'interroger sur la quantité et la qualité de leur recrutement local, s'interroger sur les attitudes qu'elles ont adoptées face au problème de la survie et de la promotion du groupe franco-ontarien.

Il ne faudrait pas non plus négliger le genre biographique, mais en l'orientant peut-être un peu plus dans le sens de la biographie collective. Etu-

dier les personnages marquants, clercs et laïques, de l'Ontario français, non plus seulement comme individus, mais aussi comme éléments d'un groupe: clergé diocésain, communauté religieuse, association culturelle, club social, société secrète ayant oeuvré au service des Franco-Ontariens.

Mais il faudrait, en plus de ces études historiques, de bons travaux dans le domaine de l'ethnographie, de l'anthropologie et de la sociologie religieuses. Mis à part ceux, en tous points excellents, du P. Germain Lemieux, s.j., dans le domaine folklorique, nous ne possédons à peu près rien qui puisse se comparer à ce qui a été fait de ce point de vue au Québec. Si nous voulons arriver à connaître l'âme franco-ontarienne, il faudra nous intéresser aux attitudes et aux comportements religieux du groupe, étudié globalement ou dans ses diverses composantes: régionales, urbaines, rurales, voir ce que ces attitudes et comportements ont de particulier, dégager leur signification profonde et les relier à d'autres traits de mentalité de la société franco-ontarienne. Nos ethnologues, anthropologues, psychologues et sociologues trouveraient là matière à ample recherche et réflexion. L'étude que Lynn McDonald a faite de l'influence de la religion sur le vote en Ontario lors de l'élection fédérale de 1968[14] pourrait ici servir de modèle en même temps que de preuve, s'il en était besoin, du fait que le groupe franco-ontarien forme une entité à part qui mérite d'être étudiée comme telle.

Un phénomène qui, de ce point de vue, mériterait une attention particulière est celui de l'assimilation qui a joué ici au double niveau de la langue et de la religion. L'assimilation s'étant faite surtout dans les villes, il faudra voir quels facteurs ont joué et dans quelle mesure ces facteurs étaient proprement urbains. Il sera indispensable également de savoir si l'assimilation modifie l'appartenance religieuse en même temps que l'appartenance culturelle. Quelle proportion, par exemple, passe au groupe protestant? Quelle proportion abandonne toute pratique, voire toute affiliation religieuse? De telles statistiques permettraient peut-être de vérifier le bien-fondé de l'axiome bien connu: *la langue protectrice de la foi*. De toute façon, elles seraient extrêmement importantes pour arriver à comprendre un phénomène qui a affecté et qui affecte encore aujourd'hui de façon décisive le développement de la communauté franco-ontarienne[15].

IV

Toutes ces recherches supposent des sources - écrites, figurées ou orales - et le recours à ces sources suppose qu'on sache où elles se trouvent et à quelles conditions elles sont accessibles. Il ne m'appartient pas de fournir ici un guide complet du chercheur, mais je voudrais indiquer un certain nombre de pistes qui pourraient servir de points de départ.

Dans beaucoup de cas, il faudra commencer par consulter les archives diocésaines, où sont habituelle-

ment conservés tous les documents concernant l'organisation, le développement, la vie des paroisses, les relations de l'évêque avec son clergé et ses diocésains, les rapports du diocèse et des organismes diocésains avec l'extérieur, la croissance, aussi bien quantitative que qualitative, du diocèse en question. Il faudra porter une attention spéciale aux rapports de visites pastorales qui représentent en général la meilleure source d'information que nous possédions sur la vie diocésaine, de même qu'aux rapports quinquennaux envoyés à Rome. Ce qui m'amène à souligner, au passage, que pour certaines questions brûlantes - la question des écoles séparées, par exemple - il faudra probablement avoir recours aux archives romaines, en particulier aux Archives de la Propagande. Il ne faudra pas négliger non plus de consulter les collections de mandements et circulaires, habituellement imprimées, où se trouvent réunies les directives données par chaque évêque à son clergé et à ses fidèles.

Les archives paroissiales s'avéreront également, dans certains cas, très utiles, sinon indispensables. Les démographes s'intéresseront surtout aux registres paroissiaux, mais il ne faudrait pas négliger certains autres documents, tels les cahiers de prône et de sermons, les livres de compte, les registres de confréries ou d'associations paroissiales. Dans certaines paroisses tenues par des religieux, on aura avantage à consulter le *Codex historicus*, sorte de journal relatant les principaux faits de la vie de la paroisse et de ses desservants. Il ne faudrait pas non plus négliger de

dépouiller, là où ils existent, les bulletins ou journaux paroissiaux.

Tout aussi importantes, sinon, dans certains cas, plus importantes, les archives des communautés religieuses qui ont oeuvré dans l'Ontario français. Certaines de ces communautés ont des provinces ontariennes et on pourra sans doute trouver aux sièges sociaux de certaines de ces provinces, une documentation intéressante, mais, dans la plupart des cas, il faudra se rendre aux principaux centres d'archives de ces communautés situés, pour la plupart, au Québec, sinon à l'étranger. On pourra consulter, à ce sujet, le *Guide sommaire des archives de communautés religieuses au Canada*, publié récemment par le Centre de recherche en histoire religieuse du Canada et la Conférence Religieuse Canadienne[16].

Il faudrait également tenir compte des archives des diverses associations franco-ontariennes. Une bonne partie de ces archives a été récemment versée au Centre de recherche sur la civilisation canadienne-française, ce qui permet d'espérer qu'elles seront un jour accessibles aux chercheurs. Les Archives de l'Ordre de Jacques-Cartier, également importantes, ont été déposées, on le sait, aux Archives Publiques du Canada.

Il y aurait également à dépouiller les journaux, quotidiens ou hebdomadaires, de même que les autres périodiques qui ont été les témoins éphémères ou tenaces de la vie franco-ontarienne depuis plus de cent ans[17].

Enfin il ne faudrait pas avoir peur de recourir, dans certains cas, aux techniques de l'histoire orale qui pourraient permettre de récupérer certains éléments parfois très importants, qui n'apparaissent pas dans la documentation écrite.

Notre connaissance de la vie religieuse des Franco-Ontariens reste limitée, mais les sources pour la connaître existent en abondance et ne demandent qu'à être exploitées. Nos départements d'histoire, de sociologie, de science politique et de sciences religieuses, pour ne mentionner que ceux-là, devraient se consacrer à la tâche de susciter des vocations de chercheurs en ce domaine, comme dans tous les autres domaines qui intéressent la vie franco-ontarienne.

PIERRE HURTUBISE, s.j.
Directeur, Centre de recherche
Université St-Paul

Notes

1. Alexis de Barbezieux, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, 2 vol., Ottawa, 1897. Sr Paul-Emile, s.g.c., H. Legros, *Le diocèse d'Ottawa 1847-1948*, Ottawa, 1950.

2. L'histoire du diocèse de Pembroke de William C. Dwyer *(Highways of Destiny. A history of the Diocese of Pembroke*, s.l., 1964) est constituée

d'une série de courtes notices historiques sur chacune des paroisses du diocèse. Quelques notes sur le diocèse de Sault-Ste-Marie dans le *RSCHEC* de 1960 (A. Proulx, "Histoire du diocèse de Sault-Ste-Marie", p. 71-82).

3. J.J. Forget, E.J. Auclair, *Histoire de St-Jacques d'Embrun*, Ottawa, 1910. A. Mandeville, 1836-1936, *Histoire de la paroisse St-Jean-Baptiste de l'Orignal*, Ottawa, 1936. J. Tremblay, *Sainte-Anne d'Ottawa, 1873-1923*, Ottawa, 1925. Il faudrait ajouter à cela nombre d'album-souvenirs et surtout quelques bons articles consacrés à l'une ou l'autre paroisse de la région. V.g. G. Carrière, o.m.i., "Mattawa, centre religieux (1844-1900)" dans *RSCHEC*, 27(1960), p. 35-52.

4. En particulier, l'importante série de notices publiées par la Société historique du Nouvel-Ontario. Voir l'*Index analytique* paru à Sudbury en 1959.

5. A Godbout, "La première paroisse de l'Ontario: L'Assomption de Sandwich", dans *RSCHEC*, 1950-1951. V. Caron, "La paroisse de Pain Court", Ibid., p. 55-71. A.D. Emery, *Album-souvenir de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Pain Court 1851-1926*, (s.l.n.d.). A. Létourneau, *Histoire de la paroisse Ste-Anne de Tecumseh, 1859-1959*, (s.l.n.d.).

6. F.A. Walker, *Catholic Education and Politics in Upper Canada, A Documentary Study*, Toronto, 1955. ID., *Catholic Education and Politics in Ontario. A Documentary Study*, Toronto, 1966. Pour un point de vue différent, A. Godbout, *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*, Ottawa, 1972. Voir également M.J. Fitzpatrick, *The Role of Bishop Michael Francis Fallon and the Conflict between the French Catholics and Irish Catholics in the Ontario Bilingual Schools Question 1910-1920*, thèse de maîtrise, University of Western Ontario, 1969; P. Oliver, "The Resolution of the Ontario Bilingual Schools

Crisis 1919-1929", dans *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 6(1971), p. 3-18; R. Choquette, "Linguistic and Ethnic Factors in the French-Irish Catholic Relations in Ontario" dans *RSCHEC*, 1972, p. 35-43.

7. Parmi les meilleures, citons G. Carrière, o.m.i., *Un grand éducateur. Le R.P. René Lamoureux, o.m.i. (1890-1958)*, Ottawa, 1958; ID., *Le Père Louis-Etienne Reboul, o.m.i.*, Ottawa, 1959; ID., *L'arpenteur du bon Dieu. Monseigneur Louis Rhéaume, o.m.i., (1873-1955)*, Ottawa, 1960; L. Cadieux, *Frédéric Romanet, comte de Sudbury*, Montréal, 1971; G. Courtem, *Le Dr Raoul Hurtubise, 40 ans de vie française à Sudbury*, Montréal, 1971. De nombreuses notices également dans la série des documents de la Société historique du Nord-Ontario.

8. Onze volumes parus, Ottawa, 1957- .

9. Ottawa, 1945.

10. Montréal, 1920. Du même, *Les missions modernes de la Compagnie de Jésus au Canada, 1842-1924*, 2 vol., Montréal, 1925. On pourra également trouver des renseignements utiles dans les histoires générales d'autres communautés qui ont oeuvré dans l'Ontario français. Par exemple, Sr Marie-Henriette, c.n.d., *Histoire de la Congrégation Notre-Dame*, 10 vol., Montréal, 1910-1970. Pour les communautés féminines, voir la bibliographie donnée par Marguerite Jean, *Evolution des communautés religieuses de femmes au Canada, 1639-1973*, thèse de doctorat, Université Saint-Paul, 1974, p. 510-536.

11. Par exemple, les nombreuses études sur l'Université d'Ottawa. Voir, en particulier, G. Carrière, "Le collège de Bytown", dans *RUO*, 26(1956), p. 56-78, 224-245, 317-319; G. Simard, "L'Université d'Ottawa", dans *Nouvelle-France*, 14(1915), p. 159-169, 206-217, 242-255. Les autres institutions ont été moins bien étudiées. Voir tout de même G. Blais, *Le collège du Sacré-Coeur, Sudbury*,

Ontario, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1968, et L. Tremblay, *L'Académie de La-Salle d'Ottawa au XXe siècle*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1969.

12. En attendant, utiliser *Ontario since 1867. A Bibliography* (Ontario Historical Studies Series), Toronto, 1973, où l'on trouvera beaucoup d'indications utiles.

13. Voir, à ce sujet, les indications encore utiles, de Dominique de Saint-Denis, o.f.m.cap., *L'Eglise catholique au Canada*, Montréal, 1956, p. 158-187.

14. L. McDonald, "Religion and Voting: A Study of the 1968 Canadian Federal Election in Ontario", dans *Canada: A Social Profile*, ed. W.E. Mann, Toronto, 1971, p. 444-455. Voir également G.M. Anderson, "Voting Behaviour and the Ethnic-Religions Variable. A Study of a Federal Election in Hamilton, Ontario", dans *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 32(1966), p. 27-28; J.E. Havel, *Les citoyens de Sudbury et la politique sur l'information, le comportement politique et les partis à Sudbury*, Sudbury, Université Laurentienne, 1966.

15. Voir, en particulier, les articles du P. R. Arès, s.j., dans *Relations*, nos 164, 165, 267, 280, 372. Egalement, P.A. Comeau, "Acculturation ou assimilation: technique d'analyse et tentative de mesure chez les franco-ontariens", dans *Canadian Journal of Political Science*, 2(1969) p. 158-172.

16. Ottawa, 1974.

17. A signaler que pour le plus important de ces journaux - le quotidien Le Droit - il existe une histoire, un peu rapide, mais tout de même instructive, écrite par le P. Laurent Tremblay, o.m.i., *Entre deux livraisons, 1913-1963*, Ottawa, 1963.

COMMENTAIRE

La communication que vous venez d'entendre appelle peu de critique. Le conférencier a rappelé les études de caractère historique déjà faites et capables de nous renseigner sur la vie des Franco-Ontariens; il a ensuite énuméré les sources où les chercheurs pourraient puiser pour cerner le visage de la vie chrétienne des Canadiens français vivant en Ontario; enfin, il a suggéré quelles études sont encore à faire dans ce domaine.

Mon travail prendra l'allure d'un commentaire et se limitera à vous faire part de quelques impressions que m'a suggéré la lecture de la communication du Révérend Père Hurtubise.

Reconnaissons que le sujet proposé à notre réflexion n'est pas facile à traiter. La vie chrétienne se prête-t-elle à une évaluation? Nous sommes dans le domaine de la phénoménologie. On peut étudier la vie chrétienne d'un groupe ethnique de façon descriptive et statistique, mais je doute qu'on puisse la mesurer qualitativement.

Par formation et par vocation, je suis plus spécialement intéressé à l'étude de l'éducation et à son impact sur la vie religieuse ou chrétienne de la communauté. Loin de moi la prétention d'apporter des solutions aux nombreuses interrogations qui me sollicitent dans ce domaine de la vie chrétienne; mon rôle se bornera à soulever quelques questions - lesquelles pour-

raient nous inviter à une espèce d'examen de conscience collectif et tout d'abord individuel.

Arrêtons-nous à l'école.

L'école séparée est née du désir de permettre l'enseignement confessionnel et partant de faire l'éducation de la foi de l'enfant, soit, au moment où celui-ci est le plus apte à s'ouvrir au sentiment religieux. Comme l'a souligné justement le conférencier, l'école, pour nous catholiques, est une "extension de la paroisse".

La première question qui surgit naturellement à mon esprit est la suivante: "L'école séparée a-t-elle atteint son but? A-t-elle fourni à l'enfant les moyens d'acquérir les attitudes qui caractérisent le chrétien?

Nombre de communautés religieuses d'hommes et de femmes ont oeuvrées dans ce milieu privilégié. Les Frères ont agi principalement dans les villes, tandis que les soeurs ont étendu leur influence à nombre de régions rurales. Religieux et religieuses ont le plus souvent assumé la direction des institutions où ils enseignaient. Quelle influence ont-ils exercé sur leurs collaborateurs laïques? Est-ce à dire que les communautés ont monopolisé l'enseignement séparé? Assurément non!

Comment pourrions-nous répondre à la question que je viens de poser? Evidemment, il faudrait évaluer le produit de notre enseignement, l'adulte catholique. Mais quelle est la pierre de touche qui permettrait de porter un jugement objectif? Même si l'on nous accusait d'avoir accordé trop d'importance à un simple catholicisme de pratique, rien ne permettrait d'évaluer la foi

qui supporte cette pratique et assure sa valeur. Tant d'impondérables nous échappent!

Au niveau secondaire, l'influence des religieux a été beaucoup plus limitée. Même en tenant compte des institutions destinées aux garçons et des couvents plus nombreux ouverts aux jeunes filles, il faut reconnaître qu'une bien petite fraction de la population scolaire a pu bénéficier des maisons d'enseignement secondaire de caractère religieux. Malgré tout nous pouvons peut-être nous demander en quoi les gradués de ces écoles se distinguent de leurs compatriotes produits de l'enseignement public.

Si nous examinons la pédagogie en faveur auprès des éducateurs religieux, il faut admettre qu'elle fut souvent une transposition en Ontario de celle qui prévalait au Québec. Nombre des instituteurs religieux au travail dans notre province étaient originaires de la province voisine, et même les provinces religieuses dites ontariennes, comprenaient nombre de membres venus du Québec. La formation religieuse transmise aux enfants était-elle adaptée aux besoins de notre milieu pluraliste?

Au cours de notre histoire, l'école séparée a suscité un militantisme reconnu dans la défense de la langue française, car nous avons été habitué à penser selon l'équation: école séparée égale école française, tandis que la vérité est: école séparée égale école catholique. L'école séparée a sûrement aidé la langue française, mais a-t-elle eu le même succès au point de vue religieux?

Un autre sujet de réflexion qui touche à l'éducation se rapporte aux communautés religieuses où se mani-

feste un phénomène difficile à expliquer. Depuis une dizaine d'années le recrutement a diminué au point de devenir inexistant, tandis qu'un nombre croissant de religieux et religieuses ont opté pour donner à leur vie une orientation nouvelle. Assistons-nous à une évolution profonde de l'attitude du peuple chrétien à l'endroit de la vie religieuse? Nos coreligionnaires de langue anglaise éprouvent-ils les mêmes difficultés de recrutement et de stabilité dans leurs communautés? Quelle étude sociologique pourrait démêler l'écheveau de ces interrogations?

La paroisse offre aussi un sujet de réflexion.

Le Père Hurtubise a souligné la ressemblance qui existe entre la paroisse ontarienne et celle du Québec. Pourrions-nous découvrir également en quoi elles diffèrent? Cette comparaison décèle-t-elle une différence accentuée depuis quelques années? Comment réagissons-nous à Vatican II? Quel sens donnons-nous au mot "oecuménisme"? Comment la "révolution" dite "tranquille" qui a bouleversé le Québec nous influence-t-elle dans le domaine religieux?

Quel rôle jouent les communautés de base et les communautés de vie chrétienne qui semblent se substituer progressivement à la paroisse traditionnelle et ressemblent étrangement aux repas eucharistiques de l'Eglise primitive?

On a dit quelque fois, en boutade sans doute, que nos chrétiens sont souvent chrétiens le dimanche et païens le reste de la semaine; que la vie chrétienne de plusieurs se borne à trois visites à l'église durant

leur vie: au baptême, au mariage et aux funérailles! Suite à ces affirmations, quelques études qui se disaient objectives ont essayé de cerner le phénomène de la pratique religieuse. Elles ont permis d'obtenir des statistiques sur la fréquentation de l'église. Que signifient les chiffres obtenus puisque nous n'atteignons pas le sens profond du geste posé par un chrétien?

Nos chiffres peuvent souvent être faussés par des facteurs comme, par exemple, la migration. Longtemps nous avons assisté au phénomène de la désertion de la campagne pour la ville; aujourd'hui, nous vivons un phénomène presque inverse. Sous l'action de facteurs économiques, la population se déplace du centre urbain vers la banlieue. Si l'église de la paroisse urbaine accuse une diminution de la fréquence des paroissiens, d'autres églises se multiplient à la périphérie qui accueillent la population déplacée.

Voici une liste importante de questions qui pourraient occuper nos réflexions. La réponse à la plupart d'entre elles nous échappe, sans doute. Il faudrait une large équipe multidisciplinaire pour s'attaquer au problème qu'on nous a demandé de solutionner. Nos départements d'histoire, de sociologie, de science politique et de science religieuse pourraient peut-être un jour rédiger à notre intention un "Rapport Dumont" comme en ont bénéficié nos cousins du Québec.

Gérard Dufour, f.e.c.
Directeur, Centre de
documentation lasallienne,
Longueuil

ART ET CULTURE EN ONTARIO

On les a tant de fois définis, tant de fois galvaudés, abâtardis. On s'est tellement gargarisés de ces deux mots que j'hésite à ajouter ici une définition à toutes les autres.

L'art et la culture en Ontario français sont encore des "bonshommes sept heures", réservés à un petit groupe de privilégiés, bien choisis, qui peuvent seuls se targuer d'en être les heureux bienfaiteurs et élus.

Malheur à ceux qui voudraient dépasser le cercle magique des porte-parole de la langue, qui très facilement oublient que culture et langue sont presque synonymes de création et d'art.

"Litanie des gens gentils"

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis".

"Vivons cachés, vivons heureux
Bougeons pas, restons assis
Parlons pas, ça f'ra moins d'bruit
Contentons-nous d'un brin sur rien
Car on est né pour un p'tit pain (bis)"

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis".

Le rapport Saint-Denis en 1969, a bien défini et tracé la voie en ce domaine, et a su fidèlement donner un aperçu de la situation en Ontario jusqu'à cette date.

Le sujet de cette étude datera donc de 1969. J'ai-

merais brosser ici un tableau très succinct et rapide de ce que furent ces années que j'ai vécu personnellement au coeur de l'Ontario.

En 1969, à l'heure du rapport Saint-Denis, la situation en Ontario en terme d'art et de culture semblait quasi-désespérée.

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

"Ca sert à quoi d's'casser la tête
Y'a toujours eu des p'tits, des gros
On nous écrase, on nous pile sué'pieds
C'est une question d'hérédité
Même dans l'malheur faut avoir d'la classe"

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

On semblait beaucoup se préoccuper de la langue, tout en acceptant comme des faits inévitables, les écoles bilingues où tout le monde parlait anglais, où il fallait se battre dans les associations de parents pour tenir les assemblées en français. Des écoles secondaires coûteuses se nourrissaient de livres anglais. Les sciences, les mathématiques, tout s'enseignaient en anglais, sauf la religion et le français. Les étudiants parlaient anglais continuellement même au foyer, où souvent les parents oubliaient eux-mêmes de parler français - à quoi bon. C'est si commode.

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

"On est instruit, pas éduqué
Pourquoi crier, on avance à rien
Ils seront toujours les plus forts
Soyons heureux avec c'qu'on a
C'est encore beau qu'ils nous l'ôtent pas"

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

En dehors de ces écoles, de ces foyers bilinguisés, rien...le désert. Une mer d'anglophones heureux de ne

pas voir ni connaître aucun Franco-Ontarien.

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

"Chaque fois qu'on s'lamente
Chaque fois qu'on leur déplaît
Y'en a qui déménage
A qui c'est qu'on appartiendrait
Pour qui c'est qu'on travaillerait
Si tous les patrons s'en allaient"

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

Des Français, toujours français, après trente années de Canada, plus maîtres en ce pays que nous, avec l'anglais pactisaient bien, pour garder les Franco-Ontariens à l'écart de tout. Sauf, parfois, comme l'on donne un os à son chien, profiter de son argent pour organiser au nom de la langue française "un grand truc" à la gloire de la France.

Un poste de radio à ses débuts que l'on avait arraché par miracle et non sans problème aux Anglais, invitait des Français, des Anglais baragouinants, quelques Franco-Ontariens, "ils sont si peu nombreux", que peuvent-ils bien avoir à dire dans une ville comme Toronto, et puis Radio-Canada, ne peut s'identifier aux Canadiens français - C'est pour tout le monde.

Quelques concerts francophones "en anglais" pour un auditoire anglais, très modeste, très caché, au coeur des universités où pas un journaliste vraiment ne prenait la peine de se déranger. Il ne comprenait rien, ça ne l'intéressait vraiment pas du tout.

Des universités bourrées de professeurs français; des Canadiens français, à l'époque, on pouvait les compter sur les doigts. La situation n'a pas tellement changée.

Dans les écoles anglaises, les départements de français, langue seconde, n'acceptaient que des Européens de tous calibres et nationalités - parfois Anglophones et tout à fait ignorants de la langue et de la culture canadienne-française.

D'ailleurs, au tout début de 1970, le Consul général de France à Toronto déclarait "La culture canadienne-française ça n'existe pas" et seule la culture française peut être l'expression de la culture à Toronto et au Canada.

"Il faut hurler avec les loups et bêler avec les moutons comme ça on pass' inaperçus. On a moins d'chance d'être tondu".

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

Dans le Nord, le Père Régimbald a un centre de loisirs qui, depuis déjà 20 ans, oeuvre dans la région. La culture, il n'est est pas trop question, afin de ne pas éloigner les gens que rebute le mot et pour qui l'Art est un inconnu à trois dimensions.

L'Est de l'Ontario est plus privilégié. Depuis toujours la musique, la peinture, la littérature, le théâtre fleurissent à Ottawa grâce à l'université, à sa proximité de Hull; grâce à la capitale qui crée les ambassades et fait vivre les artistes et les écrivains, les libraires et les comédiens. Le Centre National des Arts vient peut-être ajouter à la vie artistique des Franco-Ontariens. Personnellement, je ne crois pas...

Les Franco-Ontariens en général se sont toujours tenus à l'écart des événements culturels, sauf ces toutes dernières années où les jeunes se sont mis sérieu-

sement à la création, grâce à de rares exceptions, qui aujourd'hui sont de véritables pionniers - en théâtre, peinture, musique, poésie.

Le Centre National des Arts n'a pas de national que le nom et très souvent on est déçu du peu de places laissées à la participation locale typiquement franco-ontarienne.

Le Moyen-Nord (Kapuskasing) - Le Grand Nord (Timmins)
Le Sud-Ontario (Welland) - Le Nord du Sud (Penetan-
Le Sud-Ouest Ontarien (Windsor) guishene)

de grands inconnus...perdus...

à qui personne ne pense, sauf en statistiques navrantes et désespérées.

C'est bien sûr l'assimilation, ce grand spectre qui planait déjà. Il semblait que rien ne pourrait empêcher la disparition totale des infortunés franco-ontariens, laissés pour compte sans écoles ou presque, plus démunis qu'un Italien ou un Grec tout frais débarquer en ce pays qui est pourtant le sien.

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

"On est pas instruit, pas éduqué. Pourquoi crier, ça avance à rien. Ils seront toujours les plus forts. Soyons heureux avec c'qu'on a, c'est encore beau qu'ils nous l'ôtent pas".

"Polis, gentils, ravis, soumis, endormis, aplatis"

Vraiment se peut-il qu'un art, une culture originale, une vie française quotidienne et vivante puisse naître, s'organiser, s'épanouir et vivre en Ontario? Est-il vraiment possible de voir un jour un peuple qui a peine à survivre, devenir expression, création, dyna-

misme?

C'était la question de l'heure et le défi à relever.

Le rapport Saint-Denis semblait accepter et déplorer une situation quasi-irrémédiable et apportait plusieurs suggestions qui n'ont pas été inutiles.

Le rapport Saint-Denis, à l'époque, a joué un rôle immense, en ce sens qu'il a permis, non seulement une prise de conscience lucide et une évaluation honnête d'une situation de fait. Il a surtout fait réagir et agir des artistes, des écrivains, des parents, des politiciens, des individus qui, soudain, se sont ouverts les yeux devant la lenteur des programmes mis de l'avant par les organismes traditionnels. Mus par un sentiment de rage intérieure devant une politique aussi peu concernée à l'heure du rapport Laurendeau-Dunton, ils ont commencé à lancer des programmes, à envoyer des projets, à suggérer des politiques artistiques et culturelles.

En 1969, La Chasse-Galerie de Toronto venait de naître, et sans bruit, commençait son travail d'animation. Le Gouvernement fédéral créait son programme d'aide aux minorités canadiennes-françaises hors-Québec. Le Gouvernement provincial nommait un directeur franco-ontarien au Conseil des Arts de l'Ontario et invitait les organismes franco-ontariens à lui soumettre des mémoires sur l'orientation du Conseil des Arts vis-à-vis les Franco-Ontariens.

L'ACFO lançait, grâce au Gouvernement fédéral, 8 animateurs culturels dans la province.

La Fédération des Centres culturels du Québec et

le Secrétariat d'Etat invitaient les organismes subventionnés par l'Action socio-culturel à un premier colloque interprovincial.

Pour l'Ontario, "c'était le début d'un temps nouveau", une soudaine prise de conscience d'une identité qui est là, endormie mais pas morte. Une identité qui ne se définie pas encore, mais, comme un jeune enfant découvre soudain qu'il a deux bras, deux jambes, un nez, une bouche et deux oreilles, l'Ontario français vient de se rendre compte qu'il a survécu, qu'il vit et qu'il n'a pas du tout envie de mourir.

La Fédération du Québec lui tend la main, le Gouvernement fédéral lui donne de l'argent pour autre chose que des écoles, pour autre chose que des églises, pourquoi? au fait.

Le Gouvernement et la Fédération des Centres culturels du Québec lui lancent ce défi: "Voyez nos chansonniers, nos films, nos spectacles, nos artistes; voyez, on vous les offre et on vous demandera bientôt, peut-être, de faire de même.

Dans des villes comme Toronto ou Sudbury, ou Welland, ou Ottawa, ou Hawkesbury, ou Timmins, ou Kapuskasing, ou Elliot Lake, ou St. Catharines, ou Sarnia, ou Galt, ou Penetanguishene, ou Paincourt, ou London, ou Kingston, ou Rockland, ou Cornwall, ou Sturgeon Falls, ou Burlington, Oshawa, Midland, Windsor; ce ne pouvait être la même chose, le même niveau, la même ampleur, le même résultat.

Nulle part, l'Art et la Culture n'ont la même définition puisque chaque individu s'exprime ainsi que son

environnement dans toute oeuvre d'art ou manifestation.

La culture est un mode de vie qui peut s'exprimer par la langue, mais aussi et surtout par les loisirs, les sports, les arts en général, la musique. La Culture, c'est tout ça et avant de parler art et culture, faut-il souvent agir en terme de société, regroupement autour d'une activité à des niveaux multiples et très difficiles à cataloguer.

Aussi, avant de parler Art et Culture dans l'Ontario français, faut-il d'abord s'attacher à créer un milieu favorable à la vie de l'Art et de la Culture.

Avant de semer, le laboureur doit travailler la terre, afin de pouvoir compter sur de belles récoltes.

Avons-nous, encore aujourd'hui, vraiment tous les éléments qui nous permettrons de voir fleurir chez-nous un art véritable, des poètes, des chansonniers, des écrivains, qui sauront dire ce que nous sommes; avons-nous vraiment réussi à faire prendre conscience d'une identité qui est nôtre; monsieur tout le monde, l'homme de la rue, le plus petit enfant, la mère... Pouvons-nous dire aujourd'hui que nous avons vraiment foi en cette identité qui est nôtre.

Non, Non, ... mille fois non.

C'est la "vie quotidienne" qu'il faut toucher.

Créer un milieu favorable à la création est le tout premier pas; un milieu autre que l'école, la famille, l'église; permettre aux écoles de vivre en français, dans ses programmes axés également sur la culture canadienne-française, c'est-à-dire un mode d'expression propice à la naissance de cette culture qui dort au fond de chaque

individu et qui ne peut s'épanouir qu'en un climat favorable, qui a besoin d'engrais et d'enrichissements.

Afin de pouvoir en milieu anglophone vivre en français et permettre une vie culturelle qui ne soit ni "folklorique", ni "artificielle", il faut en même temps toucher à toutes les dimensions de la vie humaine, créer mille occasions dans la vie quotidienne, ne pas surtout sortir de la vie de tous les jours et de plus en plus puiser à même le milieu, les ressources humaines, artistiques et autres; ne pas craindre de frapper à toutes les portes. La participation de tous est nécessaire et chaque être ajoute sa dimension et enrichit par sa seule présence tout son environnement. Il est urgent de se tailler à même son univers anglophone, des activités en français permettant en même temps le dialogue et la prise de conscience de l'anglophone vis-à-vis cette réalité canadienne qu'est la présence canadienne-française au sein de l'anglophonie et ce, dans le Canada tout entier. Il est à peu près temps que notre présence se fasse sentir ailleurs qu'au Parlement, que notre présence passe à la vie de tous les jours. Qu'attendons-nous donc?

La présence canadienne-française est indispensable à la vie culturelle du pays tout entier. Qui ose parler de minorité quand la culture du pays est l'expression même de sa propre réalité?

Quand tous les Canadiens français et ici, je ne fais pas de distinction entre le Québec et les autres provinces, quand tous les Canadiens français sauront cette "évidence" et auront quitter cette "peur" qui les

déchirent, nous pourrons tranquillement, passionnément "vivre".

Mais la vie, c'est quelque chose de simple; c'est fait de gestes répétés jours après jours, composés de rituels qui font partie de nous, d'expressions qui ne se traduisent pas. La vie, c'est jour après jour qu'on la tisse, jour après jour qu'on la vit et *c'est chez-soi*, pas ailleurs, chez-soi, autour de soi. C'est là qu'il faut créer; pas ailleurs. L'art, la culture, l'expression de notre identité; c'est chez nous qu'elle se trouve; *dans son coin de pays*.

"Je suis bien chez nous". "J'ai tout ce que j'aime - ma femme, mon fils, et je peux à ma guise, créer". Je ne cherche pas ailleurs". C'est André Sarrazin qui parle; et c'est à Rockland, Ontario, qu'il vit. Pour créer, il a son centre dont il est un des fondateurs - Ste-Famille - des ateliers d'art qui ont transformé la vie des habitants de Rockland.

"Etre bien chez-soi" voilà le secret qui nous permettra d'être et d'exprimer ce que nous sommes!...

Mais nous avons hélas, beaucoup d'obstacles à franchir avant d'avoir atteint cet équilibre artistique et culturel!

Nous avons à faire face à beaucoup de luttes, de combats, d'ennemis, de préjugés, d'inconscience et d'incompréhension. Ceux et celles qui oeuvrent en ce moment en Ontario se demandent bien souvent si vraiment ils pourront venir à bout de tous ces obstacles.

Le premier de tous, le plus cruel et le plus dangereux, c'est le Franco-Ontarien lui-même.

"En écoutant le petit prince"

Une phrase soudain m'a fait pleurer...

"Ce n'est pas important le combat de la rose et du mouton!
Si tu possèdes sur ta planète une fleur unique au monde
Qu'un petit mouton un matin, sans même s'en apercevoir va manger...
Ce n'est pas important ça?"
Plus important que le monsieur Cramoisi qui se répète en allongeant des chiffres...
Je suis un homme sérieux, je suis un homme sérieux, je suis un homme sérieux
Pourquoi soudain, au même instant
Il ne restait qu'une ressource
Pour le petit prince, pleurer comme un enfant
Et pour moi, immensément triste...
Je me sentis envahi du même désespoir...
St-Exupéry a suggéré au petit prince,
Une muselière pour son mouton
Une armure pour sa rose...
Est-ce possible que voilà la solution...
Une muselière?...
Une armure?...
Je ne peux accepter ces solutions
Je les refuse...
Est-ce vraiment impossible de faire cesser
Le combat du mouton et de la rose?
Est-ce vraiment impossible?...
Ce combat, je le vis sur ma planète
Tous les jours de ma vie; je veille...
J'ai peur que le mouton inconsciemment mange la rose!...
J'aime la rose et le mouton
C'est mon pays!...
La rose, c'est la culture canadienne-française
En ce pays anglophone; le mouton, ce sont les Canadiens français eux-mêmes...
Et je pleure...
Est-ce impossible de voir un jour
Le mouton devenir protecteur de la rose?
Ou va-t-il s'en même s'en apercevoir
Un beau matin...
Manger la rose et ses épines fragiles?

J'ai bien besoin d'être consolée
Sur ma planète...
Mais je refuse la muselière pour le mouton
Et l'armure pour la rose.

Il semble bien que le Canadien français prend plaisir à se détruire.

Il souffre de structurite aigue. Il a la manie de l'étiquetage. Il ne se sent bien qu'encadré. Il aime la clandestinité. Il se complait dans les intrigues de coulisses. Il s'acharne à piétiner celui ou celle qui a le malheur de soudain immerger et d'avoir quelque idée nouvelle.

Le Franco-Ontarien ne croit pas encore à sa propre réalité et il est comme un enfant qui, devant trop de jouets à la fois, ne sait vraiment plus jouer.

Il est urgent qu'une action concertée de toutes les énergies se traduisent en autre chose que des déclarations à l'emporte-pièce. Il est urgent que l'action politique des Franco-Ontariens se concrétise en foi agissante et raisonnée. Il est urgent que chaque individu puisse librement s'exprimer. Il est urgent que les centres culturels deviennent officiellement les foyers de la vie quotidienne en matière d'art et de culture.

Des centres culturels indépendants de toute association, au coeur de chaque ville et village, des centres culturels, foyers de la vie française au coeur de l'anglophonie, sont nécessaires et essentiels à l'organisation d'une vie quotidienne, expression de ce moi intérieur qui se définie en terme de culture et d'art.

Nous avons fait en ce sens des progrès immenses, mais au prix de combien de préjugés, de jalousies, de mesquineries; au prix de combien de coups d'épingles et d'obstacles créés par ceux-là même qui devraient favoriser la naissance et l'épanouissement de la participation de chaque individu à l'organisation de la vie quotidienne de son milieu.

Il est essentiel et nécessaire que le mouvement vienne du milieu même et naisse des besoins de ce milieu. L'opération-parachute en ce genre de chose est une perte de temps, d'énergie et d'argent.

Nous avons à lutter en ce moment et nous perdons un temps que nous n'avons pas le droit de perdre pour des enfantillages incroyables.

Qui ose parler de pouvoir, de contrôle, quand nous avons tout à faire, tout à créer en matière d'art et de culture!

Il est temps, je pense, que les associations traditionnelles, porte-parole de la langue et de l'éducation, cessent ce petit jeu, mortel pour la vie culturelle des Franco-Ontariens dont ils prétendent être les défenseurs. Ce petit jeu d'organismes parallèles qui sèment partout la confusion et ralentissent considérablement l'organisation et l'épanouissement d'une vie véritable et qui ne soit pas en marge d'une société pluraliste, dont nous nous devons d'être participants à part entière.

Que ce soit en matière de diffusion, d'animation artistique, de promotion de nos artistes et de nos écrivains, de création quoi; voilà un domaine où il

faut être compétent. On ne s'improvise pas du jour au lendemain. Si nous voulons être en ce pays qui est nôtre et donner à nos artistes, poètes, écrivains, la place qui leur revient; nos institutions en matière de culture doivent être capables de rivaliser avec les autres et, pour ce faire, il faut les aider à devenir prestigieuses. Il faut qu'une exposition, chez nous, devienne synonyme d'avancement, qu'un lancement de livre, un concert, soit quelque chose qui compte et pour ce faire, il faut être cultivés, artistes, écrivains, poètes, chansonniers. Il faut vivre, jour après jour, dans ce monde, afin d'ouvrir le chemin à nos jeunes Franco-Ontariens; c'est un métier qui ne s'improvise pas, un métier et un sens artistique. Un mécanisme que nous devons créer de toute pièce et qui se doit de coller à notre réalité à nous.

Dans ces mécanismes essentiels, citons par ordre d'organisation -

1- Le centre, où se crée en dehors de l'école, de la famille, de l'église, une vie culturelle vraie; qui permet l'expression libre de tous les enfants, jeunes, adultes, vieillards;

Toute la communauté doit y avoir sa place, et doit pouvoir s'y exprimer d'une façon ou de l'autre par la

création d'activités de regroupement: concerts, chansonniers, etc.

création d'équipes intéressés à l'organisation d'ateliers d'art ou d'artisanat ou de culture physique.

création d'équipes intéressés à l'organisation d'activités de toutes sortes

Toute activité nouvelle doit se faire à partir de suggestions du milieu et ne doit être parachuté en aucune façon; *par suggestion du milieu*, j'entends la bonne volonté et la participation active d'un individu ou de plusieurs individus.

Les centres s'adressent à des "individus" d'abord et les équipes se font à partir "d'individus". Cet "individu" peut être membre de ce qu'il veut; dans un centre, il est un être humain sans étiquette. Il est primordial de personnaliser nos Canadiens français; pour s'exprimer, il faut être d'abord quelqu'un, soi-même, et pas un membre de quelque chose. Ce membre de quelque chose n'est pas libre et c'est un obstacle à la création.

Je ne veux pas ici m'étendre davantage sur ce sujet. Je n'ajouterai qu'une chose -

L'art et la culture en Ontario, c'est une réalité et demain sera ce que nous avons pu semer aujourd'hui.

Je demande en grâce à nos institutions traditionnelles de cesser d'être des araignées acharnées à tisser des toiles qui encombrent et souvent détruisent le travail de géant que les centres culturels ont entrepris. C'est là qu'est l'avenir de la culture franco-ontarienne qui n'en est encore qu'à ses tout premiers pas.

Voilà l'ennemi no 1 de l'art et la culture en Ontario.

L'ennemi no 2, c'est le Québec.

Aujourd'hui, messieurs, il y a au pays deux nations, l'Anglais et le Québécois. Les Canadiens que nous étions ne sont plus. On nous a tout simplement fait disparaître.

C'est bien facile, nous n'y sommes plus. Voilà, on y pense plus, oublié, banni, inexistant. Qu'attendons-nous donc pour nous assimiler? C'est embêtant à la fin.

Les Québécois nous ignorent à tel point qu'ils préfèrent à Toronto travailler avec les anglophones en les payant largement plutôt que de profiter des services que nous leur offrons en français. Ce serait reconnaître et encourager notre présence, ce qu'ils ne veulent pas. Ils préfèrent de beaucoup nous ignorer ou exiger nos services gratuitement.

La politique actuelle du Québec en Ontario sert beaucoup plus à se donner bonne conscience auprès des anglophones qu'à aider l'épanouissement de la culture canadienne-française chez les Franco-Ontariens. Pour les Québécois, il semble bien que seul le public anglophone est d'intérêt. Ils font fi à bon compte de la réalité canadienne-française des autres provinces quand ils ne vont pas jusqu'à la mépriser. Le tout marqué, on ne peut mieux, d'une incompréhension pour le moins retardataire.

Et nos enfants... et les enfants de tous les Canadiens français du Canada? Mais oui, c'est simple, ils vont déménager. Pourquoi pas? Après tout, c'est simple de quitter sa province, ses parents, ses amis, son travail, pour crever de faim dans une province déjà aux prises avec le chômage et mille problèmes économiques absolument insolubles pour le citoyen, dans un Québec qui se dit très riche. C'est très simple de nier l'existence de milliers d'êtres qui vivent

en provinces anglophones depuis trois générations et qui parlent toujours français. Qui, sans écoles, au prix de mille efforts, ont réussi à survivre? Qui, aujourd'hui, grâce à une politique de bilinguisme acquise, vont pouvoir enfin vivre, grandir et s'épanouir.

Le Franco-Ontarien doit être conscient et doit surtout rendre conscient de sa présence quotidienne, son environnement anglophone. Pourquoi? Parce que l'Anglais s'intéresse au français et ne se rend pas compte suffisamment de la valeur du Franco-Ontarien qu'il a sous le nez et qu'il ne voit pas. Les Québécois deviennent de plus en plus une menace pour nos jeunes.

On a tendance à dévaloriser nos Canadiens français, à les traiter en citoyens de seconde zone, à les croire incapables en matière d'éducation, d'art et de culture. Et le Québec joue, à plaisir, ce jeu de l'anglophone en ce domaine.

La politique d'échange des gouvernements du Québec et de l'Ontario se doit d'être révisée, car elle est très souvent injuste envers nos jeunes Franco-Ontariens et les Franco-Ontariens en général.

Nous avons maintenant et nous aurons de plus en plus d'artistes, d'écrivains, de professeurs sur place pour répondre à la demande. Il est plus que temps d'alerter notre gouvernement et de voir à faire cesser cette injustice flagrante qui est le système de bourses aux Québécois seulement, d'engagements de moniteurs de français, de Québécois seulement, d'artistes québécois au détriment d'artistes franco-ontariens.

La Super Franco-Fête fut pour nous une cuisante et salutaire expérience.

Nous avions aussi des artisans et des ateliers d'art. Nous aurions pu témoigner d'une culture vivante mais nous n'étions pas invités à y participer. A qui la faute? A nous, à notre manque de dynamisme. Nous réaliserons peut-être trop tard que nous sommes très souvent en politique, le jouet des gouvernements. Soyons lucides...

Il est temps, je pense, que nous prouvions et, pas avec des mots, mais avec des actes, ce que nous sommes et ce que nous voulons être.

Et voilà la seule et unique arme que nous possédons. C'est notre culture et *c'est la création*, la création qui fait vivre un peuple par ses oeuvres d'art.

Soyons présents par notre vie artistique, présents chez nous, présents partout. L'art rayonne et déborde, l'art est ce qui donne à un peuple sa grandeur et le fait vivre éternellement.

MICHELINE SAINT-CYR
Directrice,
La Chasse-Galerie,
Toronto.

COMMENTAIRE

Je veux d'abord rendre hommage à la conférencière, Mme Micheline St-Cyr, femme de pensée et d'action qui travaille avec son mari depuis plusieurs années à l'avancement des Canadiens français dans le sud de l'Ontario. Ses propos ne sont pas des considérations abstraites sur les aléas que présentent les entreprises franco-ontariennes, mais le cri du coeur, profondément émouvant, d'une personne engagée dans une lutte quotidienne en faveur des siens. Quand j'ai accepté de commenter le texte que Madame St-Cyr nous livre sous le titre *Art et culture en Ontario*, je me suis peut-être engagé un peu à la légère, sans me rendre compte tout à fait des périls auxquels je m'exposais. Ce qu'on attend de moi, j'imagine, ce n'est pas une recension ni une critique, mais un examen aussi objectif que possible. Or, il ne s'agit pas d'analyser une dissertation savante sur le milieu franco-ontarien et sur les instruments qui pourraient favoriser son épanouissement. Le discours de Madame St-Cyr tient du poème, de la satire et du pamphlet: elle y jette en vrac des prières, des imprécations et des exhortations, entremêlées de réflexions judicieuses et de recommandations pratiques. Je ne saurais lui reprocher son style vibrant: je note seulement qu'il se prête difficilement à la dissection.

Je ne m'attarderai donc pas aux contradictions qui se heurtent en cascadant au cours de ces pages: elles

ressemblent aux dissonances d'une pièce de musique qui appellent des solutions sereines. Madame St-Cyr réduit à peu de choses, dans quelques passages hélas trop vrais, la floraison culturelle des Franco-Ontariens; elle a raison de signaler cependant les réalisations de la région de l'Outaouais, facilitées par la présence d'une communauté plus dense, plus cultivée et mieux organisée qu'ailleurs. Malgré des circonstances beaucoup moins propices, entre deux guerres mondiales, alors que le français était banni des écoles et que la crise économique sévissait, les Canadiens français d'Ottawa n'ont-ils pas réussi, en effet, sans subventions gouvernementales à se doter de salles de spectacle, d'un orchestre symphonique, de troupes de théâtre comparables à celles de Montréal à tous les égards, de chorales de haute réputation, d'organismes originaux comme le Caveau, comprenant des corporations de gens de lettres, de diseurs, de musiciens et de peintres, qui ont suscité des artistes de tout premier rang. Ce n'est certes pas le Centre National des Arts, dont la vocation comme son directeur, Monsieur Southam, aime à la répéter, est d'accueillir des compagnies professionnelles, qui peut favoriser l'éclosion et le perfectionnement dans la capitale de groupes d'amateurs. Je reconnais que le Centre National des Arts, pour mériter l'épithète qu'il porte en cocarde, pourrait faire davantage afin de stimuler dans la population francophone de la région les éléments créateurs et innovateurs. A l'heure actuelle, cependant, ce n'est pas le rôle qu'il entend jouer.

Pourquoi donc les promesses de 1969, que Madame St-Cyr décrit à la page 4, sont-elles restées à peu près sans suite? Pourquoi le renouveau qu'elles annonçaient ne s'est-il pas produit? L'auteur signale, sans y insister, la principale raison de ce demi échec: le dispersement des forces. Ne voyons-nous pas en effet, à Ottawa même, que les bouleversements consécutifs à la rénovation urbaine dans la Basse-Ville et à l'expansion de l'Université dans la Côte de Sable ont démembré la communauté canadienne-française et l'ont éparpillés à tel point qu'elle n'aura plus désormais au conseil municipal qu'une infime représentation, correspondant à une fraction minime de son importance numérique? Madame St-Cyr conclut à la nécessité d'un regroupement, en dehors de l'école, de la famille et de l'église, dans un milieu distinct procuré par des centres où les Canadiens français, (en tant qu'individus et non en tant que membres d'une communauté culturelle), pourraient donner libre cours à leur créativité.

Je ne conteste pas que les Franco-Ontariens aient besoin de se retrouver dans des centres qui servent à la fois de foires d'idées, de lieux de réflexion et de communication, de foyers de concentration et de rayonnement. N'est-ce pas d'abord pour s'y serrer les coudes, pour prendre conscience de ce qu'ils ont en commun, pour y participer à cette culture dont Madame St-Cyr dit, à la page 5, qu'elle exprime notre identité? Madame St-Cyr appelle ces endroits privilégiés des centres culturels. Elle exige, à bon droit, qu'ils surgissent du milieu et qu'ils répondent à ses besoins. Toutefois,

je ne comprends pas pourquoi elle ajoute qu'ils doivent être indépendants de toute association. Il y a là des sous-entendus qui m'échappent.

Dans un rapport sur l'évaluation des Programmes-Jeunesse destinés à l'Ontario français que le Secrétariat d'Etat a publié en mars dernier, je note que parmi les groupes de jeunes, certains trouvent dans des centres culturels bien structurés et bien administrés l'appui dont ils ont besoin pour prendre leur essor. Direction-Jeunesse, à laquelle le ministère de l'Education confie depuis deux ans les programmes d'animation et de formation du service Jeunesse et Loisirs, reçoit un soutien financier de deux sources: le gouvernement provincial par l'entremise du ministère des Services sociaux et communautaires et le gouvernement fédéral par l'entremise du Secrétariat d'Etat.

Parmi les recommandations principales du rapport inspirées par les voeux des jeunes Franco-Ontariens, je retiens celle-ci: "Que Direction-Jeunesse s'implante d'abord dans le milieu local, qu'elle se dote d'une administration plus efficace et qu'elle assure une meilleure continuité des entreprises". Cela me paraît raisonnable, étant donné que pour remédier au sentiment d'impuissance et d'isolement qui paralyse les jeunes Franco-Ontariens, il semble souhaitable de créer des cadres qui facilitent la cohésion et la solidarité. Les associations n'ont-elles pas plus d'importance que les immeubles où elles logent?

L'autre organisation d'envergure provinciale qui cherche, dans une perspective plus large que celle de

Direction-Jeunesse, à réunir les effectifs francophones de la province et à procurer à chaque région des services de toutes sortes, est l'Association canadienne française d'Ontario. Lorsque Madame St-Cyr dénonce, à la page 8, les institutions traditionnelles qui, par un jeu d'organismes parallèles "sèment partout la confusion et ralentissent considérablement l'organisation et l'épanouissement d'une vie véritable" vise-t-elle Direction-Jeunesse et l'Association canadienne française d'Ontario?

Je n'ai pas mandat pour défendre ces institutions dont je ne connais pas très bien les mécanismes et le fonctionnement. Je crois comprendre, pourtant, que le Secrétariat d'Etat subventionne par le truchement de l'ACFO des centres culturels et des réseaux d'animation chez les groupes minoritaires de langue française. Autant que je sache, il existe en Ontario quelque 80 centres culturels canadiens-français dont un certain nombre relèvent de l'ACFO. Pour mieux saisir l'objection de Madame St-Cyr, j'aurais besoin d'une définition plus précise de l'expression "centre culturel". S'agit-il d'un bâtiment conçu pour abriter bibliothèque, gymnase, ateliers, théâtre, cinéma, salle de musique, comme ces maisons de la culture que le gouvernement de la Province de Québec a édifiées à l'occasion du centenaire de la Confédération dans un grand nombre de villes et d'agglomérations urbaines? S'agit-il au contraire de groupes humains qui suscitent autour d'eux une activité socio-culturelle destinée à se répandre par greffe ou par bouture? La discussion ne me paraît pas possible

si l'on ne définit pas les termes.

Les institutions traditionnelles, affirme Madame St-Cyr à la page 10, constituent l'ennemi no 1 de l'art et de la culture en Ontario dans la mesure où "elles détruisent le travail de géant que les centres culturels ont entrepris". Pour le profane que je suis, une telle assertion demande quelques explications. Il en va de même pour cette autre accusation: "L'ennemi no 2, c'est le Québec".

Selon des renseignements dignes de foi, la première subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec, au titre du Canada français d'Outre-frontières, a servi à la construction de la Maison franco-ontarienne de la rue Boteler à Ottawa (qui vient d'être vendue). Cette subvention, au montant de $25,000, avait comme condition l'établissement d'un bureau franco-ontarien à Toronto. Ce bureau a été ouvert en 1966. Dans l'ensemble, l'ACFO a reçu du Québec, au cours de la dernière décennie, des subventions de l'ordre de $200,000. J'apprends également qu'au budget du Conseil des Arts de l'Ontario figure une somme annuelle de $240,000 pour l'achat de livres français. En outre, ce même conseil a désigné un responsable des francophones en la personne de Monsieur Casavant. Ces deux faits dépendent d'une décision proprement ontarienne, mais dont les motivations, me dit-on, ne sont pas étrangères aux représentations du Québec, en particulier dans le domaine des livres, alors que les délégations québécoises au sein de la commission permanente chargée d'appliquer l'entente Ontario-Québec faisaient état des griefs

qu'elles recevaient des sections éloignées de l'ACFO. Je saurais gré à Madame St-Cyr de préciser de quelle façon l'action du Québec pourrait être plus fructueuse en Ontario. Le troisième élément dangereux, selon Madame St-Cyr, c'est la France, dont les représentants s'intéressent surtout à faire valoir la culture française. Je ne vois vraiment pas pourquoi on peut les en blâmer, surtout si l'on considère que tout ce qui peut rehausser le prestige de notre langue sert notre cause et que la Maison de France à Toronto demeure grande ouverte aux Canadiens français.

Comme mon temps de parole est limité, je me suis attaché à certaines obscurités du texte, qui peuvent être parfaitement intelligibles à ceux d'entre vous qui connaissent mieux que moi les dessous de ces affaires. Dans ces phrases bouillonnantes, qui se bousculent et se chevauchent comme les flots de la Gatineau en crue, je devine une impatience qui s'exaspère devant les tracasseries bureaucratiques, les chinoiseries administratives, les mesquineries et les petitesses des coteries, toutes ces misères qui entravent l'élan et gênent l'initiative. Ce qui doit d'abord retenir notre attention, c'est donc ce que Madame St-Cyr suggère sans l'expliciter. Soyons-lui reconnaissants de nous fournir un sujet de discussion passionnant, mais demandons-lui de mettre les points sur les "i".

Yvon Beaulne
Directeur général
Affaires d'Afrique et
du Moyen-Orient
Ministère des Affaires
extérieures

POUR UNE IDÉOLOGIE A BASE D'INCIDENCES SOCIO-CULTURELLES RÉGIONALES

En réponse à l'invitation que me faisait parvenir M. Pierre Savard de participer à ce colloque je lui déclarai qu'enfin nous allions être en mesure de nous donner "un instrument: celui au moyen duquel nous pourrons mesurer le degré de notre 'ontarianisation' et de là arriver à mieux identifier la 'spécifité' de notre micro-francophonie ontarienne".

Je ne me suis pas attardé à dresser un bilan des travaux faits sur le régionalisme. D'après moi tout reste à faire en ce domaine. Bien entendu, il y a, par ci par là, quelques travaux, pour la plupart mineurs. Il s'agit ou d'oeuvres de jeunes universitaires ou d'initiatives locales entreprises par des associations ou des communautés paroissiales. Il faudrait peut-être ajouter ici l'existence de travaux plus importants entrepris par des agences gouvernementales, entre autres le Secrétariat d'Etat, ou des organismes provinciaux tels que l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Fait assez intéressant à souligner, c'est que dans ces dossiers le Franco-Ontarien, intéressé à apprendre quelque chose sur lui-même et les siens, se trouve, plus

souvent qu'autrement, dans l'obligation de rester sur sa faim. Prenons le cas du *Rapport du Comité Franco-Ontarien d'Enquête Culturelle*. Ce rapport, comme on le sait, traite des manifestations d'ordre culturel et artistique. A plusieurs reprises il y est question d'acculturation d'un groupe ou d'une catégorie de citoyens. Jamais, il nous est défini d'une façon positive, ce que les auteurs entendent par "l'acculturation chez le Franco-Ontarien". De même en est-il du rapport *Situation socio-économique et satisfaction des chefs de ménage franco-ontariens*. Cette étude traite surtout de deux points comme l'indique son titre: l'état d'infériorité économique du Franco-Ontarien et de la satisfaction du Chef de famille face à cette situation. A la lecture de ce rapport, tout lecteur averti éprouve une certaine confusion à un point tel que la lecture peut le déconcerter tout à fait. Il constate d'une part des inégalités économiques de l'ordre de 13% chez le Franco-Ontarien et d'autre part, l'image qu'on dresse du francophone de l'Ontario en est une d'un citoyen satisfait, sinon complaisant. Les auteurs du rapport ne se prononcent pas sur cette apparente ambiguité.

Dans le premier cas, un semblant de définition du processus de désocialisation aurait été de mise. Un fait maintenant bien connu des sociologues c'est que chaque fois qu'il y a compénétration au plan social entre un groupe majoritaire et un individu étranger ou un sous-groupe étranger il s'ensuit pour ces derniers un processus de désocialisation plus ou moins marqué. Ce processus joue directement sur la hiérarchie des

valeurs du 'outsider' ou du 'out-group' selon le cas. Plus précisément, il s'opère une modification plus ou moins radicale de l'échelle de valeurs acquise au cours des années de formation. Toute personne, en effet, tend à vivre conformément aux vues des gens qui l'entourent. Ainsi en est-il du sous-groupe. Non seulement sont-ils portés à croire que la façon dont se conduit la majorité est la meilleure mais encore que l'approbation et l'acceptation qu'exerce le groupe majoritaire à l'égard de leur comportement représente un élément de sécurité de premier plan.

Dans le deuxième cas, le dossier sur la situation socio-économique du Franco-Ontarien indiquait bien dans ses premières pages que le "comportement de l'individu dépend(ait) en fait de sa perception de la réalité". Toutefois, malgré le fait que les auteurs affirmaient plus loin qu'il était "important de fouiller cette perception avant de proposer des mesures visant à corriger une situation", ils avaient pour le moins omis de dresser l'image sociale que tout citoyen se fait naturellement de sa personne en tant qu'être social. Si, à la suite de la lecture de ce rapport, le comportement du chef de ménage reste ambigu c'est qu'il dépend en première instance de la vision qu'il a de lui-même en tant que membre d'une communauté donnée et, en deuxième instance, de la perception qu'il se fait de la réalité ambiante.

A l'instar du lecteur ci-haut mentionné, le jeune Franco-Ontarien est impatient de savoir ce qu'il est véritablement. Il doit cesser de se définir par ce qu'il

n'est pas essentiellement comme le fait si bien dans l'un des thèmes de ses chansons Robert Charlebois. Son patrimoine socio-culturel, le jeune Franco-Ontarien ne le connaît pas. Il identifie mal son champ de référence et de représentation. Même pour l'adulte, ce champ reste à cerner et à identifier.

Qu'il me soit permis ici de signaler que l'objet de cette étude n'est pas d'étudier les mécanismes de changements qui s'opèrent au niveau socio-culturel, encore moins d'apporter des correctifs sur quelque plan que ce soit, je laisse à d'autres le soin d'entreprendre ces tâches. C'est à l'identification de certaines variantes régionales d'ordre socio-culturel que j'essaierai de m'en tenir. Il s'agira surtout d'aller à la découverte de certaines attitudes qui nous sont plus ou moins communes, attitudes qui trouvent leur origine dans un système de notions, d'images, de croyances, de mythes et de valeurs. Ce système non seulement doit-il être étudié et approfondi, mais encore il doit être doué d'une existence réelle puisqu'il jouit d'un rôle historique dans l'évolution de nos milieux francophones. On sait que les pays, les états et les nations se sont bâties et se bâtissent encore aujourd'hui sur du sang et de l'argent, mais la 'force de frappe' est toujours présente. Cette force c'est un désir profond de vivre ensemble et aussi une expérience de vivre ensemble qui comprend bien entendu des rêves, des illusions, des valeurs et des idéologies. Les jeunes Franco-Ontariens ignorent pour la plupart leur 'force de frappe'. Ainsi sont-ils conduits à la perte précoce du désir de vivre

leur expérience de jeunes Franco-Ontariens ensemble. Dans certains cas, ils en viennent même à éprouver beaucoup de malaises, voire de l'insécurité et de la frustration, si l'on exige d'eux d'être ce qu'ils sont: de jeunes Franco-Ontariens. Ce système de valeurs loin d'être perçu comme un moyen de défense et de survivance, devrait plutôt être compris comme un instrument propre à l'épanouissement de tout individu, et propre aussi au raynonnement de toute collectivité.

Qu'il y ait en occident des milieux représentant plus d'originalité et de caractère que la francophonie ontarienne, moi je n'y crois pas. En plein coeur d'une Amérique anglo-américaine, en plein milieu du vingtième siècle, cette Francophonie constitue l'un des deux groupes sociaux, qui, issus de deux puissantes cultures d'occident, s'affrontent jour après jour, au niveau de la langue, des coutumes, des idées, ce, sur place publique, dans les trains, dans les tavernes, au marché comme au restaurant, chez le coiffeur comme sur le terrain de balle.

Que diront dans un siècle les sociologues et les anthropologues de notre expérience franco-ontarienne. Seront-ils offusqués d'y constater l'intégration d'éléments étrangers dans nos champs de valorisation. Comprendront-ils notre détermination de l'heure d'être des Franco-Ontariens, point? Auront-ils un témoignage, comme quoi nous étions conscients de notre 'ontarianisation'? Pour donner à l'histoire un tel témoignage, nous devrons chercher à susciter plus d'intérêt chez les nôtres, en particulier chez nos jeunes étudiants, en les invitant

à risquer une description du Franco-Ontarien et à formuler une interprétation rigoureuse de ce que nous sommes véritablement.

Nous sommes, nous, Franco-Ontariens, de souche québécoise surtout. Nous sommes ce que certains se sont plu d'appeler 'les enfants de l'exode'. Mouvement qui prit naissance vers les années 1840. En effet, au cours de ces années le romancier Pierre Chauveau écrivait ces mots sur l'Habitant du Québec: "s'il est riche, ne rien faire du tout; s'il est pauvre, s'expatrier ou mourir de faim".

Nos pères ont choisi l'expatriation. Comme ils lançaient par le fait même un défi double à la mort, leur geste peut être considéré comme sublime. Le premier défi qu'ils ont lancé fut à la mort réelle. Ils voulaient vivre à tout prix. Quant au second, ils le lancèrent à la mort de leur héritage culturel. Ils quittaient alors un milieu paysan où tout trouvait sa justification. L'ordre premier des valeurs se formulait ainsi: le ciel, la terre; le bien, le mal; la pauvreté, la richesse; la vie, la mort. Inutile de dire qu'une fois transplantés en Ontario, nos pères feront subir à ce schéma culturel québécois des transformations importantes.

Souvent ce sera d'un seul bond que le Franco-Ontarien aura à passer d'une mentalité paysanne et française à celle d'une mentalité industrielle à incidence anglo-américaine. Son compatriote du Québec s'éveillera plus tardivement à la présence de la société industrielle. Ce dernier a d'ailleurs longtemps vécu en son sein sans

trop y croire. Aussi notons-nous que, contrairement à ce qui fut le fait au Québec, la ville aux yeux des Franco-Ontariens n'a jamais été considérée comme un lieu propice à l'amoindrissement de la personne humaine, ou encore comme une duplicité ou une trahison à l'égard de sa communauté d'origine. Au contraire, en Ontario, plus on parvenait à s'identifier ou à s'intégrer au mode de la vie urbaine, plus les chances de succès grandissaient. C'est peut-être ce qui explique qu'une conscience des valeurs urbaines ait connu un développement plus précoce. De plus, notre système de valeurs lié toujours plus étroitement à un groupement socio-économique étranger à notre province d'origine, il s'en suit qu'un décalage toujours plus grand s'opère à l'intérieur de ce système. Ainsi la conscience politique, économique et historique a pris des résonnances différentes dans l'une et l'autre de ces provinces. Enfin, nous n'avons qu'à prêter l'oreille pour saisir à quel point la communication reflète le degré d'urbanisation et d'industrialisation que nos communautés francophones de l'Ontario ont atteint. Sur chacune d'elles, les valeurs et les modes de vie urbaine ont eu une valeur déterminante. Chacune d'elles a procédé à des emprunts socio-économico-culturels. Ces emprunts ne sont pas les mêmes dans toutes les régions étant donné que chaque région adhère à un champ de valeurs qui lui est propre. Nous n'avons pas un 'Ontario français', nous avons plusieurs 'micro-francophonies ontariennes' en présence. Chacune d'elles conserve un comportement particulier, une façon toute spéciale d'agir et des raisons bien singulières de

réagir.

L'objet de cet exposé étant d'offrir de nouvelles voies à la recherche sur différents milieux franco-ontariens, mettons en présence deux personnages fictifs, deux hommes d'affaire en l'occurrence d'un certain âge et pères de famille. Le premier nous le nommerons M. Albert Boisvert et le second M. Donald Laframboise. M. Boisvert est originaire d'un centre du Nord. Il vient de descendre de l'avion. Il est sur le point de faire la connaissance de son hôte M. Donald Laframboise, vivant avec sa famille dans un centre industriel du sud de la province.

Avant son départ, M. Boisvert a promis de remettre à son épouse le carnet dans lequel il allait inscrire toutes les péripéties de son voyage.

En descendant de l'avion, M. Boisvert note que, dans la mesure où il faisait route vers le Sud, la notion du temps changeait. Le temps qu'il est devient très important dans ce nouveau milieu. Les gens ne marchent pas, ils courent. Que le temps qu'il fait, à l'extérieur, est relégué à un second plan. Il note en outre qu'au kiosque des journaux les nouvelles sont presque exclusivement de sources américaines. Enfin, c'est là que va le rejoindre M. Donald Laframboise. Ce dernier marche vite. Il donne en plus l'impression qu'il sait où il va. Il presse le pas. Il est affairé. M. Boisvert se rend à lui d'un pas lent et mesuré qu'on dirait presque lourd.

La formule de salutation de M. Laframboise est un rapide: "Bonjour, Albert". Il y a un échange de poignée

de main. M. Boisvert craint que son hôte ne lui rendra plus la main. M. Boisvert sait ce que c'est que serrer la main. Il aura l'occasion de la lui serrer. M. Laframboise éprouvera peut-être les douleurs d'une dislocation d'épaule.

M. Boisvert ayant oublié le prénom de son collègue fera appel à la tournure de politesse qu'il sait depuis son tendre jeune âge: "Monsieur". Plus la formule est répétée plus M. Laframboise se fait distant à un point tel que M. Boisvert constate que toute familiarité avec son hôte est maintenant rompue. Mais, l'invité remarque que son ami garde un sourire généreux en particulier lorsqu'il descend de son automobile et se met à coudoyer des connaissances sur le trottoir. Devant le comportement de son ami, M. Boisvert croyait possible de refaire la première atmosphère en parlant de sa maison d'affaire et de l'état de ses finances en parsemant ses propos de quelques jurons de bon à loi. Ceci eut pour effet l'épanouissement d'une certaine jovialité chez Boisvert, jovialité qui s'exprima tout à coup en un rire sonore. Il se rendit compte que son camarade avait un instant serré les lèvres et que son attitude laissait sous-entendre que son hôte ne prisait du tout pas une telle conduite en public. Il fut frappé par la discrétion de son ami à l'égard des siens. Boisvert note qu'en public Laframboise éprouve un certain malaise qui n'est ni de la gêne ni de la timidité. Avant de monter dans l'ascenseur, il n'osa pas se compromettre en français à la tabagie où il a acheté un journal. Son attitude était presque une peur de faire reconnaître son identité française. Il a vite masqué son

identité derrière un visage bilingue en s'adressant à Boisvert en anglais. Au gars de l'ascenseur qui, lui, est bilingue, il s'adresse d'abord en anglais. Le garçon de l'ascenseur s'adresse à Boisvert en français mais tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas d'anglophones autour.

Dans son bureau, M. Laframboise entretient avec son personnel des relations impersonnelles. Ses entretiens sont strictement professionnels et neutres. "L'entre-gens", encore mieux "l'entre-nous" avec les employés, on ne connaît pas ça dans ce bureau. En fermant l'un de ses tiroirs - qui roulent sur billes - le patron Laframboise se coince le pouce. L'ongle commence à lui noircir. Boisvert est un peu surpris d'entendre quelques jurons anodins lancés en l'air sans la moindre intonation. Boisvert est convaincu que le patron exprimerait plus aisément son air de souffrance par quelques jurons anglais.

Une fois la journée terminée, Laframboise invite Boisvert chez lui. Dès l'entrée Boisvert se rend compte que le partage des devoirs, des responsabilités et des droits ne correspond pas à la structure familiale de son lieu d'origine. Boisvert est surpris de constater à quel point le jeune enfant est noyé d'attention et de jouets de tout genre. Par contre, l'adolescent semble laissé là pour compte. L'autorité des parents ne s'exerce pas de la même façon au Sud qu'au Nord. Au Sud l'adolescent est beaucoup plus laissé à lui-même en ce qui touche les amis ou les groupes d'amis, par contre une fois au foyer, il doit subir l'autorité de ses parents.

S'il vient à se trouver un emploi permanent, il sortira de son foyer, sans rupture, sans remords, un peu comme s'il n'existait aucun lien entre lui et sa famille. Boisvert notera à cet effet que l'adolescent du Nord sera plus naturellement porté à participer à la vie familiale et qu'en outre le jeune adolescent jouira d'une plus grande liberté au sein de son foyer. Par contre, en société sa liberté sera conditionnelle. Les parents pourront à l'occasion se prononcer sur le cercle d'amis qu'il devra fréquenter. Boisvert constate de plus que le jeune homme ou la jeune fille du Nord sortira peut-être de sa famille moins bien équipé au plan de l'initiative et de la débrouillardise en société qu'un jeune copain du Sud.

En ce qui a trait au mécanisme de défense des valeurs culturelles, Boisvert se rend compte qu'au sein de la famille du Sud, on a souvent recours à des organismes extra-familiaux tels que l'école, le club, la paroisse. Il sait bien qu'au Nord, c'est d'abord un devoir qui incombe à la famille.

Lorsque M. Boisvert est invité à s'asseoir à la table, il accepte de bon coeur les plats qu'on lui sert, même si ceux-ci ne constituent pas ce qu'il appelle 'le dessert'. En effet à sa grande surprise, les plats sont sucrés au goût. La salade, les fêves au lard, la dinde et le mouton.

Une atmosphère de gaieté toute cordiale règne dans la maisonnée. En songeant à cet accueil, M. Boisvert fera la remarque suivante qu'au Nord on accueille ses invités en leur laissant nettement l'impression qu'ils

sont véritablement chez eux. Au Sud si l'atmosphère est plus corsée c'est que l'accueil est fait de façon à laisser entendre aux visiteurs qu'ils sont des invités de marque. Il se dit en lui-même que les gens du Sud, chercheront plutôt les occasions d'accompagner en public leurs amis, tandis qu'au Nord même l'homme public tiendra à recevoir chez lui ses amis.

Au plan social M. Boisvert a exprimé le désir de participer à une soirée organisée par un organisme de la région. Il se rend alors compte qu'au Sud, une paroisse jouit de toute une gamme d'organisations et qu'il fait chic d'appartenir à l'une ou l'autre de ces institutions souvent orientées vers un service social quelconque. De plus, il apprend que la paroisse est une institution bilingue, ce qu'il ne connait pas dans le Nord. En conversant avec les participants, il découvre que ce genre d'institution bilingue est très apte à créer des mariages mixtes. A l'issue de la rencontre, Boisvert avait perdu le patron Laframboise. Dans son groupe d'amis, on ne le connaissait que sous le nom de Don Laframboise. C'est au moment où Boisvert l'interpella de son nom Donald, que le visiteur comprit l'étrange jumelage des prénoms anglais. Le patron Laframboise n'avait pas compris son prénom déclamé en français.

De retour chez les Laframboise la télévision fit tourner la conversation autour des prouesses sportives. Pour Boisvert, le hockey au Sud ressemble dans les termes et l'exécution beaucoup plus à une joute de football qu'à une partie de hockey.

En abordant les activités d'ordre culturel, on appren-

dra à M. Boisvert qu'une conférence sera donnée par un membre du clergé anglophone. Il s'agit là d'une des rares activités socio-culturelles qui réunit tous les membres de la famille, en dehors des cérémonies dominicales.

Un fait singulier qui soulève l'intérêt de M. Boisvert, est que le père et la mère se parlent exclusivement en français. La mère a toujours recours au français pour s'adresser à sa fillette de deux ans. Le père de son côté s'adresse presque exclusivement en français avec l'aîné des garçons, à l'exception de quelques impressions clés. Toutefois, le jeune garçon de neuf ans et sa grande soeur de douze ans parlent toujours en anglais entre eux. Ils comprennent très bien le français puisque leur mère s'adresse toujours à eux en français.

Lors de ce court séjour dans le Sud, M. Boisvert a de plus noté que si l'on est invité chez un ami et que celui-ci vous accueille au salon à la salle à manger ou dans la cuisine, une différence appréciable peut être observée dans le comportement des hôtes et des membres de sa famille. Selon qu'on invite le visiteur à partager le divan du salon ou la chaise de la salle à manger les parents adopteront face à leurs enfants des attitudes différentes. Ainsi les gens qui inviteront à la cuisine ou à la salle à manger s'adresseront à leurs enfants toujours en français. Les gens qui invitent le visiteur au salon auront tendance à s'adresser, devant l'invité, en anglais à leurs enfants.

De retour chez lui M. Boisvert se demandera jusqu'à quel point il est nécessaire pour un citoyen francophone

d'abandonner ses caractères dominants de francophones pour grimper l'échelle sociale. Les observations qu'il fera de vive voix à sa femme seront les suivantes: En ce qui touche la politique, les gens du Sud ont paru beaucoup plus conservateurs que les gens du Nord. Ils adhèrent aux changements mais avec grande précaution. Ils ne semblent pas être en mesure d'assimiler les changements au même rythme que les milieux du Nord. Dans le domaine de l'économie, ils s'y connaissent et manifestent beaucoup de prudence. La crise économique les a marqués profondément. La technique américaine a fait battre en retraite leur idéologie. Ainsi leur vision d'un monde nouveau a-t-elle beaucoup de peine à reprendre le dessus. Au plan historique: Il y a toujours le Règlement XVII et l'Epoque de la prohibition aux Etats. M. Boisvert ne dira pas à sa femme qu'il s'est fait dire de ne pas parler trop fort au téléphone et dans les endroits publics.

Il y a présentement beaucoup d'incertitude chez nos citoyens d'âge adulte face à l'avenir de notre francophonie ontarienne. Chez plusieurs de nos jeunes déjà l'angoisse commence à percer. Il reste à nous demander sincèrement à quand la panique?

Il faudrait sans doute se demander un bon jour si nos institutions n'ont pas failli à la tâche. Etaient-elles véritablement les instruments propres à entretenir, à analyser et à refaire notre identité?

Plusieurs de nos jeunes en ont 'soupé' du passé. Faut-il les blâmer? Le passé ne demande plus à être conservé, mais à être compris. Le passé reste important

dans la mesure où il change de signification. D'un objet de vénération, il devient facteur de signification, d'information, d'orientation, de transformation. De sa valeur de maître, il passe à une fonction de guide, de point de repère. Il doit être là à l'heure de la cueillette de nouvelles valeurs. Il se doit d'y apporter son concours et sa contribution.

Que voulons-nous faire de cette micro-francophonie ontarienne? Quel sort lui réserve-t-on? Un sort quelconque emporté finalement par une disparition complète? Songeons-nous à lui donner un destin? Préparons-nous alors à mieux saisir ce que nous voulons être demain. Comme en toute chose, nos réalisations de demain sont le fruit de nos réflexions d'aujourd'hui.

Nos réflexions d'aujourd'hui seront peut-être osées, sans doute beaucoup trop d'avant-garde pour certains. Ceci se comprend si l'on songe que dans le passé l'initiative revenait toujours à d'autres qu'à nous. Longtemps ce fut Québec qui sur le plan des idéologies prenait la première place à la table. Aujourd'hui, nous prenons la liberté de choisir. Sans le Québec et peut-être contre le Québec. Nous procédons au lancement d'une micro-civilisation, comme il ne s'en fait nulle part au monde. Après tout le lancement d'une telle entreprise n'est ni un monopole ni une tâche unique réservée à quelques grandes nations privilégiées encore moins à une province, même si cette province est notre lieu d'origine.

Nos collectivités franco-ontariennes doivent avoir leur propre fin et avoir leur propre raison d'être. La francophonie ontarienne ne doit plus être conservée par

respect pour le Québec, ou encore par fidélité à la France. Elle doit être conservée parce qu'elle *est*. Elle est et doit être dans l'égalité, dans la compétence, dans la fraternité et dans l'amour.

GÉRARD LEMIEUX
Directeur
Département de français
Université de Windsor

COMMENTAIRE

M. Lemieux nous a présenté une communication très intéressante; je l'en félicite. Ce n'était pas facile de discerner les particularismes régionaux des collectivités franco-ontariennes, éparpillées aux quatre points cardinaux de la province.

Les sources sont rares, dit-il. C'est vrai. Bientôt, je l'espère, historiens et sociologues publieront les résultats de leurs recherches. M. Lemieux analyse brièvement deux rapports. Rappelons-nous que l'Association canadienne-française de l'Ontario a souvent mis en garde, dans ses rapports annuels, contre l'influence envahissante de la riche et brillante civilisation anglaise. Ce n'est pas un si grand mal si nous osons lutter. Notre culture française n'est inférieure en rien; c'est d'elle qu'est faite la civilisation européenne. Quiconque la connaît l'apprécie et en est fier. Hélas! Trop de nos jeunes l'ignorent, d'où le phénomène inquiétant de l'acculturation, puis de l'assimilation.

Encore un mot sur les sources. La Société historique du Nouvel-Ontario a comblé un vide dans la région de Sudbury. Son but: montrer l'enracinement des pionniers, souligner leurs qualités et les forces qui leur ont permis de survivre d'abord, puis de vivre, soit dans les villes à majorité anglaise, soit dans les villages et la campagne, à majorité française, du moins

dans notre région.

Après de pertinentes considérations sur l'identification de certaines variantes d'ordre socio-culturel, M. Lemieux évoque une visite d'un francophone du nord chez un compatriote du sud, disons de Windsor. Plusieurs traits distinguent les deux hommes. De retour chez lui, le Franco-Ontarien du nord résume ses impressions dans un paragraphe. J'aurais souhaité un tableau indiquant les grandes caractéristiques qui identifient le Franco-Ontarien; puis, un tableau comparatif sur les particularismes des régions de l'est, de l'ouest, du nord et du sud.

Dans la conclusion, M. Lemieux se demande quel sort est réservé aux collectivités franco-ontariennes? Est-il pessimiste? En toute hypothèse, il est réaliste.

A Windsor, l'énorme pression anglo-saxonne et américaine décime les rangs. La force de frappe est telle que la langue de communication des jeunes est anglaise. Vient ensuite le mariage; selon la langue de la maman, le foyer sera plus ou moins français.

Hamilton et Toronto. Deux villes qui ont la chance d'avoir chacune une Ecole secondaire française. Est-ce suffisant pour résister à l'ambiance des mass média anglais? Il y a toujours une lueur d'espoir.

A Thunder Bay, malgré un îlot francophone, l'assimilation est proche si elle n'est pas déjà faite.

A l'est, Cornwall, Ottawa; au nord de Toronto: Lafontaine et Penetang; au centre: Sudbury, Sturgeon Falls, North Bay; au nord, Timmins, tous les espoirs sont permis, malgré maintes réserves.

Dans les villes, la langue de travail est l'anglais. Les ouvriers sont obligés de la parler. L'impact socio-culturel est là; il est dramatique. Tenace le préjugé: savoir l'anglais est plus nécessaire que savoir le français. Si ce préjugé n'est pas abattu, les défections se multiplieront. On peut accéder aux positions lucratives, aux professions rentables, tout en restant francophone. La ville de Sudbury en est une preuve, ville déclarée bilingue le 22 octobre dernier, à la grande stupeur du quotidien anglais de l'endroit. De plus, ce mois-ci, on réclame des affiches bilingues, et cela le plus tôt possible.

Les villages et la campagne de la région de Sudbury sont franco-ontariens. On est bilingue, oui, mais d'abord francophone. Cependant, pourquoi tant de raisons sociales anglaises, bien que les propriétaires de magasins, de firmes et de petites industries soient des Franco-Ontariens?

M. Lemieux pose une question délicate: est-ce que les institutions ont failli à la tâche? Sauf la preuve du contraire, nos institutions étaient les meilleurs instruments pour communiquer le patrimoine culturel et spirituel des pionniers. L'histoire des Franco-Ontariens l'atteste, et c'est une des plus belles. Phénomène rare que cette francophonie dans une province anglaise, "British in the core". Les Franco-Ontariens ne pouvaient subsister comme groupe sans des institutions fortement structurées.

Qui a failli à la tâche? Ce sont les non-convaincus de la valeur de la culture française. Malgré les consé-

quences désastreuses du Règlement XVII, il a éveillé les francophones; ils ont pris conscience de leur importance, de leur force, de leur culture; ils ont lutté. Maintenant on s'endort. L'émergence de l'apathie est fatale pour nous. Les nouvelles Ecoles secondaires françaises sont-elles la solution à toutes nos difficultés? Mais les professeurs donnent-ils à leurs élèves la fierté d'être ce qu'ils doivent être? Il y en a, et ils sont nombreux; il suffit pourtant de quelques anglicisés pour gâter une école et déformer une génération d'étudiants.

Pour conclure, voici quelques caractéristiques du Franco-Ontarien; elles serviront à l'identifier. Je laisse aux participants le travail de les appliquer aux différentes régions ontariennes.

1. Le Franco-Ontarien est bilingue, il est fier de l'être. Il parle français au foyer et il s'adresse en français à ses compatriotes. Il emploie des anglicismes, volontairement ou non, souvent la traduction lui échappe. Il a un caractère jovial et sa compagnie est agréable. Il est prévoyant. Il envoie ses enfants aux écoles séparées bilingues. Le jeune Franco-Ontarien choisit l'université où il poursuivra ses études.

2. C'est un catholique pratiquant. Evidemment, il y a des exceptions. Dans les villes, les églises sont nationales; il fréquente celle de son quartier. Là où les messes dites en anglais alternent avec celles dites en français, il choisit celle de sa langue. Il fait partie des organisations paroissiales et patriotiques. Les églises canadiennes-françaises, remarque-t-on, sont souvent pauvres, tandis que les églises anglaises semblent rece-

voir des sommes plus consolantes.

3. Le Franco-Ontarien lit le quotidien anglais, surtout celui de Toronto. Le journal Le Droit est répandu à Ottawa et dans les environs; peu, ailleurs. L'hebdomadaire français, comme Le Voyageur à Sudbury, est accueilli avec joie. La télévision française est arrivée tard en Ontario. Le Franco-Ontarien a pris l'habitude de regarder l'écran anglais. Un permis pour la câblovision vient d'être accordé à Sudbury, et les téléspectateurs auront deux autres canaux français à leur disposition.

4. Le Franco-Ontarien est ingénieux. A la campagne, il peut tout faire. En ville, il peut exercer n'importe quel métier. Il a ordinairement le sens des affaires, et il l'a amélioré au contact des anglophones. Les hommes d'affaires importants sont peu nombreux, et leur efficacité n'a rien à envier à personne. J'en connais quelques-uns; ils sont polis et ne cherchent pas à se montrer trop pressés.

5. Faut-il signaler une tendance qui pourrait déceler un complexe d'infériorité, sinon un manque de fierté? Quand un Franco-Ontarien est au milieu d'un groupe d'amis français et qu'un ou deux anglophones s'approchent, il est porté à parler anglais. Quelle que soit la raison de cette tendance, sa personnalité lui dicte une autre attitude. Rien n'empêche de traduire au nouveau venu quelques phrases. Pourquoi ne pas lui donner l'occasion d'apprendre le beau verbe français.

6. Le Franco-Ontarien doit s'alimenter intellectuellement à deux centres vigoureux: le Québec et la France.

Les écrivains français de l'Ontario se comptent sur les doigts de la main. Si le Franco-Ontarien s'éloignait de cette vie française, il se priverait des sources de vie, et sa langue comme sa mentalité en souffrirait.

LORENZO CADIEUX
Professeur,
Département d'histoire
Université de Sudbury

APPENDICE

ARCHIVES ET DOCUMENTATION
du
Centre de recherche en
civilisation canadienne-française
Université d'Ottawa

I. *Documentation écrite:*

A- Fonds d'organismes, commissions

1.	Association canadienne-française de l'Ontario	89 pieds linéaires
2.	Association française des Conseils scolaires de l'Ontario (autrefois ACEBO)	35 pi 2 po.
3.	Fédération des Associations de parents et instituteurs de langue française de l'Ontario (API)	5 pi 6 po.
4.	Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO)	6 pi
5.	Ordre de Jacques-Cartier	14 pi 3 po.
6.	Association des écoles secondaires privées de l'Ontario	2 po.
7.	Jeunes Chambres: Régionale de l'Outaouais	1 pi 4 po.
8.	Jeunes Chambres: Régionale Ottawa-Carleton	2 pi 8 po.
9.	Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (St-Denis)	3 pi 3 po.

10.	Enquête économique (Allaire et Toulouse)	5 pi	
11.	Université d'Ottawa: groupe de travail sur le bilinguisme	1 pi	6 po.
12.	Projet PEOPLE		4 po.
13.	Société des Nations	21 pages	

B- Fonds privés:

BEAULIEU, Joseph	9 pi	
BILLY, Louis		4 po.
*CARBONNEAU, Hector	5 pi	
CHARBONNEAU, Louis		2 po.
CHARTRAND, Adélard	2 pi	4 po.
GUAY, Louise (Sr Paul-Emile)	1 pi	4 po.
ISABELLE, Laurent	2 pi	4 po.
*LACASSE, famille Gustave	1 pi	
MARCHESSAULT, Marc	1 pi	4 po.
MORISSET, Maurice		2 po.
SEGUIN, François	1 pi	8 po.
TREMBLAY, Jules	2 pi	8 po.
VINCENT, Gaston	4 pi	

*Plus environ 60,000 fiches de travail

**Plus la Collection complète de la Feuille d'érable

Cette liste n'est pas la liste complète des fonds ayant trait à la vie française en Ontario.

N.B.: Un pied linéaire est une unité utilisée par les archivistes qui mesurent une masse de documents égale à un pied de hauteur.

II. *Documents sonores et visuels:*

A- Bobines d'enregistrement: (228)

203 d'émissions de CVBC de Toronto
24 de chansons de Joseph Beaulieu
1 histoire orale: Albert Perras

B- Microfilms de journaux

Le Droit (collection complète depuis la fondation)
La Feuille d'érable (collection complète)
La vie franco-ontarienne (collection complète)
L'Emérillon (1947-63)

III. *Iconographie:*

Les archives possèdent une quantité considérable de photos de peintures, des cartes géographiques ayant trait à la vie française en Ontario.

BNQ
C 000 016 405

$5.00

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing Agent: Magnesium Oxide
Treatment Date:
JAN 1999
BOOKKEEPER
PRESERVATION TECHNOLOGIES, L.P.
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111